Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12730 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — JEUDI 2 JANVIER 1986

LES MESSAGES DU NOUVEL AN

Vœux pieux

L'année 1986 est supposée être celle de la paix. C'est du moins l'ONU qui a décidé de la placer sous le signe de cette « paix » qui, comme d'habitude, se trouve aussi en tête des vœux formulés par les grands de ce monde dans leurs messages traditionnels. Comment ne pas souscrire à ce noble objectif ? Que souhaiter d'autre aux Iraniens et aux Irakiens, aux Afghans, aux Erythréens, aux *Libanais, aux habitants* du Salvador et du Nicaragua, à tant d'autres victimes de ces petits conflits qui font les grandes tragédies ? Mais comment ne pas souhaiter aussi qu'on évite de se payer de mots, de se draper dans des paroles vertueuses, *parfois dangereuses.*

D'abord parce que la paix, si bruyamment invoquée, n'est pas seulement le contraire de la guerre. Le pape Jean-Paul II, que son habit blanc et aussi son expérience historique personnelle désignent comme un orfèvre en la matière, n'a pas manqué de le rappeler. L'injustice, le sous-développement, les « droits acquis », la compromettent en permanence, au *même titre* que le spectre de la guerre nucléaire. La paix « peut même être habilement manipulée au service d'idéologies ou de systèmes politiques ayant comme but ultime la domination ». Nul besoin d'être grand clerc pour deviner que cette partie du discours pontifical s'adresse en priorité aux dirigeants du bloc de l'Est, qui n'a pas son pareil pour associer la production de colombes en carton à celle de canons. Mais pour le reste, les paroles du pape ont, comme il se doit, une résonance universelle.

Pourtant, ceux qui assimilent *paix et détente Est-Ouest* auront eu au cours de l'année écoulée quelques motifs de satisfaction, et en premier lieu la rencontre de Genève entre les dirigeants des deux superpuissances. Ce n'est pas fini. On parle déjà d'un prochain sommet, et, pour marquer ce 1er janvier, M. Gorbatchev *devait présenter* ce soir ses vœux au peuple américain tandis que M. Reagan ferait de même à la télévision soviétique. C'est une innovation de taille, et sans conteste un progrès.

En cinq minutes de bonnes paroles, ces deux hommes puissants, *mais pas tout-puissants*, ne changeront certes pas la face du monde ni même l'image que se fait d'eux le camp adverse. Mais il s'agit pour eux de se livrer à une nouvelle opération de relations publiques, à l'instar de ce que fut pour une grande part leur rencontre de Genève. Le président Reagan doit apprécier tout particulièrement cette brève apparition sur les écrans d'une télévision qui n'a pas l'habitude de donner la parole à ses adversaires idéologiques. Pour M. Gorbatchev, qui a brillamment gagné en 1985 ses galons de grande vedette de la presse occidentale, l'affaire a moins de sel.

Certains esprits sceptiques rappelleront sans doute que quelques atrocités en moins en Afghanistan, quelques libertés en plus, et aussi quelques milliards de dollars et de roubles d'économie en armements, auraient été mieux appréciés que ces proclamations de *bonnes intentions*. Les optimistes, auxquels le retour d'une légère brise de détente redonne confiance, feront au contraire valoir que, faute de printemps, il faut savoir se contenter de l'hirondelle qui, peut-être... Il est douteux que 1986 départage les uns et les autres. Les opinions, quoi qu'on en dise, sont beaucoup plus têtues que les faits.

M. Mitterrand confirme son engagement électoral

« Surtout, ne lâchons pas la rampe ! », a déclaré M. Mitterrand, le mardi 31 décembre, en présentant ses vœux aux Français. Le chef de l'Etat a confirmé son engagement dans la campagne électorale et sa volonté de rester en fonctions, quelle que soit l'issue du scrutin du 16 mars.

Si les élections législatives n'avaient pas lieu dans deux mois et demi, M. François Mitterrand pourrait aborder 1986 avec un bel enthousiasme. Après tout, l'année qui commence — songeait-il peut-être en présentant ses vœux aux Français mardi soir — ne peut pas être pire que les précédentes. L'année 1983 fut celle de toutes les rigueurs et 1984 celle des plus graves dangers.

Le climat politique s'améliore avec le temps. En 1984, la gauche avait été ébranlée par des élections européennes médiocres pour elle, « sonnée » par une querelle scolaire qui a failli l'envoyer au tapis, divisée par le départ des communistes du gouvernement. Toutefois, 1985, avec sa sombre affaire Greenpeace et le « trouble » du premier ministre, ne paraît pas avoir affecté la sérénité du président de la République.

L'avenir s'annoncerait donc au mieux sans ce damné scrutin de mars. Non que ce combat politique et l'odeur de poudre qui l'accompagne soient de nature à rebuter M. Mitterrand, bien au contraire. Mais les socialistes, aujourd'hui seuls contre tous, partent battus d'avance par la logique du scrutin proportionnel qu'ils ont eux-mêmes mis en place.

A la lecture du dossier-bilan dont dispose M. Mitterrand, il y a là quelque chose de paradoxal. Le président de la République « fait l'article » pour sa gestion afin de convaincre les Français de la qualité du produit, et l'on ne peut guère la contester dans le détail. Il est vrai que *« l'inflation recule »* et que les socialistes sont en passe de battre des records. Il est vrai que le franc *« tient sa place »* et que le commerce extérieur ne se tient pas si mal (même s'il n'est pas encore équilibré), que les impôts diminuent et que les acquis sociaux du début du septennat ne peuvent être ni contestés ni rejetés par les citoyens qui en bénéficient. La liste est longue de ces produits promotionnels dont M. Mitterrand peut faire étalage. On remarquera seulement qu'il a oublié, pour une fois, la cinquième chaîne de télévision.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)

L'ACCORD ENTRE LES MILICES CONTESTÉ

Attentats et affrontements ont repris au Liban

Quatre jours après la signature à Damas d'un accord entre les milices devant mettre fin à la guerre, la violence a repris sous toutes ses formes au Liban. Deux attentats ont notamment eu lieu dans le secteur chrétien de Beyrouth, faisant cinq morts et huit blessés.

Arraché au forceps par les dirigeants syriens, l'accord de paix signé samedi 28 décembre à Damas par les chefs des trois principales milices combattantes (chiites, chrétiens et druzes) n'est pas encore entré en vigueur qu'il est déjà contesté par les armes du côté chrétien. Les attentats dont ont été victimes mardi 31 décembre le chef des services de renseignements des forces libanaises (milice chrétienne) et des membres de l'escorte du président Gemayel prouvent l'ampleur du malaise au sein du camp chrétien. Ce malaise dure en fait depuis le coup de force des milices chrétiennes en mars dernier. En s'emparant du leadership chrétien, au détriment du parti phalangiste et du président, les Forces libanaises affirmaient vouloir soustraire M. Amine Gemayel au diktat syrien et faire valoir leurs revendications face à celles du camp musulman allié de la Syrie. Le revirement de M. Elie Hobeika, qui, après avoir remplacé M. Samir Geagea à la tête des Forces libanaises, s'est rendu brusquement à Damas et a affirmé bien haut l'alliance du Liban et de la Syrie, a accru les dissensions. Devenu l'allié chrétien privilégié de Damas, M. Hobeika a obtenu certes la semaine dernière l'aval de sa milice pour signer l'accord de paix, mais par un vote d'extrême justesse. Certains responsables des Forces libanaises, comme le chef d'état-major, M. Samir Geagea, ne cachent pas leurs réticences. En outre, le parti phalangiste a réaffirmé lundi son opposition à plusieurs clauses de l'accord, notamment celles relatives *« à l'abolition du système confessionnel et à la réduction des prérogatives du chef de l'Etat »*. Ce dernier n'a d'ailleurs jamais montré d'enthousiasme pour un accord dont il a été tenu à l'écart, mais, invité à Damas par le président syrien, *il sera bien obligé de s'y résigner.*

Au malaise du camp chrétien s'ajoutent les divergences au sein de la communauté chiite, où les hezbollahs (intégristes islamiques) appuyés par l'Iran n'ont sans doute pas dit leur dernier mot.

Le Djihad islamique a, d'ailleurs, déclaré mardi à Beyrouth qu'il organiserait de nouvelles prises d'otages et des opérations suicides en 1986. D'ores et déjà, l'« Organisation des opprimés sur terre » a annoncé, mardi soir, l'exécution d'un second otage juif libanais, M. Isaac Tarrab, âgé de soixante-dix ans.

La violence a enfin repris au sud du Liban, où des accrochages ont eu *lieu dans la nuit de mardi à mercredi* entre l'Armée du Liban-Sud (milice créée et financée par Israël) et l'Armée populaire de libération (coalition des milices musulmanes et de gauche) à 12 kilomètres à l'est de Saïda.

(Lire nos informations page 16.)

Syndicats : l'année des dupes ?

Dernier dossier social de l'année 1985, la flexibilité a vu une fois encore les syndicats divisés. Face à l'hostilité de la CGT et de Force ouvrière et aux réserves de la CFTC, la CFDT demande que le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail fasse bien l'objet d'une session extraordinaire du Parlement. Il n'est pas complètement exclu qu'elle obtienne gain de cause.

par MICHEL NOBLECOURT

1985 aura-t-elle été pour les syndicats l'année des dupes ? A l'heure où l'on ne parle que de désyndicalisation, d'affaiblissement syndical et de chute de la combativité, trois événements, qui ont marqué les derniers mois, pourraient induire en erreur sur les enseignements à tirer de l'année sociale. Le 27 septembre, à la SNCF, trois syndicats lancent un mouvement de grève de vingt-quatre heures sur les effectifs et les rémunérations. Cette action est moyennement suivie. Quarante-huit heures plus tard, en Savoie, une grève est déclenchée *« spontanément »*, en dehors des états-majors syndicaux, pour protester contre les méthodes de contrôle des règlements de sécurité. Elle s'étend à tout le réseau, le paralyse comme jamais il ne l'a été depuis 1968, et oblige la direction de la SNCF à céder.

Trois mois plus tard, le 20 décembre à la RATP, on retrouve le même scénario. La CGT n'avait pas été entendue quand elle avait lancé des mots d'ordre de grève mettant en cause l'application de la politique économique et sociale du gouvernement. Mais il a suffi qu'un conducteur soit condamné pour un accident qui, en novembre 1984, avait entraîné la mort d'un passager, pour que l'ensemble du métro parisien s'arrête. Là aussi spontanément, sans consigne venue d'en haut. L'atteinte à la *« dignité »* pousse davantage à la grève que l'érosion du pouvoir d'achat. Troisième événement : le 26 décembre, le gouvernement semble renoncer à faire adopter son projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. La CGT, qui a organisé trois mini-journées nationales d'action contre ce texte, avec des manifestations très limitées, n'hésite pas à parler de *« grand succès de la lutte engagée par les salariés »*.

On est ici en plein jeu de dupes. Les grèves spontanées à la SNCF et à la RATP n'ont nullement été le signe d'un réveil général de la combativité des salariés. Mais elles ont montré que des agents de services publics n'hésitaient pas à paralyser l'activité quand ils estimaient les intérêts de leur corporation menacés. Quitte à obliger les directions syndicales à prendre le mouvement en marche... De tels réflexes corporatistes ont un effet désastreux dans l'opinion publique. Ils ne favorisent pas le renouveau d'un syndicalisme que ces grèves, dont il n'est pas à l'origine et qu'il maîtrise difficilement, remettent en cause.

A propos de l'aménagement du temps de travail, la CGT devrait s'interroger sur le sens d'une *« victoire »* due non à la mobilisation de ses troupes, mais à l'aide de son allié politique, le PC, qui s'apprêtait à user au Sénat d'une *obstruction* qui lui avait si bien réussi lors du débat à l'Assemblée nationale. Où est l'efficacité *réelle du mouvement syndical* quand les trains s'arrêtent en dehors de lui ou quand son rôle est rempli par un parti politique ?

(Lire la suite page 15.)

La DST fait échec à un attentat contre la synagogue de la rue Copernic

Trois terroristes ont été appréhendés

La Direction de la surveillance du territoire a terminé l'année 1985 en beauté. Trois hommes — deux Portugais, un Egyptien — arrivés dimanche 29 décembre à Paris, en provenance de Madrid, ont été arrêtés le jour même par les policiers du contre-espionnage français. Ces terroristes s'apprêtaient à commettre un attentat, lundi dans la soirée, contre la synagogue de la rue Copernic à Paris, déjà cible du terrorisme en 1980. Plan de repérage, textes de revendication, matériel de fabrication d'une bombe artisanale : des pièces à conviction accablantes ont été saisies.

Ce succès, qui vient après plusieurs réussites de la DST dans la lutte contre le terrorisme international, confirme son rôle *prééminent* en ce domaine. Mais il reste entouré de mystère. Tout en soulignant ce *« bon travail »*, le ministère de l'intérieur minimise l'importance de la prise. La revendication prévue pour l'attentat, au contenu fortement antisémite, comporte une signature inconnue jusqu'alors : *« L'appel de Jésus-Christ »*. Les *« employeurs »* des terroristes, qui, pour deux d'entre eux, sont des tueurs travaillant au contrat, auraient des liens avec une fraction du mouvement péroniste argentin. Reste à trouver les commanditaires.

(Lire page 6 l'article d'EDWY PLENEL.)

LA POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT DE RAJIV GANDHI

Sus aux fraudeurs en Inde

De notre correspondant

New-Delhi. — *« Allô ! Rajiv ? Cinq inspecteurs du fisc veulent tout fouiller chez moi. Je n'ai rien à cacher, mais vraiment ils exagèrent, il est tard et...*

Passe moi leur responsable... Allô ! inspecteur ? Ici le premier ministre, je vais vous donner deux ordres : un, soyez courtois avec ce contribuable. Deux, faites votre devoir, prenez votre temps, fouillez tout. »

Vraie ou fausse, cette anecdote qui court les salles de rédaction à New-Delhi illustre l'extraordinaire climat de chasse aux fraudeurs qui sévit en Inde depuis plusieurs mois. Au début, quand Rajiv Gandhi, tout feu tout flamme, avait promis un gouvernement propre et une administration intègre, personne ne l'avait vraiment pris au sérieux. *« Propos de campagne électorale »*, disaient les uns. *« Il se cassera les dents*, prédisaient les autres, *« la corruption est générale, la fraude fiscale un sport national, et le pot-de-vin correspond une seconde nature. Personne n'y peut rien... »* Tout le monde est d'accord, l'éradiation complète du phénomène prendra du temps et beaucoup d'énergie.

Mais Rajiv Gandhi s'est dit qu'en tout état de cause il fallait bien commencer quelque part et qu'il ne coûtait rien d'essayer. « M. Propre » s'est donc mis au travail et l'opération « grand nettoyage » a été mise en branle. La presse lui à même trouvé un nom de code : *« opération Ketu »*, du nom de la neuvième planète, représentée dans la mythologie hindoue par une longue queue de dragon. Un météore, une comète qui balaie tout sur son passage et que chevauche, moustache au vent, imperturbable, M. Vishwanath Pratap Singh, cinquante-deux ans, ministre des finances.

Originaire d'Allahabad, le bastion des Nehru, fils de maharadjah, vieil ami de la dynastie régnante et scrupuleusement honnête, V.P. Singh était le seul député à payer un loyer pour son appartement de fonctions quand il était simple parlementaire. La revue internationale *Euromoney* l'a baptisé récemment l'un des trois meilleurs grands argentiers de la planète. Le « rajah des finances », comme on dit à Delhi, est en tout cas un citoyen au-dessus de tout soupçon. Il n'est guère causant et ne fréquente pas les salons. *Trop riche pour être* acheté, il n'est, dit-il, entré au gouvernement que *« par amitié »* pour le prince régnant. Bref, si il y a en Inde un challenger au titre de « M. Propre », c'est lui.

« Impossible de s'arranger avec ce type-là, pleurniche un industriel du scooter *il se croit investi d'une mission divine.* Traître à sa caste fortunée, V.P. Singh à véritablement semé la panique chez les riches. Son plan d'attaque, mis au point avec l'appui total du « patron », s'articule autour de trois axes. D'abord purifier les purificateurs. Trop d'agents du fisc, trop d'argousins des douanes s'étaient engraissés ces dernières années.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

Israël et le terrorisme

M. Pérès demande le boycottage international de la Libye.

PAGE 16

Les droits de l'homme en Afrique

Moins du tiers des Etats du continent ont ratifié la charte...

PAGE 3

La mort de Sam Spiegel

L'un des grands producteurs de Hollywood : « le Pont de la rivière Kwaï », « Lawrence d'Arabie », « African Queen »...

PAGE 16

Un nouvel Etat en gestation

Aruba (Caraïbes) a franchi une étape vers l'indépendance.

PAGE 3

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

- Portraits de Coline Serreau, comédienne et cinéaste, et de Vincent Hachet, réalisateur.
- Miguel Estrella : musique pour l'espérance.
- Une sélection de disques.

Pages 7 à 9

Débats : Ethique et politique (2) ● Etranger (3-4) ● Politique (5) ● Société (6) ● Economie (14-15)

Programmes des spectacles (10-11) ● Radio-télévision (12) ● Informations services : Mots croisés, Journal officiel (12) ● Légion d'honneur (13)

débats

Ethique et politique

Avec le démarrage de l'année nouvelle, qui, pour la France, sera tellement marquée par le vote du 16 mars, l'interrogation sur la politique prend – le temps d'un entracte – un tour plus philosophique. Manuel de Diéguez estime qu'entre l'utopie trompeuse et le réalisme avare il faut dénoncer tout ce qui pervertit la notion de « bien commun », et Jacques de Montalais demande qu'à droite comme à gauche la fraternité ne soit pas écrasée entre la liberté et l'égalité.

Quel projet de société ?

L'Occident devrait s'interroger sur les conséquences d'un matérialisme insatiable.

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

EN ces temps difficiles et de transition où la frontière devient incertaine, dans ce pays, entre la droite et la gauche, quelques hommes, dans les deux camps, réclament parfois « un projet de société ».

Ambitieuse exigence que certains résumeraient presque, un peu vite, en plus ou moins de liberté ou d'égalité sans que la fraternité les mette d'accord. Exigence lucide néanmoins parce que chacun constate ou pressent que le trouble du monde n'est pas seulement économique mais moral.

Pour les régimes totalitaires, le problème ne se pose pas. Le seul projet est celui du pouvoir. Il consiste, en particulier pour le plus puissant d'entre eux, à se maintenir en place par le moyen de forces toujours plus impressionnantes, un nationalisme de plus en plus flagrant et au besoin expansionniste, sous couvert d'une idéologie qui tient lieu de liberté.

Tout autre est la situation des pays libres. Car la liberté, à la longue, est décidément, comme la langue d'Esope, la meilleure ou la pire des choses. A la longue parce que, naguère encore, elle reposait sur des valeurs, qu'on les violât ou non, érigées en règles de conduite et très généralement admises.

Elles étaient issues du judéo-christianisme mais furent adoptées, et en tout cas inculquées à la jeunesse, par des maîtres laïques, dont un radical-socialiste comme Alain et les instituteurs de la Troisième République furent de remarquables exemples. Seulement la foi chrétienne, le déisme du dix-huitième siècle, ou même une sorte de stoïcisme romain encore épars, se sont presque évanouis. Ils ont cédé la place à un scepticisme diffus et mal défini, c'est-à-dire à un vide qu'aucun hédonisme ne semble devoir ou pouvoir combler. Bref, l'homme est roi, mais le roi est nu, et, troublé, il se cherche des vêtements.

Nous en sommes arrivés là, semble-t-il, à cause des progrès de la science, dont on tire volontiers des conclusions qu'elle ne tire nullement elle-même ; mais aussi à cause de ces penseurs, de ces « lumières » qui ont noyé dans les piscines de l'absurde, par l'ironie, la théorie, la dérision ou la condescendance les véritables fondements de la civilisation.

Personne en tout cas n'a mieux analysé ce travail de sape ni souligné certaines responsabilités que Paul Valéry. C'était, en 1926 déjà, dans un texte étonnant mais trop peu fréquenté, sa courte *Préface aux Lettres persanes*.

Les instincts et les idéaux

Ayant constaté que « *la barbarie est l'ère du fait* », il est donc nécessaire, dit-il, que « *l'ère de l'ordre soit l'empire des fictions* ». Ce qu'il appelle aussi « *les choses vagues* ». Et de nommer « *le sacré, le juste, le légal, le décent, le louable* ». Il en résulte « *l'équilibre des instincts par les idéaux* ». Mais c'est alors que, peu à peu, dit-il encore, « *étincelle et agit la critique des idéaux qui ont fait à l'intelligence le loisir et les occasions de les critiquer* ». Car « *les esprits qui se révèlent et s'ébrouent ne perçoivent que les gênes ou les bizarreries des façons de la société...* ». « *Les instincts de conservation et de perpétuation s'exaspèrent ou se pervertissent... C'est l'heure de la jouissance et de la consommation générale.* ».

Il n'y a pas bien longtemps des rappels à l'ordre aussi prémonitoires auraient eu un parfum de réaction douteuse pour les narines soupçonneuses des intellectuels qui tenaient le haut du pavé. Mais en 1986 ? Devant les mécomptes et les doutes des sociétés industrialisées, la permissivité devenue générale, les devoirs occultés par les droits et une démocratie qui menace à terme l'existence même de l'Europe, il faut le reconnaître, on ne sourit plus. On s'inquiète. Alors, un projet de société ? Mais qu'entend-on par là ?

Le seul projet des grands pays développés n'est-il pas de retrouver les taux de croissance de naguère, c'est-à-dire après une courte pénitence, de produire toujours davantage afin de vendre de nouveau toujours plus comme si tout le monde pouvait ou devait acheter indéfiniment l'utile et l'inutile ?

Personne ne souligne, en effet, le côté apprenti sorcier d'un système dont la frénésie provoque déjà des désastres, ni ne pense qu'il y a forcément des perdants à ce jeu de vie ou de mort devenu d'autant plus dangereux que des sociétés plus ascétiques et plus disciplinées que les nôtres nous concurrencent ou nous distancent désormais sur notre propre terrain.

On peut donc estimer que les Occidentaux devraient plutôt profiter de la crise actuelle pour se demander si elle n'est pas annonciatrice de dérèglements universels beaucoup plus graves encore.

« *Il n'est pas bon d'être trop libres. Il n'est pas bon d'avoir toutes les nécessités* », dit Pascal. Voilà peut-être le double examen de conscience auquel les dirigeants du monde libre devraient se livrer, en interrogeant la finalité et les conséquences d'un matérialisme insatiable qu'il importerait pour le moins de modérer intelligemment. On en est loin, puisque le danger, dirait-on, n'est pas perçu.

Mais il y a plus. Si les nations riches continuent de méconnaître par trop les solidarités nécessaires, en leur sein, entre les différentes économies européennes, et surtout avec les peuples frappés, le plus souvent, à la fois de misère et de tyrannie pour la plus grande satisfaction d'un totalitarisme expansionniste et néanmoins jugé salvateur, par ignorance et par défaut de perspectives imaginées et mises en application par les pays démocratiques, alors un jour ou l'autre, et d'une manière ou d'une autre, ça finira mal.

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

Le rêve est le roi des urnes

Les Eglises politiques parviennent dans la tempête à raffermir l'orthodoxie de leurs fidèles.

par MANUEL DE DIÉGUEZ (*)

LA démocratie n'a pas guéri des Alcibiade : depuis vingt-cinq siècles, les voix se conquièrent avec des promesses. Aussi le rêve est-il le roi des urnes. Certes, le pouvoir monarchique et le pouvoir religieux ont régné, eux aussi, par le songe. Mais seules les démocraties ont fondé l'art de gouverner sur la guerre permanente que se livrent des notables habiles à faire pencher en leur faveur la Pythie des temps modernes : le suffrage universel au service de l'imaginaire.

Dans cette optique, il est naturel que le Parti socialiste ait promis le pays de Canaan et qu'il ait conquis le pouvoir par ce moyen. Or un phénomène allogène à la pratique habituelle de la politique du songe est soudainement apparu à la fois à droite et à gauche : la croyance que la démocratie onirique sera prochainement vaincue, parce que les peuples deviendront de plus en plus adultes, au point qu'il sera bientôt possible de leur tenir un langage réaliste.

Un ouvrage de Jacques Delors (1) vient de renforcer ce courant. Michel Rocard parvient même à relancer le rêve en paraissant le combattre. Tout son art consiste à nourrir l'espérance en affirmant que son parti a « *beaucoup rêvé* » et qu'il « *doit changer* ». On reconnaît à ce trait le rédempteur protestant, le champion de l'examen de conscience payant, l'apôtre de la raison triomphant des mythes sacrés et le théologien de la conquête du salut par la suppression de la magie sacerdotale.

L'épreuve du temporel

Est-il concevable que les progrès de la technique, qui font de la machine le moteur essentiel de l'histoire, en viennent peu à peu à convaincre les peuples latins, qui sont catéchisés par une vision théologique de la vie politique, à se convertir à l'empirisme anglo-saxon et germanique ? N'est-ce pas les condamner au scepticisme, ou même les rejeter dans le nihilisme ? Une universalisation de la magouille ne se substituera-t-elle pas à l'utopie dans un incivisme généralisé et désespéré ?

Il n'est donc pas absurde d'imaginer que si la gauche perd les élections législatives, le président de la République se verra derechef investi du pouvoir mobilisateur qui appartient en propre au socialisme doctrinal. Du coup, M. Rocard paraîtra défendre des positions trop parallèles à celles du conservatisme social pour ne pas sembler sinon le champion d'un nouvel archaïsme, du moins le défenseur d'inacceptables compromissions avec le pragmatisme des gestionnaires froids.

Certes, le socialisme étant une Eglise, le temporel lui est toujours fatal, puisqu'il ne sera jamais possible, hélas, de hisser l'évangélisme au pouvoir. De plus, l'épreuve du temporel rend nécessairement « tartufique » tout pouvoir de type sacerdotal, du seul fait que son autorité se fonde, dans la pratique, sur le divorce inévitable de son credo d'avec les réalités de ce bas monde. Mais une politique sans folie n'est pas moins condamnée à l'éphémère qu'un pouvoir dont le foi, l'éthique et la philosophie de l'histoire illustrent les retombées terrestres de l'eschatologie céleste du judaïsme et du christianisme.

C'est pourquoi les Eglises politiques parviennent dans la tempête à raffermir l'orthodoxie quelquefois bien ébranlée de leurs fidèles. On pourrait dire tout aussi bien : « *Le réalisme, ça ne marche pas !* » C'est qu'il a mauvaise odeur – celle, notamment, de la profanation des lois de l'hospitalité. M. Mitterrand a du reste déjà hissé les couleurs en proclamant qu'il serait le garant de la solidarité nationale, et notamment qu'il ne laisserait pas se mettre en place une Sécurité sociale « *pour les riches et les bien-portant* » et une autre « *pour les pauvres et les malades* ». L'essence même du prophétisme juif – la défense des droits de l'homme – demeure au cœur de la politique de toutes les grandes démocraties modernes.

Quelle pourra être la grandeur de l'intellectuel, cet Hamlet toujours déchiré entre l'éthique et la lucidité ? Il sait, lui, que si l'utopie est trompeuse le réalisme est avare. Entre la générosité tout idéologique des uns et le pragmatisme fétichiste des autres, entre la candeur de ceux qui rêvent du paradis social depuis deux millénaires, et ceux qui, à droite, sont en plein rêve, eux aussi, quand ils s'imaginent qu'on peut sauver une nation en se repliant sur les sabbats de ce qu'ils appellent la « *raison* », comment les intellectuels dignes de leur vocation pencheraient-ils pour les puissants ?

Face à ceux qui pensent qu'il existe une intelligence en soi et qui, à droite comme à gauche, en revendiquent la propriété pour leur chapelle, le philosophe doit dénoncer les alibis et les faux-fuyants qui pervertissent la notion piégée de « *bien commun* » qui sert de temple et d'idole aux uns et aux autres. Comment les buveurs de la ciguë socratique ne s'obstineraient-ils pas à croire que nulle déroute de la pensée devant les assauts de la colère n'est porteuse d'avenir, et qu'il n'y a pas d'autre loi de l'esprit que celle des morales ouvertes ou fermées ? La foi des briseurs de tabernacles sera toujours le sel de la terre.

(*) Ecrivain et philosophe.

(1) *Comment s'en sortir ?* dialogue avec Philippe Alexandre, éd. Grasset.

LU

DEUX LIVRES D'ANDRÉ BOUTIN

La pédagogie du changement

DANS le secret de sa grande matrice administrative, l'Europe se préparait-elle à enfanter la formation du vingt et unième siècle ? C'est ce que suggère André Boutin dans deux livres consacrés au rôle de la formation dans tout développement humain : la plupart des expériences sur lesquelles l'auteur fonde ses propositions n'ont été réalisées que par la bonne volonté, faut-il écrire la prescience, de plusieurs fonctionnaires du Fonds social européen (1).

D'après l'auteur, « *le développement est maîtrise de leur évolution culturelle par les individus et les groupes... Il n'est réussi que pour autant qu'il s'affirme dialectique formatrice. Le développement est formation. La formation est développement* ». Tout homme, et tout groupe humain, ne peut faire autrement que se former toujours et partout, en bien ou/et en mal dans tous les sens de ces mots (moral, économique, etc.). Cette ubiquité de la formation a dû être réinventée à partir de multiples formations-projets lancées un peu partout, mais davantage en Rhône-Alpes, où l'auteur est délégué régional à la formation professionnelle.

Avec *Expériences de formation au Sud et au Nord*, André Boutin prolonge aussi les propositions de J.-K. Galbraith, qui, dans *Théorie de la pauvreté de masse*, rend compte, à partir du même principe d'« *accommodation* » culturelle, aussi bien de la créativité des nations riches que de la résignation désespérée des pays pauvres. En positif ou en négatif, l'histoire est donc formatrice.

Mais, si l'histoire est formatrice, n'est-ce pas à la formation continue de corriger l'histoire ? La démonstration s'appuie sur des exemples, comme ce programme de formation de forgerons qui permit le développement de la culture attelée en Haute-Volta. Toutefois, il ne faudrait pas retrouver derrière cet argument le prêche de générations de missionnaires religieux et laïcs, « Apprenez à bien lire et écrire nos langues, et le reste sera donné de surcroît au point que les déserts fleuriront... » L'alphabétisation n'a pas de prise sur la latérite ; ce que recommande l'auteur, c'est l'implication d'adultes africains dans des formations-projets.

Dans son deuxième livre, *Formation et développements*, l'auteur expose sa méthode. Il s'est interrogé sur l'efficacité des formations-projets. Des formations-actions peuvent rendre une marge d'initiative et de pouvoir à certaines catégories mises hors du jeu économique et social : jeunes salariés, quinquagénaires, habitants d'un espace géographique non viable en macro-économie... Surtout, ces formations sont le moyen d'obtenir que des institutions qui jouaient l'exclusion, modifient leurs pratiques et deviennent des acteurs conscients des formations-développements.

Que les Communautés européennes et la France valorisent ces expériences au cours desquelles s'est pragmatiquement inventée une pédagogie du changement : elles contribueront à mieux situer les enjeux en cause ramenant à leur dimension picrocholine les querelles scolaires qui ont maintes fois secoué notre pays.

MAURICE HALFF.

Expériences de formation au Sud et au Nord, Editions ouvrières, collection « Nord-Sud », 155 pages, 38 F. ; *Formation et développements*, Editions Pierre Mardaga, diffusion SOFEDIS (pour la France), collection « Psychologie et sciences humaines ». Préface de Michel Rocard, 232 pages, 92 F.

(1) Un des fonds d'intervention des Communautés européennes, compétent surtout pour la formation d'adultes.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-IXe

1984

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Telex MONDPUB 206 136 F

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Les réalités et les mythes

Dès qu'il est question d'intégration européenne, M. Alfred Grosser saute encore comme un cabri (*le Monde* du 24 décembre). Il se réjouit beaucoup du récent accord de Luxembourg qui, selon lui, « *va même nettement plus loin dans le sens de l'intégration que le retour à la règle majoritaire. Il prévoit que l'Assemblée européenne aura un véritable pouvoir de codécision pour l'unification du marché intérieur, le conseil ne pouvant s'opposer à elle qu'à l'unanimité* ».

Cependant, M. Grosser s'étonne de l'indifférence que ces mirifiques perspectives rencontrent en France. Il s'inquiète de ce qui lui semble une conspiration du silence. L'explication en est pourtant simple : pour les Français, en général gens de bon sens, ce qui est excessif ne compte pas.

Plus la Communauté des Six, puis des Dix et, maintenant des Douze, s'enfonce dans les contradictions, dans l'absurdité institutionnelle et dans l'irréalisme, moins elle a d'importance et plus tôt elle s'effondrera d'elle-même, laissant la place à l'Europe de la coopération des Etats que souhaitait le général de Gaulle. Car les réalités l'emportent toujours sur les mythes.

JACQUES BOUCHACOURT
(Neuilly-sur-Seine).

Et le « picard » ?

Le plaidoyer de M. Pierre Vassal (*le Monde* du 10 décembre) en faveur du franco-normand, du franco-provençal et du wallon (...) part d'un souhait sincère (...).

Mais il est gâté par une absence totale de vue linguistique d'ensemble, par l'arbitraire qui en découle quant au choix des parlers dignes d'être défendus et par le manque de projet. M. Pierre Vassal n'a jamais entendu parler du *picard* (Picardie, certes, et Nord-Pas-de-Calais, plus Hainaut belge) dont la tradition littéraire écrite est honorable vu les conditions qui sont faites à cette langue, où l'oralité rurale et urbaine – comme on doit certainement dire en anthropologie – est un fait patent. Le *poitevin* lui est aussi inconnu (mais il pourra toujours lire « le subiet » bimestriel en poitevin publié par la SEVCO depuis plus de trente ans). Inutile dans de telles conditions de lui faire sentir qu'il existe une problématique des *langues et parlers d'oïl* caractérisée par l'existence de *langues* bien distinctes du français du fait de leur géographie linguistique et de leur poids lexical (picard, poitevin, wallon, lorrain, pour le moins), à côté de *parlers* moins cohérents dans l'espace (comme les parlers normands du Cotentin) et les variantes du parler naturel français (car le français n'est pas qu'une norme élitaire – et tout parler est respectable).

ANDRÉ LÉVÊQUE,
chargé d'enseignement à l'université du Hainaut-Cambrésis.

Dispute sur « chicaya »

J'ai lu avec intérêt l'article intitulé : « Chicaya au recours », (*le Monde* du 20 décembre 1985. Le journaliste du *Monde* se méprend sur la signification du mot *chicaya*. En effet, *chekaïa* et non chicaya est la traduction arabe du mot français plainte, pris dans le sens de pétition, doléances. *Chekaïa* a donné un dérivatif : le mot *chakhel* qui désigne l'auteur de la plainte. De *chaklel* le Français d'Algérie – pied-noir avant la lettre – a tiré le mot *cheklala*, passé dans le langage courant pour désigner celui qui se plaint toujours sans raison, qui fait des histoires pour un rien, le rouspéteur et, bien sûr, le chicaneur.

C'est sans doute ce à quoi pensait le journaliste du *Monde* en rapprochant par mégarde : chicane et chicaya au lieu de chicaneur et chekiala.

Yves FONDECAVE
(Salon-de-Provence).

Au service du consommateur !

Depuis quelque temps, le nombre des stations d'essence installées en libre-service est en augmentation constante, surtout dans l'est de la France. J'aimerais bien que l'on m'indique les avantages que ce système comporte pour le consommateur, car, pour ce qui me concerne, je n'en vois aucun :

1) On est obligé de sortir de sa voiture. Par tous les temps. Problèmes pour les handicapés. Si l'on était peu vêtu, il faut mettre une veste ou un manteau...

2) On perd un bon moment à essayer de comprendre la marche à suivre, qui n'est pas toujours évidente.

3) Comment ne pas se salir les mains en manipulant un tuyau lourd et douteux, ce qui est franchement malaisé pour les personnes du troisième âge et surtout pour les dames...

4) On laisse souvent de l'essence sur le sol par inadvertance. Gaspillage.

5) Enfin, tous ces plaisirs épuisés, on va payer au préposé resté au chaud un tarif *exactement semblable* à celui que l'on aurait payé si l'on avait été servi par un pompiste. Car je n'ai pas observé jusqu'ici que les pompes libre-service soient moins chères que les autres.

Cette pratique, outre qu'elle supprime des emplois, n'est-elle pas un peu abusive ? Tout y est à la charge du client. Quant à l'eau, l'huile ou la pression des pneus, je pourrais citer quelques stations où l'on ignore, tout simplement, ces petits problèmes ?

ERIC WESTPHAL,
écrivain (Paris).

étranger

PROCHE-ORIENT

EN RECEVANT LE ROI HUSSEIN

La Syrie a renforcé son image de puissance régionale

De notre envoyé spécial

Damas. — Le roi Hussein de Jordanie a quitté Damas pour Amman mardi 31 décembre, à l'issue d'une visite officielle de vingt-quatre heures dans la capitale syrienne et après un deuxième *entretien en tête-à-tête* avec le président Hafez el Hassad. Contrairement à ce qui s'était passé lors des précédentes *conversations jordano-syriennes* au niveau des premiers ministres, aucun communiqué n'a été publié à la suite de ce sommet. De part et d'autre, *on demeure d'une discrétion* absolue sur la teneur et les résultats de ce dernier. Les deux chefs d'Etat, dit-on, se sont mutuellement sondés *sur les questions qui font* l'objet de divergences profondes entre Amman et Damas — les relations avec les protagonistes de la guerre du Golfe et la représentation des Palestiniens dans un éventuel processus de paix. Damas contestant l'actuel leadership de l'OLP. Mais l'on admet du côté jordanien que le rapprochement des points de vue Damas-Amman prendra du temps.

Selon les observateurs à Damas, les dirigeants syriens souhaitent, à la faveur de leur réconciliation avec la Jordanie, amener celle-ci à prendre ses distances avec M. Yasser Arafat et isoler ainsi le chef de l'OLP. Bien que déçus par les tergiversations de M. Arafat, les dirigeants jordaniens ne sont toutefois pas disposés à remettre en cause leur engagement vis-à-vis de la centrale palestinienne.

Les Syriens, quant à eux, dit-on également à Damas, n'entendent pas, pour le moment du moins, renoncer à leurs relations privilégiées avec l'Iran, bien que celles-ci traversent depuis quelque temps une phase difficile. Le rôle joué par Téhéran auprès de certains groupes intégristes musulmans au Liban, comme les hezbollahs, indispose en effet vivement les dirigeants syriens, tandis que les fournitures de pétrole iranien, dont la Syrie a le plus grand besoin, ont été interrompues pendant plusieurs mois au cours du deuxième trimestre de 1985.

Lors d'une visite à Téhéran, début décembre, le premier ministre syrien, M. Abdel Raouf Qassem, aurait obtenu l'assurance d'une reprise de ces livraisons, mais on ignore si cela a été vraiment suivi d'effet. Il n'en reste pas moins que leur alliance avec l'Iran demeure pour les dirigeants syriens une carte très importante.

Cela étant, et quels que soient les résultats de la visite du roi Hussein à Damas, la Syrie a *au moins eu* la satisfaction, en recevant le souverain jordanien, immédiatement après la conclusion de l'accord interlibanais, la semaine dernière, de renforcer son image de puissance régionale avec laquelle il faut compter.

EMMANUEL JARRY.

A BETHLÉEM

La guerre des balais n'a pas eu lieu...

De notre correspondant

Bethléem. — Ouf ! On respire à Bethléem. L'Eglise de la Nativité a *accueilli 1986 dans l'ambiance* sereine qui sied aux Lieux saints. Les abords de la célèbre grotte ne se sont pas transformés, comme l'an dernier, en un champ de bataille livré à l'ardeur d'une cinquantaine de moines luttant à coups de chaises et de manches à balai. Cette fois, la sagesse a triomphé.

La basilique de Bethléem — comme le Saint-Sépulcre à Jérusalem — est en effet le champ clos permanent d'une vive rivalité ancestrale entre les trois églises chrétiennes qui s'en partagent la garde : le clergé grec orthodoxe, le patriarcat arménien et l'ordre des franciscains, représentant de l'Eglise latine. Chaque communauté célèbre « son » Noël : les catholiques le 25 décembre, les Grecs orthodoxes, le 7 janvier et les Arméniens le 18 janvier.

Entre ces deux dernières Eglises, de rite oriental, l'antagonisme se durcit le jour du « grand nettoyage » d'avant Noël, fixé cette année au 31 décembre. Car chaque camp profite de cette cérémonie pour réaffirmer avec éclat ses droits historiques. Pas question donc de laisser le clergé d'en face passer le balai ou la serpillière au-delà de son domaine. Le contrôle des Lieux saints se mesure au centimètre... de mur ou de pavé.

La Sublime Porte consigna par le menu, dans un firman publié en 1852, les droits et les devoirs des trois communautés. La puissance mandataire confirma le *statu quo* en 1929. Ce texte d'une quinzaine de pages, qui tient du constat d'huissier, dresse un minutieux état des lieux de la basilique. Il règle dans le moindre détail la sonnerie des cloches, le déroulement des processions, le nettoyage des « *zones sensibles* », l'horaire des messes et surtout inventorie le patrimoine de chacun. Par exemple, *la clé de la* porte d'entrée appartient aux orthodoxes, l'époussetage de la crèche est l'apanage des Latins et les Arméniens ont pour bastion le transept nord. Tel tapis est orthodoxe, telle lampe latine, telle icône arménienne.

Au néophyte, le strict partage des lieux paraîtra dérisoire ou grotesque. D'autant que cette lutte d'influence met aux prises des communautés locales peu nombreuses : 40 000 Grecs orthodoxes en Israël (y compris Jérusalem), 20 000 catholiques latins, 2 000 Arméniens. Mais ce serait oublier l'enjeu. Chacun des trois clergés s'identifie aux Eglises mères — orthodoxe, arménienne et romaine — et se prend pour une avant-garde militante chargée de défendre ses intérêts en Terre sainte.

Le toit est-il orthodoxe ?

La vivacité des rancunes se nourrit d'un long passé de conflits — culturels, linguistiques, nationaux — jalonnés de schismes et d'excommunications mutuelles. Personne n'a oublié que la disparition de la célèbre Etoile d'argent de la grotte de la Nativité fut l'une des causes de la guerre de Crimée. L'Empire ottoman consacra la suprématie grecque orthodoxe à Bethléem en rejetant les requêtes latines, et le *statu quo* « gela » les conflits sans les régler. Exemple : le toit de la basilique n'a pas été réparé depuis 1840 parce que *les orthodoxes en revendiquent* la propriété exclusive.

Il revient à l'administration militaire israélienne de jouer les arbitres, ce qu'elle ne goûte guère. Cette année, quatre réunions préparatoires n'ont pas suffi à clarifier la situation. Mardi matin, les moines de chaque camp, retranchés dans leur transept, attendaient l'heure fatidique, dans un climat tendu. Pour la première fois, le maire — grec orthodoxe — de Bethléem, M. Elias Freij, dont le bureau fait face à l'Eglise, est venu en personne calmer les esprits, pendant qu'une quarantaine de garde-frontières et les policiers bloquaient les issues. Après quelques conciliabules, *on opta pour une cote* mal taillée : le nettoiement du pan de mur litigieux fut remis à Noël prochain.

J.-P. LANGELLIER.

JÉRUSALEM

PRIVÉ DE RÉVEILLON

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Nombre d'Israéliens et de touristes ont été privés de réveillon, grand rabbinat oblige. Bien qu'aucune prescription judaïque ne défende de fêter l'an nouveau, les autorités religieuses d'Israël tiennent cette célébration pour « *idolâtre* ».

Afin de faire respecter l'interdit — du moins dans les lieux publics, — les rabbins avaient brandi cette année une menace redoutable : tout hôtel ou restaurant organisant un réveillon se verrait *ipso facto* retirer son certificat de « cacherouth ». Ce document, délivré par le seul grand rabbinat, atteste le respect des règles alimentaires juives. Privé du précieux certificat, un hôtel ne peut plus prétendre accueillir la clientèle religieuse et n'a plus qu'à fermer ses portes.

La mise en garde rabbinique s'adressait aux établissements de plusieurs grandes villes, notamment Jérusalem, Beersheba et Haïfa, cité qui abrite pourtant une minorité arabe chrétienne. Les hôtels visés ont choisi d'obtempérer. A Haïfa, le Dan Carmel a maintenu son programme de réjouissances en rebaptisant sa « soirée du Nouvel An »... « soirée de l'année ». Les rabbins se satisferont-ils de cette concession sémantique ? Les rabbins se *satisferont*-ils de cette concession sémantique ? Quant aux touristes amateurs de réveillon, ils ont pu fêter la Saint-Sylvestre à Tel-Aviv, à Eilat ou dans les hôtels de la partie arabe de Jérusalem.

J.-P. L.

AFRIQUE

LA RATIFICATION DE LA CHARTE DES DROITS DE L'HOMME

Il est urgent d'attendre...

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La Commission internationale des juristes (CIJ), qui s'est réunie récemment à Nairobi, a appelé tous les Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, après avoir « *mesuré la part que prendraient, dans la lutte en vue de l'élimination de l'apartheid, du racisme et de la discrimination raciale, l'entrée en vigueur et l'application de cette dite charte* ». Il ne faudrait pas qu'en la matière le gros arbre sud-africain cache la vaste forêt africaine qui s'étend d'Alger à Maputo et d'Addis-Abeba à Luanda...

L'idée d'une telle charte a mûri pendant vingt ans : lancée en janvier 1961 à Lagos, elle a vu le jour en juin 1981 à Nairobi. « *Les droits de l'homme n'ont été le souci majeur ni des Etats africains après leurs indépendances respectives ni de l'OUA au moment de sa création* », reconnaît M. Keba Mbaye, président de la CIJ. « *Il n'y a pas lieu de manifester à leur endroit une surveillance particulière* », assurait alors l'empereur d'Ethiopie.

A ce jour, moins du tiers des Etats africains — quinze sur cinquante — ont ratifié cette charte, souvent sans conviction, simplement pour se faire bien voir : le *premier à s'y résoudre fut le Mali* et le dernier en date le Burkina. Or l'entrée en vigueur de la charte est suspendue à la ratification de la majorité absolue des Etats membres de l'OUA. C'est à dessein que la barre a été placée aussi haut, de manière à éloigner l'échéance redoutée de la mise en place d'une commission des droits de l'homme et des peuples, dotée de pouvoirs d'investigation et de recommandation. La convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid n'exigeait que vingt ratifications, soit le huitième seulement des pays concernés...

De quatre à cinq millions de réfugiés

Une charte des droits de l'homme : un luxe pour un continent au-dessus de tout soupçon ? Hélas, non ! « *Si nous militions pour des sanctions contre l'Afrique du Sud*, notait récemment le quotidien kenyan *The Nation*, *il n'y a pas de raison pour que nous n'agissions pas de même à l'égard de tout régime africain homicide.* » Mais l'éditorialiste mesurait la difficulté de contraindre « *des gouvernements qui sont au pouvoir contre la volonté du peuple* » à respecter un code de bonne conduite. « *Des gouvernements*, soulignait-il, *toujours prêts, pour se laver des accusations portées contre eux, à invoquer l'argument érodé de la propagande impérialiste.* »

Au nom du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de ses membres, l'OUA a couvert — et continue de couvrir — par son silence toutes sortes de violences d'Etat commises d'un bout à l'autre du continent. Elle ne s'est pas ému, en 1972, du génocide perpétré au Burundi, par la minorité tutsi au pouvoir, qui a abouti au massacre de cent mille à deux cent mille Hutus. Pas davantage, en 1983, de la brutale expulsion, décidée par le Nigéria, de quelque deux millions d'« *immigrés clandestins* ». Pas davantage non plus du « *régime de meurtre et de terreur* » entretenu, de 1971 à 1985, par Idi Amin Dada, puis par Milton Obote, qui a coûté la vie à plusieurs centaines de milliers d'Ougandais. Poussée par un puissant mouvement d'indignation internationale, l'organisation panafricaine est timidement sortie de sa réserve en 1979 lors de la tuerie d'une centaine d'enfants centrafricains, orchestrée par l'empereur Bokassa lui-même.

A la différence de certains qui donnent le pas aux droits économiques et sociaux sur les libertés dites « bourgeoises », la charte africaine les place tous sur un pied d'égalité, les droits au travail, à la santé et à l'éducation comme les libertés de conscience, de réunion et de circulation. Serait-ce trop exiger des Etats du continent que de les astreindre à honorer *les uns et les autres* ? Faudrait-il leur accorder une période de grâce pour leur permettre de consolider des indépendances fraîchement acquises ? Beaucoup de pays sont maintenant maîtres de leur destin depuis au moins deux décennies, sans que l'excercice du pouvoir y soit plus démocratique. On assiste, au contraire, à une montée quasi générale de l'intolérance, pour ne pas dire à une poussée du totalitarisme, qui ne sont pas sans lien avec l'arrivée des militaires aux affaires.

A ce jour, moins du tiers des Etats africains — 15 sur 50 — ont ratifié cette charte, souvent sans conviction, simplement pour se faire bien voir...

Signe des temps : l'Afrique compte de quatre à cinq millions de réfugiés — la moitié du nombre total de réfugiés dans le monde — dont la grande majorité *se sont enfuis de leur pays pour* des raisons d'insécurité. Parmi eux, de nombreux exilés politiques au sens fort du terme, que leurs gouvernements respectifs considèrent comme des « *éléments subversifs* » à l'égard desquels le principe universellement reconnu du non-refoulement ne s'appliquerait pas. Ainsi, en *novembre* 1983, pour sceller leur réconciliation, le Kenya et la Tanzanie ont-ils procédé à un troc secret d'une vingtaine d'opposants : Nairobi s'est vu, entre autres, remettre Ezekiah Ochuka et Pancras Oteyo Okumu, deux officiers de l'armée de l'air soupçonnés d'avoir « trempé » dans le coup d'Etat *manqué d'août 1982. Condamnés* à mort, ils ont été pendus en juillet dernier...

Tous les moyens sont bons pour venir à bout de ceux qui refusent de se plier au bon vouloir des princes qui les gouvernent. Dans une récente lettre pastorale, les évêques malgaches ont décrit en détail les différents procédés de « *bâillonnement du peuple* » — simulacres d'élections, censures draconiennes, climat d'intimidation, etc., — utilisés par de « *petits dieux* » en mal de pouvoir absolu. La solution radicale consiste, parfois, à faire « *disparaître* » discrètement les trouble-fête qui feignent d'ignorer les avertissements qui leur sont adressés. Il arrive que, tourmentés par les scrupules, tels présidents s'arrangent pour camoufler en faits divers des assassinats politiques et que certains opposants, comme on l'a vu au Malawi et en Ouganda, *trouvent* la mort dans de « *tragiques accidents de la circulation...* ».

La « *légalité révolutionnaire* » permet aux régimes vaguement socialistes ou purement marxistes qui s'ent réclament de dicter sa conduite au peuple au nom d'un intérêt supérieur qui est aussi le sien, mais qui lui échappe. Ainsi, en Ethiopie, le gouvernement du lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam a-t-il entrepris, dans la précipitation, la réinstallation de force dans des zones *fertiles* de plusieurs centaines de milliers de victimes de la famine. La dénonciation des conditions déplorables dans lesquelles a eu lieu cette opération — elle a déjà coûté une centaine de milliers de vies humaines — a valu à l'organisation *Médecins sans frontières* (MSF) d'être expulsée du pays.

Sauvegarder les apparences

Soucieux de sauvegarder les apparences, certains régimes africains font mine de respecter la règle de droit sans se soumettre *cependant à toutes ses exigences*. Le gouvernement comorien vient de faire passer en jugement soixante-huit « *comploteurs* » au cours d'un procès qui a été « bâclé » en cinq jours, sans que les accusés aient pu valablement se défendre et qui s'est conclu par la condamnation de dix-sept personnes aux travaux forcés à *perpétuité*.

Le plus souvent, les dirigeants africains disposent des moyens juridiques de tourner la loi, de faire d'un régime d'exception la règle de droit quotidienne. Malgré l'*existence de garanties* constitutionnelles en matière de libertés publiques, beaucoup de pays ont adopté une législation qui en limite la portée. La Tanzanie en 1962, l'Ouganda en 1967 et le Kenya en 1978, par exemple, se sont donné une réglementation qui permet de détenir, pour une période illimitée, sans inculpation ni procès, toute personne dont le comportement présente un danger pour la paix et le bon ordre. En vertu de ce texte, plusieurs centaines de prisonniers politiques ougandais croupissent encore dans la prison de Luzira à Kampala.

Dans la « *démocratie guidée* » du Malawi, les choses sont beaucoup plus nettes : toute critique contre le gouvernement est un délit et contre M. Kamuzu Banda, le chef de l'Etat, un crime. Les habitants ne jouissent d'aucune liberté, qu'elle soit d'association, de réunion ou simplement d'expression. Une loi de 1973 prévoit la prison à vie pour « *toute personne livrant de fausses informations à des journalistes étrangers...* ».

Comme si parfois ils manquaient d'imagination, certains dirigeants africains en viennent à appliquer, voire à remettre en vigueur, des mesures d'exception à l'honneur pendant la colonisation. Ainsi, de six mois en six mois, sans discontinuer, le gouvernement de M. Robert Mugabe demande-t-il au Parlement zimbabwéen de proroger l'état d'urgence mis en place en octobre 1965, à l'époque de la Rhodésie blanche de M. Ian Smith. Amnesty International remarquait récemment qu'aujourd'hui, du côté de Harare, les méthodes de torture des prisonniers politiques ressemblent étrangement à celles d'hier. La peine de mort a été rétablie. Elle avait été abolie au lendemain de l'indépendance, car jugée « *inhumaine* »...

Au Mozambique, la loi du 31 mars 1983 a rétabli la flagellation en public avec un nerf de taureau — le « chicote », — *notamment à l'intention de ceux* qui commettent des « *crimes contre la sûreté de l'Etat* ». Symbole haï du pouvoir colonial, ce châtiment corporel avait disparu en 1975, lors de l'indépendance de cet ancien territoire portugais.

Avant de clouer au pilori l'inique système de l'apartheid, les Etats membres de l'OUA seraient peut-être bien inspirés de faire un peu le ménage chez eux, d'accorder à leurs peuples le respect qu'ils réclament pour celui d'Afrique du Sud. Pour répliquer à ses détracteurs africains, le *régime de Pretoria affirme* : « *Chez nous, les Noirs sont mieux traités que ne l'étaient les Ougandais sous Amin Dada et Milton Obote ou ne le sont les Ethiopiens sous Menguistu.* » Dans les circonstances actuelles, cet argument ne peut malheureusement pas être écarté d'un simple revers de main.

JACQUES DE BARRIN.

Tunisie

Condamné à un an de prison

M. HABIB ACHOUR A ÉTÉ INCARCÉRÉ

(De notre correspondant.)

Tunis. — L'ancien secrétaire général de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), M. Habib Achour, a été condamné, mardi 31 décembre, par le tribunal de première instance de Sfax, à un an de prison. Il a *été immédiatement* incarcéré. M. Achour était accusé d'être entré par effraction dans les locaux d'une coopérative de pêche à Sfax, la *COSOUP*, afin de prendre en main sa gestion. A l'audience, il a nié les faits, qui remontent à dix-huit mois, arguant que la coopérative appartient à la centrale qu'il dirigeait.

M. Achour, qui faisait l'objet d'une « *mesure administrative d'isolement* » à son domicile de Tunis, pour avoir tenté de créer dans le pays « *une atmosphère insurrectionnelle* » depuis le 8 novembre (*le Monde* daté 10-11 novembre), avait été conduit aux premières heures de la matinée à Sfax, pour comparaître devant le tribunal. M. Achour avait été remplacé voici un mois, au secrétariat général de l'UGTT, par M. Sadok Allouche, *mais demeurait membre du* bureau exécutif de la centrale ouvrière.

M. D.

AMÉRIQUES

Aruba (Caraïbes) : une étape vers l'indépendance

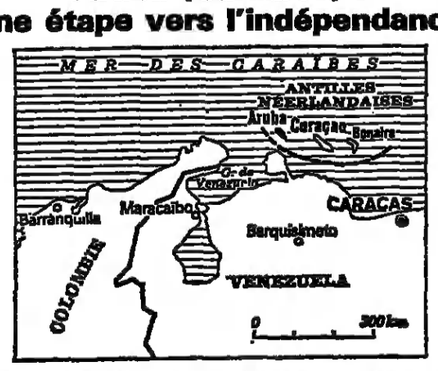

Aruba, petite île néerlandaise des Caraïbes situé, au nord-ouest du Venezuela, est dotée à partir de ce 1er janvier 1986 d'un statut séparé renforçant les pouvoirs de son Assemblée et donnant à ses 67 000 habitants une monnaie, le florin arubin, et une police distinctes du reste des Antilles néerlandaises.

Ce « status aparte », résultat d'un accord signé le 12 mars 1983 à La Haye entre le gouvernement néerlandais et une délégation d'Aruba, est la première étape vers l'indépendance complète, *prévue pour 1996*. Les Pays-Bas garderont jusqu'à cette date la responsabilité de la défense et des affaires étrangères de l'île, qui dispose d'un nouveau drapeau, bleu barré de jaune et orné d'une étoile rouge, et d'un nouvel *indicatif téléphonique* de pays, le 297.

Ce nouveau pays conservera néanmoins des liens économiques et politiques étroits avec les Pays-Bas et les cinq autres îles (Caraçao, Bonaire, Saba, Saint-Eustache et la partie néerlandaise de Saint Martin) qui ne souhaitent pas l'indépendance. Essentiellement tournée vers le tourisme, depuis la mise en place d'une véritable « industrie » dans ce secteur pour les Américains et Canadiens, Aruba ne dispose d'aucune autre ressource, la raffinerie de pétrole d'Exxon, qui avait assuré la prospérité de l'île pendant un demi-siècle, ayant fermé ses portes en mars 1984. — *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Afghanistan

Des objectifs soviétiques attaqués à Kaboul

Islamabad *(AFP)*. — Les résistants afghans ont attaqué à la roquette dans la nuit du 27 au 28 décembre dernier des objectifs soviétiques à Kaboul, indique-t-on à Islamabad de sources diplomatiques occidentales. Les attaques, qui ont eu lieu à l'occasion du sixième anniversaire de l'entrée de l'armée rouge en Afghanistan, visaient notamment l'ambassade d'URSS et des installations soviétiques dans et autour de la capitale. Elles auraient fait une vingtaine de tués et de blessés.

D'autre part, on indique, toujours de même source, qu'une quarantaine de civils afghans et seize moudjahidines ont été tués le 24 décembre, lors d'une opération soviéto-afghane déclenchée dans la province frontalière de Nangahar (Est) pour retrouver des déserteurs. Une soixantaine de personnes auraient été capturées à cette occasion.

Enfin, l'hebdomadaire ouest-allemande *Stern* affirme avoir réussi à se procurer un exemplaire des *« mini-mines »* antipersonnelles camouflées PFM-1, utilisées par l'armée soviétique en Afghanistan pour gêner les déplacements des rebelles. Dans son édition de mardi 31 décembre, l'hebdomadaire publie une photographie d'une de ces mines. Longue de 10 cm, elle est constituée d'une enveloppe de plastique verdâtre et ressemble à s'y méprendre à un caillou. Elle contient 37 grammes d'explosif et saute à la moindre pression.

Corée du Sud

Arrestations d'«espions» et condamnations d'étudiants

Séoul. — Les autorités sud-coréennes ont annoncé ces jours derniers qu'elles avaient arrêté onze *« agents nord-coréens »* opérant au Sud pour le profit du régime communiste de Pyongyang. Parmi les personnes arrêtées se trouvent deux Coréens du Japon, MM. Kim Byong Yon (soixante ans) de Kyoto, et Yoon Jae Sung (cinquante-deux ans) d'Urawa.

Selon la police, ces deux hommes auraient effectué, séparément, des voyages en Corée du Nord en 1961 et 1962 ; ils auraient commencé à visiter le Sud, l'un pour espionner et l'autre pour tenter d'organiser un réseau, dès 1979. Parmi les autres inculpés plusieurs travaillaient à bord d'un bateau faisant la navette entre la Corée du Sud et le Japon. Tous sont accusés d'avoir fourni des renseignements divers à des *« agents communistes »* coréens établis au Japon.

D'autre part, six étudiants sud-coréens ont été condamnés la semaine dernière à des peines de prison allant de dix-huit mois avec sursis à trois ans pour avoir distribué des tracts hostiles au gouvernement du président Chon Doo Hwan. L'un des accusés a dénoncé les *« brutalités policières »* dont lui-même et ses codétenus auraient été victimes. On estime, dans l'opposition, qu'environ 300 étudiants sud-coréens sont actuellement jugés pour activités antigouvernementales.

[Ce n'est pas la première fois, loin de là, que des Coréens résidant au Japon sont accusés d'espionnage par les autorités sudistes, et arrêtés. Le cas le plus célèbre est celui des frères Soh, arrêtés en 1971 pour *« espionnage »* et violation des lois sur la sécurité nationale et l'anticommunisme, et toujours emprisonnés malgré leurs dénégations et les campagnes internationales lancées en leur faveur. Les deux frères étudiaient à Séoul, au début des années 70, et militaient activement dans les mouvements étudiants opposés au régime du président Park Chung Hee, lorsqu'ils furent arrêtés.]

A TRAVERS LE MONDE

IRLANDE DU NORD

Deux policiers tués

Belfast. — Deux policiers ont été tués mercredi matin 1er janvier par l'explosion d'une bombe à Armagh, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Belfast. Un troisième a été grièvement blessé. Selon la police, l'explosion s'est produite alors que les trois hommes étaient en patrouille. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais les soupçons se portent généralement vers l'Armée républicaine irlandaise (IRA). — *(AFP, UPI.)*

CHILI

Cinq mille arrestations en 1985

Cinq mille personnes ont été appréhendées au Chili au cours de l'année 1985, selon un rapport sur la situation des droits de l'homme publié le mardi 31 décembre à Santiago par une organisation dépendant de l'Eglise catholique. Le même rapport précise que soixante-sept personnes au moins ont été tuées pendant l'année écoulée du fait de la violence politique. Vingt et une d'entre elles ont été assassinées par la police ou par l'armée au cours de diverses manifestations. Trois membres du Parti communiste, interdit et clandestin, ont été enlevés et égorgés par un commando agissant sur instruction des services secrets du corps des carabiniers. En outre, cinq cent quatre-vingt-dix personnes ont été condamnées par le gouvernement à des peines de relégation ou d'internement dans différents endroits du pays.

MEXIQUE

Rencontre Reagan-de La Madrid le 3 janvier

Cette rencontre, lors de laquelle la priorité devrait être donnée aux problèmes économiques, doit avoir lieu à Mexicali, capitale de l'Etat mexicain de Basse-Californie. Officiellement, la question d'Amérique centrale ne figure pas à l'ordre du jour de ce nouveau rendez-vous Reagan-de La Madrid. En revanche, la très lourde dette extérieure du Mexique (plus de 100 milliards de dollars) sera largement évoquée, a-t-on précisé de source diplomatique. Les Mexicains estiment que le plan Baker, proposé à Séoul, est un premier pas vers une nouvelle approche du problème de la dette, mais ils pensent qu'il faut lui donner des bases concrètes en permettant effectivement aux pays en voie de développement de relancer leur croissance afin de pouvoir faire face à leurs obligations.

IRAK

Le président Saddam Hussein a reçu le cardinal Etchegaray

Bagdad *(AFP)*. — Le président irakien Saddam Hussein a reçu, mardi 31 décembre, en audience le cardinal Roger Etchegaray, chargé par le pape Jean-Paul II d'une mission humanitaire auprès des prisonniers de guerre iraniens en Irak, a-t-on indiqué de source officielle irakienne.

Le cardinal Etchegaray, président de la commission pontificale Justice et Paix (chargée de la défense des droits de l'homme), a remis un message du pape au président irakien, a-t-on ajouté de même source. L'émissaire du pape était arrivé dans la nuit de lundi à mardi à Bagdad pour une visite de plusieurs jours en Irak.

Selon des informations non confirmées, l'ancien archevêque de Marseille se serait rendu dans la matinée dans un camp de prisonniers iraniens, situé à l'extérieur de Bagdad.

D'autre part, selon un porte-parole militaire à Bagdad, l'aviation irakienne a mené mardi *« des centaines »* de raids sur les concentrations de troupes iraniennes le long du front, faisant *« des milliers de morts »* dans leurs rangs, en riposte aux bombardements iraniens effectués la veille sur des zones civiles en Irak.

Sus aux fraudeurs en Inde

(Suite de la première page)

Le « rajah » leur a collé le « FBI indien » (bureau central d'investigation CBI) sur le dos, et les résultats n'ont pas tardé.

Chez la femme d'un superintendant des douanes, les hommes du CBI ont trouvé un énorme bracelet incrusté de trente diamants, gros comme des œufs de pigeon, des reçus bancaires pour 1 million de roupies (une roupie : 0,70 franc), et encore l'acte de propriété d'un immeuble, théoriquement payé 40 000 mille roupies, mais valant au bas mot mille fois plus. Tout a été mis sous séquestre et le mari de la dame sous écrou. Deux semaines plus tard, le 21 décembre, c'est le tour de M. S.-K. Bahadur, bras droit du contrôleur général du bureau d'import-export. *« Nous avons été averti qu'il recevait périodiquement d'énormes pots-de-vin pour aider des industriels à obtenir des licences et à tourner la loi »*, dira plus tard le CBI.

La « campagne du dragon »

La magouille est simple. Dans une économie surcontrôlée comme celle de l'Inde, il suffit d'obtenir — contre bons écus — une licence d'importation pour un produit rare sur le marché intérieur. On stocke et l'on revend, au compte-gouttes, sur le marché noir. Avec une grosse prime. Autre tactique très courue : sous-évaluer les exportations pour se constituer un pécule à l'étranger, une poignée de dollars à Londres ou à New-York ; ou alors, surévaluer le coût des importations pour obtenir des autorités une quantités de devises plus grande que nécessaire. La différence est gardée au frais par une société complice, à l'extérieur.

M. Bahadur était passé maître dans l'art du conseil aux entrepreneurs en mal de billets verts. On en trouva chez lui des montants considérables, des bijoux et des titres de propriété d'une valeur totale de 4,6 millions de roupies. Le monsieur loge, depuis, dans une cellule.

En quelques mois, d'après le tableau de chasse officiel, 74 fonctionnaires de première catégorie ont été prématurément envoyés à la retraite, 22 ont été jetés sur le trottoir sans solde et 32 connaîtront les assises. *« Et ce n'est qu'un début »*, clame-t-on à North Block, le siège central des finances à New-Delhi. Deuxième point de la « campagne du dragon », la surveillance renforcée des frontières pour casser la contrebande : celle qui entre (matériels électroniques, lingots d'or, montres et autres biens de consommation introuvables en Inde), et celle qui sort (drogue, argent, métal, peausseries, antiquités, etc.). Une journée « coup de poing » a été organisée le 24 juin dans dix grands aéroports indiens. Tous les passagers, sans exception, ont été fouillés et leurs bagages passés au tamis. Une grande première qui a fait recette ce jour-là : par rapport aux déclarations quotidiennes, les revenus douaniers ont augmenté de 65 %.

« Jusqu'au bout... »

Une paille, quand on sait que la contrebande en Inde est presque équivalente au commerce légal, mais un terrifiant précédent pour les tricheurs. Plus de 800 contrebandiers ont été arrêtés entre le 1er janvier et le 30 octobre et 79 % d'entre eux ont été jugés et condamnés. Jamais la justice n'était allée si vite.

Et comme pour bien montrer qu'il était sérieux, Rajiv Gandhi lui-même, au retour d'un marathon à l'étranger, le 18 novembre, a réglé rubis sur l'ongle, 24 000 roupies de droit d'entrée pour une caméra vidéo et autres gadgets électroniques dont il est friand. Les gabelous de Delhi n'avaient jamais vu cela. *« Si tous les politiciens en voyage suivaient cet exemple*, déclare leur chef, *la moitié de nos problèmes seraient réglés. »* Pourtant, chacun a encore en mémoire le détestable incident qui s'est produit l'an dernier à Bombay quand les douaniers ont prétendu — crime de lèse-majesté — faire payer des droits à la cour du président de la République de retour d'une expédition-shopping à Los Angeles...

« Dorénavant, avertit M. Janardhan Poojari, ministre adjoint des finances, *c'est la guerre. Aucune pression politique ne sera tolérée... »* Gare aux combinards, aux magouilleurs et aux rois du backchich. Rajiv Gandhi a juré et répété qu'il irait *« jusqu'au bout de la corruption »*, et il a sonné la *« mobilisation générale de l'opinion publique »* contre les fraudeurs.

Dès juin dernier, le « rajah des finances » a constitué une nouvelle brigade antitriche, le *« Bureau of Economic Intelligence »* (BEI). Credo de ces *« nouveaux incorruptibles »* : *« sus au* mahmool (pot-de-vin) *haro sur les falsificateurs »*. Leur force ? Ils contrôlent et coordonnent les activités de tous les organes de recouvrement et de perception, ils travaillent main dans la main ave le FBI local et ils ne rendent compte qu'à V.P. Singh. Plus personne n'est à l'abri : ni les barons de la finance, ni les tsars immensément riches du cinéma populaire, ni les « grands moghols » de l'industrie.

Mandaté par Rajiv Gandhi, V.P. Singh, le « rajah des finances », n'y va pas de main morte dans sa lutte contre la fraude. « Et ce n'est qu'un début », dit-on dans les milieux financiers.

Le 4 juillet, au petit matin, deux cent cinquante inspecteurs et vérificateurs du fisc lancent leurs filets sur les bureaux de vingt « brokers » de la Bourse de Bombay. Certains n'ont pas encore rouvert leurs portes. En six mois, d'avril à septembre, les corsaires du fisc ont procédé à quatre mille trois cent quarante et une perquisitions, moitié plus que pendant la période correspondante de 1984. Le montant de l'évasion détectée, et prouvée, est passé de 5 milliards à 25,3 milliards de roupies. Dans le même temps, près de deux cents entreprises (contre cinquante-six) auront à répondre devant les tribunaux. Des descentes ont été organisées sur vingt-huit grandes maisons d'affaires et leurs filiales, les résidences privées et les bureaux de quatre-vingt-douze entrepreneurs de travaux publics, agents de change, bijoutiers et vendeurs de voyages ont été visités : cent vingt-quatre contrebandiers notoires et changeurs réputés, quoique clandestins, ont été consciencieusement lessivés, cent quarante-deux trafiquants de drogue sont tombés et les livres truqués de cent dix-huit comptables, architectes, médecins et avocats — ces professions qui préfèrent toujours le liquide au chèque — ont été épluchés.

Résultats, en trois mois : une razzia de biens saisis d'une valeur de 850 millions contre 510 millions seulement pendant la même période en 1984. La citadelle de l'argent est en transe. Le 1er novembre, les limiers du rajah se sont abattus sur Kapal Mehra, un magnat du textile, l'une des plus grosses fortunes de l'Union. Son groupe, Orkay, a la mauvaise habitude de sous-évaluer ses importations de polyester, pour échapper aux taxes. Kapal Mehra est arrêté et embastillé plusieurs semaines comme un vulgaire pick-pocket de la Vieille Delhi.

Cinq semaines plus tard, c'est le tour de S.L. Kirloskar, autre grand capitaine d'industrie, respecté et envié par toute la communauté d'affaires. Il connaîtra lui aussi quelque temps, et malgré ses quatre-vingt-quatre ans, la paille humide du cachot. Depuis, il y a eu Bajaj, le roi du « deux-roues », chez qui on a saisi 10 millions de roupies (en devises et bijoux), et d'autres encore. Le monde de la grande industrie a grogné d'inquiétude. Le vieux Kirloskar a laissé entendre que, si le climat de terreur durait, le commerce extérieur du pays en souffrirait, *« car plus personne ne prendra de risque »*.

Le coût de l'évasion fiscale

« Tout cela est indigne d'un pays civilisé », s'écria l'éditorialiste d'un quotidien proche des milieux d'affaires. *« C'est un scandale »*, tonna M. Pratap Bogilal, au nom de la chambre syndicale des commerçants. *« Le régime fiscal est tellement étouffant et complexe que 80 % des hommes d'affaires violent l'une ou l'autre de ses dispositions »*. *« Allons, allons*, intervient début décembre le président de la République lui-même, *tous les industriels ne sont pas mauvais, le gouvernement devra le comprendre. »* Jusqu'à K.K. Birla, le plus grand nom de l'industrie, qui ira en personne se plaindre à V.P. Singh du traitement *« honteux »* infligé à ses collègues.

Magnanime, le « rajah de North Block » fera un démenti et une concession. *« Non, il n'y a pas de portée politique aux raids fiscaux. Pas de chasse aux sorcières. »* En clair, même les grands patrons favorables au gouvernement sont et seront perquisitionnés. Il y a doute sur leur probité. *« Oui, il n'est pas juste que la presse fasse le procès des suspects avant leur jugement. »* Dorénavant, le *BEI* n'annoncera plus publiquement ses prises. Pour le reste, le ministre a plaidé non-coupable. *« La loi est la loi. Elle est la même pour tous (...) Certains s'enrichissent aux dépens du pays. C'est du vol (...) Ce n'est pas différent de l'exploitation coloniale, il faut que cela cesse. »*

L'évasion fiscale coûte officieusement entre 20 et 50 milliards de roupies en impôts directs annuels au Trésor indien. De quoi combler une bonne part du déficit budgétaire si un coup d'arrêt était donné. C'est ce que tentent, en créant la psychose, les « nettoyeurs » du rajah. Et celui-ci s'attend d'ailleurs, cette année, malgré la baisse des impôts, à un surplus de ressources en impôts et taxes d'au moins 20 milliards.

La carotte et le bâton

Certains barons ont demandé grâce. Le mois dernier, une grosse entreprise de travaux publics, Shah Builders, à Bombay, s'est dite elle-même prête à reconnaître une fraude de 50 millions si on lui laissait le temps de vendre quelques actifs pour payer. D'autres écrivent directement au rajah. *« Arrêtez les perquisitions. Donnez-nous le temps de mettre nos affaires en ordre. Il faut comprendre, nous n'avions pas l'habitude... »*

Le ministre n'a rien promis mais, avec le bâton, il a offert la carotte. L'assiette de l'impôt a été réduite dans le dernier budget, de même que la taxe sur les grandes fortunes. Et puis, phénomène sans précédent en Inde, le gouvernement s'est engagé à ne pas relever les taxes industrielles pendant les cinq ans qui viennent.

Des concessions qui sont venues s'ajouter à la déréglementation d'un certain nombre de secteurs, ce qui privera, au passage, nombre de fonctionnaires, distributeurs tout-puissants de licences industrielles, de leur *« mahmool »* mensuel. En échange de sa bonne volonté, et de ce qu'il appelle l'*« ouverture de l'économie »*, V.P. Singh a demandé une conduite irréprochable. *« Tous ceux qui viendront volontairement déclarer la totalité de leurs biens et revenus ne seront pas poursuivis pour leurs erreurs passées »*, avait-il annoncé en novembre à la télévision.

Vieille idée qui avait déjà été caressée en 1981 par Indira Gandhi, mais sans grand résultat. Le gouvernement de l'époque avait pourtant — ce qui n'est pas le cas cette fois — promis des arrangements à l'amiable, des abattements sur les factures en retard. Il avait aussi lancé un emprunt anonyme de 10 milliards de roupies qui présentait l'avantage d'assurer une totale immunité fiscale et pénale à ses souscripteurs, les agents du fisc n'ayant pas l'autorisation d'enquêter sur la provenance des fonds ainsi investis. On dit que Rajiv Gandhi a l'intention de recommencer l'opération. Mais l'emprunt de 1981 — remboursable en 1991 — et qui porte un maigre intérêt de 2 %, existe toujours. Il se négocie au marché noir, avec une prime de 40 %...

PATRICE CLAUDE.

Quatre millions de contribuables seulement...

New-Delhi. — Les trois quarts des revenus, théoriquement impossibles en Inde, échappent illégalement à l'impôt. Telle est la principale conclusion d'un rapport, commandé il y a plusieurs années par Indira Gandhi et publié en novembre par l'Institut national des finances publiques. Source principale de ce qu'on appelle ici l'« argent noir », l'évasion fiscale a permis le développement d'une économie parallèle estimée à environ 370 milliards de roupies (un peu moins de 250 milliards de francs), soit à peu près 20 % du produit intérieur brut.

Les auteurs du rapport n'ont pas pu établir avec certitude la valeur cumulée de tous les biens acquis avec l'« argent noir », ces quarante dernières années, mais certains économistes privés l'évaluent à environ 1 800 milliards de roupies (1 200 milliards de francs).

Le paradis de l'« argent noir »

Outre l'évasion fiscale intensément pratiquée — pour une population active de 250 millions d'individus, il n'y a, officiellement, que quatre millions de personnes imposables, — l'« argent noir » provient de la contrebande, des marchés parallèles, du jeu — illégal, sauf le tiercé et les loteries nationales, — des pots-de-vin et des donations aux partis politiques. On estime que les deux dernières élections de décembre 1984 et de mars 1985 ont coûté au parti gouvernemental autour de 4 milliards de roupies (2,6 milliards de francs), soit au moins dix fois plus que le montant autorisé.

Légaux, quoique limités jusqu'en 1969, les dons politiques devraient être, ainsi que M. Rajiv Gandhi l'a promis, rétablis dans les mois qui viennent. Mais tant que les finances des partis ne seront pas soumises à un audit officiel — ce qui est exclu actuellement, — il sera toujours possible de dépasser les limites permises...

Les principaux paradis de l'« argent noir » sont les secteurs des travaux publics et de l'immobilier — terrains et appartements vendus pour moitié de leur prix — et l'industrie du film : acteurs payés cash et non déclarés, producteurs empruntant sur le marché noir de l'argent à 40 et 50 % l'an, sous-évaluation des recettes en complicité avec les distributeurs...

Les revenus agricoles ne sont pas soumis à l'impôt, ce qui permet, en acquérant des fermes, de « laver » des sommes considérables. Acheter un hôtel et en gonfler les bénéfices d'exploitation aboutit au même résultat.

Outre les mesures traditionnelles d'assainissement, le gouvernement avait brutalement démonétisé, en 1978, toutes les grosses coupures de 1 000, 5 000 et 10 000 roupies. Ce fut un coup d'épée dans l'eau, mais il n'est pas impossible que l'opération soit répétée...

P. C.

UNE LETTRE DE L'AMBASSADE DES PHILIPPINES

A la suite du « bulletin de l'étranger » du 3 décembre dernier, intitulé « Parodie de justice à Manille » et faisant état de l'acquittement des militaires inculpés par une commission présidentielle de complot et complicité dans l'assassinat du sénateur Aquino, nous avons reçu une lettre de l'ambassade des Philippines à Paris dont nous reproduisons ci-dessous l'essentiel.

Les explorateurs espagnols qui ont mis pied les premiers aux Philippines ont trouvé une culture impliquant entre autres un système de lois et une procédure pour administrer la justice. Ceux-ci ont été par la suite raffinés par l'établissement de lois et de tribunaux inspirés par le système occidental, mais qui préservaient toujours l'instinct de justice inné des indigènes philippins.

Dans le cas du meurtre d'Aquino, l'acquittement des accusés n'a pas été une parodie de justice, car cela a été simplement le fait que l'accusation n'a pu prouver son cas d'une façon crédible, gênée peut-être par le fait que certains témoignages ont été trouvés irrecevables par une Cour supérieure qui a simplement appliqué la garantie constitutionnelle contre des déclarations auto-incriminatoires.

De plus, il n'y a pas eu de claire évidence liant les accusés aux prétendues accusations.

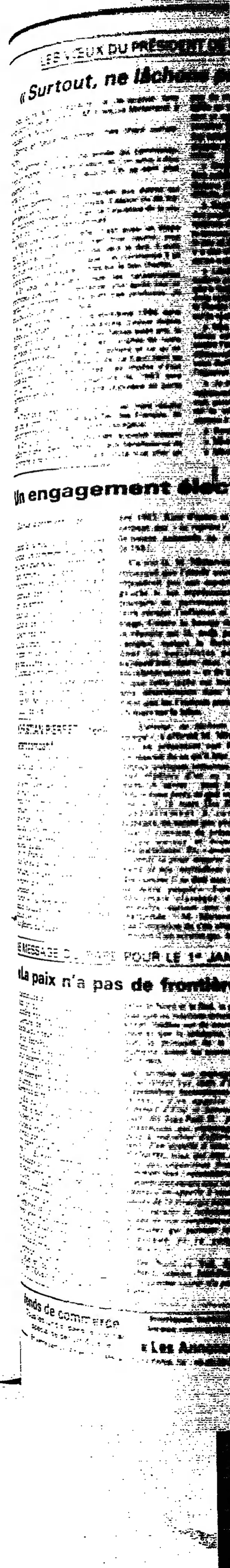

هكذا من الأصل

politique

LES VŒUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Surtout, ne lâchons pas la rampe ! »

Voici, dans son intégralité, la déclaration faite mardi soir 31 décembre par M. François Mitterrand, à l'occasion du Nouvel An :

« Bonne et heureuse année, mes chers compatriotes.

» Une année qui finit, une année qui commence. C'est un moment grave et joyeux, et l'on aime à être ensemble un soir comme celui-ci. On se sent plus forts, plus unis.

» Alors comment ne pas penser aux autres qui sont seuls et qui souffrent, privés d'espoir ou de travail, malades, otages, victimes de l'injustice de la vie, ou, pire, de l'injustice des hommes.

» Mais une année nouvelle, c'est aussi un étape pour la France, une étape bien trop courte, trop courte pour en juger. Voyez, on peut le dire, il aura fallu plus de quatre ans pour que l'on commence à se rendre compte que nous sommes sur le bon chemin.

» Et vous remarquerez que les catastrophes annoncées avec tant d'insistance, jour après jour et pendant des années, ne se sont pas produites. Je crois pouvoir dire, au contraire.

» L'inflation recule et nous abordons 1986 dans la meilleure situation que nous ayons connue depuis dix-huit ans. Pour la première fois depuis seize ans, le chômage a cessé de croître. Les comptes de notre commerce extérieur — ce qu'on achète et ce qu'on vend à l'étranger — sont équilibrés. Le franc tient sa place parmi les monnaies fortes. Les impôts d'Etat ont diminué. L'emprunt obligatoire de 1983 sera remboursé en janvier. L'épargne populaire se porte bien.

» Tout cela n'est pas tombé du ciel, mais résulte de vos efforts. Et moi, je suis fier des Français. Ils protestent toujours, mais ils sont courageux.

» On a dit que nos réformes sociales avaient coûté trop cher. Demandez donc aux bénéficiaires de la retraite à soixante ans si cela coûte trop cher un peu de repos après tant de travail ; demandez ce qu'ils en pensent à ceux qui m'écoutent en cet instant et qui ont pu prendre pour Noël une cinquième semaine de congés payés ; demandez aux familles, aux salariés du SMIC, aux personnes âgées, aux handicapés si cela coûte trop cher que de les aider à vivre mieux.

» Croyez-moi, un peuple, pour être grand, doit être solidaire. Et bien ! il faut continuer. Surtout, ne lâchons pas la rampe ! Ce sera difficile encore, très difficile, mais nous finirons par gagner.

» Regardons autour de nous. La liste est longue des peuples écrasés par la guerre, par l'oppression, la tyrannie et le racisme et qui ne peuvent, comme nous le faisons en cette veille du Nouvel An, célébrer dans la joie et dans la liberté leur fête traditionnelle. Oui, il y a des moments où l'on mesure vraiment la chance qu'on a de vivre libre dans un pays comme le nôtre.

» Libre et fort. Troisième puissance militaire, cinquième puissance industrielle dans le monde, engagée à fond dans la construction de l'Europe, écoutée dans le tiers-monde, et cette année vous avez vu que la France et Paris s'étaient trouvés, une fois de plus, sur la route qui conduit à la détente et à la paix.

» Mes chers compatriotes, des élections législatives auront lieu au mois de mars prochain. Elles seront l'occasion d'un débat normal et sain dans une démocratie. Vous ferez ce que vous voudrez. Mais je vous demande de préserver ce qui a été conquis sur l'injustice sociale et sur la crise économique.

» Je souhaite que rien ne vienne compromettre le redressement qui mobilise toutes nos forces. Quant à moi, garant de l'unité nationale, je serai là pour assurer la continuité de nos institutions et répondre comme il se doit aux volontés de notre peuple.

» Bonne et heureuse année, pour vous tous.

» Vive la République !

» Vive la France ! »

LA PLATE-FORME COMMUNE DU RPR ET DE L'UDF

« Le socialisme n'a été qu'un échec »

Dans son numéro 196 daté du 31 décembre, la lettre confidentielle *Mardi matin*, que publient MM. Michel Bassi et Patrice Duhamel, présente à ses abonnés le texte du préambule qui doit introduire — sous réserve de quelques modifications de forme — la plate-forme commune de l'opposition dont le RPR et l'UDF ont annoncé la publication pour le 16 janvier.

Ce préambule, que *le Figaro* du 1er janvier présente à ses lecteurs, en première page, comme « *les vœux de l'opposition unie* », indique :

« *1986 est une chance pour la France et les Français.*

Le socialisme n'a été qu'un échec : 500 000 emplois de moins qu'en 1981, 3 millions de demandeurs d'emploi, 1 point de croissance en moins que la moyenne des pays européens. Le constat est sans appel. Par sectarisme et par incompétence, le pouvoir socialiste a gravement compromis les chances de la France. Notre économie se voit aujourd'hui distancée. Notre société attend avec une impatience grandissante que soient enfin prises en compte ses aspirations nouvelles.

» Il faut :

» — Libérer les initiatives individuelles dans la vie économique, dans la vie sociale, dans la vie culturelle ;

» — Redonner leur vraie place aux valeurs de responsabilité et d'effort ;

» — Proposer un projet de société exprimant l'identité nationale et auquel puisse adhérer la communauté française tout entière.

» La France a toutes ses chances pour répondre à l'échec par le renouveau, c'est-à-dire :

» — Retrouver un niveau de croissance égal ou supérieur à celui de nos partenaires européens, et donc créateur de richesse et d'emplois ;

» — Desserrer la tenaille de l'endettement extérieur par le retour à la compétitivité, et de l'endettement intérieur par la remise en ordre des finances publiques ;

» — Assurer le respect exigeant des libertés dans un contexte de sécurité pour chacun.

» Dans l'esprit de la Ve République, doit se dégager à l'Assemblée nationale une majorité claire et connue de tous. Les Français sont justement attachés à « leur » député. En revenant par l'instauration de la proportionnelle ces principes d'efficacité et de transparence, les socialistes ont méconnu l'esprit des institutions et en compromettent gravement le fonctionnement. C'est la raison pour laquelle les formations signataires de la présente plate-forme réaffirment leur attachement au scrutin majoritaire, qu'elles s'engagent à rétablir sans délai.

« Les Françaises et les Français attendent »

» Par-delà les institutions, ce sont nos libertés elles-mêmes qui sont en cause. C'est pourquoi une meilleure garantie constitutionnelle devra être assurée pour les libertés publiques et individuelles, au premier rang desquelles les libertés de travailler, de produire et d'échanger, le libre choix de l'école, le droit de propriété, la liberté de la presse et de la communication.

» Pour atteindre ces objectifs, le RPR, l'UDF et les formations signataires ont défini, dans la « Plate-forme pour gouverner ensemble », un certain nombre d'actions précises à mettre en œuvre sur la législature.

» Il ne s'agit pas d'un catalogue complet de mesures précises, impossibles à établir à l'avance dans l'ignorance où nous sommes du bilan exact de la gestion socialiste. Mais il s'agit d'affirmer sans tarder, en soulignant quelques actions prioritaires, notre volonté d'engager notre pays sur une voie nouvelle : celle de la liberté, du progrès et de la grandeur de la France.

» Aujourd'hui, les Françaises et les Français attendent. Ils attendent de renouer avec la croissance pour retrouver l'emploi et le progrès social ; ils attendent plus de libertés individuelles et d'autonomie personnelle ; ils attendent que leur pays retrouve la place qui lui revient en Europe et dans le monde.

» Conscientes du lourd passif accumulé depuis 1981, les formations politiques de l'opposition parlementaire n'en sont pas moins résolues à répondre sans délai à ces attentes, avec détermination et clarté.

» C'est tout le sens de leur plate-forme pour gouverner ensemble. »

Mardi matin précise que la plate-forme du RPR et de l'UDF se présentera sous la forme d'un document de vingt sept pages divisé en trois chapitres intitulés « *Libérer l'économie pour assurer le progrès social* », « *Promouvoir une société de libertés* », « *Redonner sa vraie place à la France* », et auquel s'ajouteront cinq pages « *décrivant vingt engagements fondamentaux* ».

Un engagement électoral confirmé

(Suite de la première page.)

« *Il aura fallu plus de quatre ans pour que l'on commence à se rendre compte que nous sommes sur le bon chemin* », souligne-t-il. Ce « *bon chemin* », tracé sur le terrain économique depuis trois ans et demi seulement (le plan de rigueur de juin 1982 puis celui d'austérité de mars 1983), est peut-être reconnu comme tel, mais ne se transforme pas encore en intentions de vote. Le pouvoir n'a rien d'autre à offrir que la douloureuse « *poursuite, sans faiblesse, de l'effort de redressement national* », selon la formule utilisée par M. Mitterrand dans son allocution de vœux du 31 décembre 1983. Rien d'autre et certainement pas « *la reprise* » imprudemment annoncée au réveillon de 1981.

Ce soir-là, M. Mitterrand avait remarqué que l'année nouvelle ne répondrait pas aux espoirs de la gauche si ses représentants aux pouvoirs ne parvenaient pas à faire reculer l'inflation et le chômage. Contre la hausse des prix, la réussite est là, mais pas pour l'emploi, malgré la stabilisation dont les socialistes peuvent aujourd'hui faire état. Or les socialistes savent — et ils le disent — que cette tache sur leur action sera déterminante dans le jugement que les Français porteront le 16 mars sur le bilan.

« *Surtout, ne lâchons pas la rampe* », a affirmé M. Mitterrand qui, en présentant aux Français un résumé de ce qu'il leur dit déjà depuis quelques semaines et qu'il leur répétera d'ici au mois de mars. A savoir : mon bilan est bon, « *vous ferez ce que vous voudrez* » le 16 mars (les élections, contrairement à certaines rumeurs, ne seront pas avancées), mais il convient de préserver les acquis sociaux et économiques des socialistes. Et, « *quant à moi, je serai là pour assurer la continuité de nos institutions et répondre comme il se doit aux volontés de notre peuple* ». Formulation désormais classique dont on retiendra surtout une certitude réaffirmée : M. Mitterrand n'a pas l'intention de s'en aller au lendemain d'un scrutin qui, bien qu'il s'y intéresse au point d'y engager ses propres forces, n'est pas le sien.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. CHRISTIAN PIERRET : réellement combatif

M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, estime que M. Mitterrand « *s'est montré, à la fois, le président de tous les Français mais aussi personnellement engagé et réellement combatif* ». *En rappelant les bons résultats obtenus sur le plan économique et en soulignant qu'ils étaient dus aussi bien à l'action du gouvernement et de la majorité qu'aux efforts consentis par les Français, le président a tracé l'enjeu de mars 1986 : continuer dans le redressement national — même avec certains sacrifices demandés à ceux qui peuvent les fournir — ou renoncer jusqu'aux acquis sociaux essentiels obtenus depuis 1981* », a ajouté le rapporteur général du budget.

BIBLIOGRAPHIE

« LE ROY FRANÇOIS » DE JEAN-MICHEL ROYER

Une divertissante chronique de la Cour

Saint-Simon s'était déjà réincarné en André Ribaud pour donner dans les années 60 les chroniques *du règne de « Carolus Rex »*. Un nouvel avatar lui a fait céder sa plume à Jean-Michel Royer pour de nouvelles « *Chroniques de la Cour et de la ville* ». Mais il s'agit cette fois-ci de celles du « *Roy François* ».

Ce genre littéraire tolère l'indiscrétion et l'insolence mais il requiert surtout le talent. Notre nouveau duc ne manque d'aucune de ces trois vertus. Il pousse même l'art de la parodie jusqu'à mêler les siècles en mettant en scène aussi bien le roi Charles (son préféré avoué), que Victor Hugo, François Rabelais que François Mauriac, Chateaubriand que Mme de Sévigné, Honoré de Balzac que Ferdinand Céline ou Conan Doyle.

Mais le plaisir que prend et que nous donne Jean-Michel Royer ne se limite pas à ces pastiches alertes. Il introduit les nouveaux courtisans. On assiste à l'ascension du jeune « Lolo » devenant « Fafa » et « *Grand déployeur de l'industrie* » puis baron et chef du conseil à la place du « *Cardinal Mauroyfrançois qui n'était qu'un âne mitré* ».

On revit les intrigues autour de « *M. de Sainte-Honorine* » et ses entreprises contre « *le Roy des Roses* ». On croise aussi M. de Bity se réconciliant avec l'ancien Roy et lui disant, tel Oreste :

« Qui l'eût dit qu'en ce lieu où [les Goncourt ripaillent
Saint-Simon ourdirait nos [chères retrouvailles ?
Qu'après plus de six ans que [je t'avais perdu
Autour d'un bar flambé tu me [serais rendu ? »

Car l'ennemi commun est pour eux M. des Broteaux, « *la science infuse et le faisant parfois trop sentir, néanmoins fin comme l'ambre, il vous semblera un prélat sortant de la Curie.* »

Tout y passe jusqu'aux « *mamours* » que « le grand culturel » prodigue à sa majesté et aux intrigues de M. le premier valet de chambre Attali pour faire de ce pamphlet une divertissante chronique et un pittoresque tableau du monde politique contemporain.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Le Roy François*, par Jean-Michel Royer. Le Pré aux clercs, 271 pages, 98 F.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

La CFDT persiste à demander la flexibilité

« *Tout n'est pas encore perdu* », estime M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, pour que le projet gouvernemental d'aménagement du temps de travail prenne force de loi. Forte de cette conviction, la CFDT s'est résolue à donner, avec une conférence de presse tenue le dernier jour de l'année, le coup d'envoi d'une campagne en faveur du texte. Celui-ci, qui doit être soumis à l'approbation du Sénat, devrait passer ensuite devant l'Assemblée nationale réunie en session extraordinaire pour une adoption en seconde lecture. « *Une contre-attaque est encore possible* », affirme M. Maire, malgré les difficultés de calendrier et les hésitations politiques. « *Nous pouvons faire juge l'opinion publique* », dit-il en se référant aux résultats de sondages favorables à l'aménagement du temps de travail, et il annonce une distribution massive de tracts sur ce thème.

Plus que jamais attachée à ce projet, dont elle s'était fait l'ardent propagandiste au moment où le gouvernement hésitait encore à le présenter, la CFDT jette donc son poids dans la balance, bien qu'elle soit relativement isolée dans le monde syndical où la CGT donne dans l'opposition systématique, où Force ouvrière se mure dans un silence réprobateur et où la CFTC exprime quelques réserves.

Il y aurait des « *risques sérieux dans le cas où la loi ne serait pas votée* », explique M. Maire, soucieux d'endiguer « *un libéralisme destructeur* », « *une déréglementation généralisée* ».

« *Le gouvernement peut faire échec aux manœuvres de retardement* », assure-t-il. Il a demandé à rencontrer M. Alain Poher, président du Sénat, pour le convaincre d'inscrire le sujet à l'ordre du jour. Il a surtout écrit au président de la République et au premier ministre (*le Monde* du 1er janvier) pour leur rappeler « *toute l'importance* » accordée par la CFDT au vote de cette loi. « *Il nous apparaît urgent que ce projet de loi aboutisse* », insiste M. Maire. Le gouvernement hésite à convoquer une session extraordinaire du Parlement au mois de février pour éviter que la flexibilité ne se trouve au centre de la campagne électorale.

Quel que soit le résultat de cette ultime démarche, et au risque de sembler voler au secours du gouvernement socialiste, la CFDT tente de prendre date. En termes très sarcastiques, M. Maire puis M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, se sont attachés à renvoyer dos à dos le CNPF et le Parti communiste, accusés d'être « *les deux compères qui utilisent la flexibilité comme repoussoir* » et de s'invectiver au nom de leur « *archaïsme fondamental commun* ».

« *Le patronat officiel manœuvre (...) Il a cédé aux mirages de mars 1986 (...) La politique passe pour lui avant les intérêts, non seulement des salariés, mais aussi des entreprises* », a affirmé M. Maire en observant que « *le CNPF utilise habilement le PCF ; il a plongé jusqu'au cou dans la politique politicienne* ». Ce faisant, juge la CFDT, le risque est désormais grand de voir la France prendre « *dix ans de retard de plus* », provoqués par la « *confusion* » qui s'est instaurée autour du débat sur la flexibilité. « *Si le CNPF gagne la partie, les économies allemande, américaine, japonaise surclasseront l'économie française, qui s'enfoncera dans le déclin* », prédit M. Maire.

ALAIN LEBAUBE.

LE MESSAGE DU PAPE POUR LE 1er JANVIER

« La paix n'a pas de frontières »

Le message traditionnel du pape à l'occasion du 1er janvier prend un caractère particulier en 1986, à l'ouverture de l'Année internationale de la paix décrétée par l'ONU.

Pour Jean-Paul II, les tensions internationales restent plus que jamais déterminées par les situations d'injustice et de sous-développement, par le commerce des armes, par le « *spectre* » de la guerre nucléaire.

« *La paix est compromise*, affirme le pape, *par l'exploitation socio-économique de la part de groupes d'intérêt. (...) Elle est compromise par les divisions sociales opposant les riches aux pauvres. (...). Elle est compromise lorsque l'usage de la violence engendre les fruits amers de la haine et de la division. (...) La paix est continuellement compromise par des droits acquis, par des interprétations divergentes et opposées. Elle peut même être habilement manipulée au service d'idéologies et de systèmes politiques ayant comme but ultime la domination.* »

Appelant à un nouvel effort de dialogue et de négociations entre l'Est et l'Ouest et de coopération entre le Nord et le Sud, le pape propose que les relations internationales soient fondées sur de nouveaux critères et que la solidarité, la fraternité, la primauté de la personne humaine, soient les nouveaux noms de la paix.

Il termine son message par un appel direct aux chefs d'Etat, aux responsables économiques et militaires. « *J'en appelle à vous, hommes d'Etat et hommes politiques*, dit Jean-Paul II : *prenez les orientations qui encourageront les gens à redoubler d'efforts dans ce sens. J'en appelle à vous, hommes d'affaires, vous qui êtes responsables des organismes financiers et commerciaux : reconsidérez vos responsabilités envers tous vos frères et sœurs. J'en appelle à vous, responsables de la stratégie militaire, officiers, savants et techniciens : faites usage de vos compétences dans des domaines qui puissent favoriser le dialogue et la compréhension.* » (...)

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, conclut Jean-Paul II, « *la paix comme valeur n'a pas de frontière* ».

● Nouvelle-Calédonie : *loi d'amnistie.* — La loi d'amnistie applicable en Nouvelle-Calédonie a été promulguée au *Journal officiel* du 1er janvier. Ce texte indique que « *sont amnistiées toutes infractions commises antérieurement au 30 septembre 1985, à l'occasion d'événement d'ordre politique ou social en relation avec la détermination du statut de la Nouvelle-Calédonie, à condition que ces infractions n'aient pas entraîné la mort ou des infirmités permanentes au sens de l'article 310 du code pénal ou qu'elles ne soient pas constituées, sur la personne d'agents de la force publique, dans l'exercice de leurs fonctions, par des coups et blessures volontaires ou des tentatives d'homicide volontaire* ».

● Mme *Lucette Michaux-Chevry déboutée.* — M. Jean-Michel Guth, premier vice-président du tribunal de Paris, a débouté Mme Lucette Michaux-Chevry, conseiller général de la Guadeloupe, qui demandait, en référé, la saisie d'un livre intitulé *la Dernière donne du président* (*le Monde* du 31 décembre). Dans cet ouvrage de politique-fiction, les auteurs, Michel Chemard et Christian Durante, imaginaient l'assassinat par des terroristes de Mme Michaux-Chevry. Cette dernière considérait qu'il y avait là « *délit d'incitation au meurtre* ». Dans l'ordonnance qu'il a rendue, le magistrat fait observer que, « *en raison du caractère évident de fiction et de l'absence de tout élément intentionnel* » de l'ouvrage, les deux passages litigieux concernant Mme Michaux-Chevry ne peuvent être considérés comme une provocation directe au meurtre.

LA BD AU PARLEMENT

La plus ancienne des associations françaises de journalistes politiques, l'Association des journalistes parlementaires, fondée en 1890, se met au goût du jour. Pour la première fois, en effet, elle vient de concevoir et de publier une bande dessinée due au crayon de Plantu, illustrant de façon plaisante l'austère et complexe procédure législative. Sous le titre *Comment naît une loi*, cette BD en couleurs sur carton plastifié montre les étapes de l'élaboration des lois depuis l'idée qui leur donne naissance jusqu'à leur publication au *Journal officiel*. Le président de l'Association, en présentant cette initiative, a souligné qu'elle « *correspondait au souci de développer l'instruction civique* » et qu'elle « *pourrait être utile non seulement aux élèves et étudiants, mais aussi aux militants des partis politiques, aux candidats pour les élections et, pourquoi pas, aux... futurs députés aux-mêmes* ».

★ **En vente (15 francs) au siège de l'Association des journalistes parlementaires, Assemblée nationale, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.**

Appel aux anciens jocistes

J.O.C.F

Dans le but d'écrire une histoire de la JOC de la Région parisienne entre 1940 et 1947 nous recherchons des témoignages.
Vous qui avez été jociste sous l'occupation allemande
Vous qui avez été mobilisé en 1940 et prisonnier
Vous qui avez été déportés du travail (STO)
Vous qui avez été emprisonné ou déporté pour faits de résistance
Votre témoignage appartient à l'HISTOIRE.

Ecrivez à « Histoire de la JOC », 49 Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS, vous recevrez un questionnaire qui vous aidera à rédiger votre témoignage.

fonds de commerce
Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 40 ans
boutiques, bureaux, locaux commerciaux
« Les Annonces »
En vente partout, 4 F et 36, r. Malte, 75011 PARIS. Tél. : 48-05-30-30

société

L'arrestation de trois terroristes par la DST : un succès, des mystères

Trois hommes, qui s'apprêtaient à déposer une bombe dans la soirée du lundi 30 décembre à la synagogue de la rue Copernic à Paris seizième arrondissement, ont été interpellés dimanche avec assez de pièces à conviction — plan, matériel, texte de revendication — pour les contraindre à reconnaître leurs intentions et pour les déférer à la justice. Un « *beau coup* », aboutissement d'un « *travail de routine étalé sur un mois* » de la Direction de la surveillance du territoire (DST) qui, après plusieurs succès récents — notamment contre les Arméniens de l'ASALA et les Libanais des FARL —, confirme ainsi qu'elle est actuellement de fer de lance de la lutte antiterroriste.

Pourtant, les hauts responsables policiers boudent un peu leur plaisir. La réserve l'emporte sur les communiqués glorieux. Cette attitude discrète peut surprendre. La prévention, qui est l'ambition même de tout bon travail de renseignement, n'a-t-elle pas, cette fois, fait ses preuves, démasquant les terroristes avant l'acte criminel ? En fait, la prudence des commentaires policiers s'explique sans doute par l'ambiguïté de cette affaire.

Côté face, un modèle d'enquête, « *une procédure bien faite, un dossier qui tient bien* », selon le commentaire autorisé de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction parisien spécialisé dans les affaires de terrorisme et désormais chargé de ce dossier. Mais côté pile, des zones d'ombre, des invraisemblances, une filière inattendue qui laisse les enquêteurs un peu sur leur faim.

Antisémites

La partie émergée de cet iceberg ne recèle plus de secrets. Les faits sont limpides. Début décembre — renseignement, contrôle de routine ? — la DST repère un individu en train de prendre des photos devant la synagogue de la rue Copernic, cible en 1980 (quatre morts, neuf blessés) de terroristes jamais retrouvés, mais identifiés comme venant du Proche-Orient. Le photographe amateur est à son tour photographié par les policiers du contre-espionnage, pris en filature, repéré, mis sur table d'écoute. Les enquêteurs établissent alors que ses contacts sont à Madrid. Un dispositif d'alerte est mis en place avec la police espagnole qui permet de signaler l'arrivée à Paris, dimanche 29 décembre, de trois hommes chargés de la phase opérationnelle de l'attentat, en provenance de la capitale espagnole.

Porteurs de faux passeports portugais, ils sont arrêtés à la sortie de l'hôtel Madeleine-Palace, à Paris-1er, où ils venaient de louer trois chambres. Il s'agit de deux Portugais — Joao Manuel Da Cruz, vingt-sept ans et Carlos Alberto Caetano, cinquante-six ans, et d'un Egyptien, Abdel Raouf Maher Mohamed Helmi, trente-huit ans. Dans la chambre 107 de l'hôtel, celle de l'Egyptien, les policiers découvrent le matériel du parfait fabricant d'une bombe artisanale : acide nitrique et sulfurique, piles électriques, flashes au magnésium, ruban adhésif, paire de ciseaux, plaque métallique, sachets de clous, fer à souder, fils électriques, montres-réveilles, etc. Sur l'un des hommes, ils saisissent un plan de repérage de la synagogue : la bombe, qui aurait eu l'effet de projection de grenades défensives, devait être déposée, lundi, à l'heure du dîner, dans le patio de la synagogue.

Un lien avec l'Argentine

En fouillant l'un des Portugais, Caetano, les enquêteurs trouvent trois lettres de revendication, dont l'une était destinée à l'AFP, signées d'un « *commando Llamado de Jésus Christo* » (l'appel de Jésus-Christ), d'un « *commando San Petro les résistants* », mentionnant la « *lutte des Chrétiens pour la libération de leur Lieu-saint* » et affirmant la nécessité de « *nettoyer Israël de tous les Juifs* ». Signatures antisémites mystérieuses, inconnues jusqu'alors.

Mais la DST va obtenir quelque lumière des terroristes eux-mêmes. Pris par surprise, ils parlent. Notamment les deux Portugais qui sont, en fait, des tueurs recrutés pour l'occasion et payés au contrat. Montant, assurent-ils : 100 000 pesetas (5 500 francs environ). Ils précisent que leur interlocuteur à Madrid était un dénommé « Paul », qui les mit en rapport avec l'Egyptien. Celui-ci, qui aurait été recruté par un certain « Rabah », d'origine libanaise, devait fabriquer l'engin explosif. Deux autres personnes, assurent-ils encore, auraient dû se présenter à l'hôtel parisien afin de l'aider dans cette tâche.

Reste la partie immergée. Qui sont les commanditaires ? Qui manipule ces terroristes d'occasion ? Pourquoi ce genre de revendications ? Au ministère de l'intérieur on est satisfait, mais on minimise : « *Du bon travail, mais plutôt une affaire de traîne-patins. Des petits mecs. Pas l'affaire du siècle.* » Une retenue qui ne peut être mise au compte de la seule modestie, même s'il est vrai que M. Pierre Joxe, depuis qu'il est ministre de l'intérieur, s'est toujours refusé aux surenchères politiques sur les succès policiers.

Ce commentaire réservé laisse entendre que toute la filière n'a pas été remontée. Comme si ces terroristes, si bavards et si bien « habillés » par la DST, selon le jargon policier pour souligner un travail bien fait, gardaient au fond tout leur mystère. Pour l'heure, les correspondants en France — le photographe amateur, les deux visiteurs attendus — n'ont pas été arrêtés. De même pour les recruteurs à Madrid. Pourquoi ?

Cette interrogation est renforcée par un autre élément apparu durant la phase préliminaire de l'enquête. Ecoutes, filatures, renseignements auraient, en effet, mis en évidence les liens de la structure madrilène avec des correspondants argentins ; plus précisément avec une fraction du mouvement péroniste, dont le kaléidoscope, de l'ultra-gauche à l'ultra-droite, est connu. La signature « *Llamado de Jesus-Christo* » correspondrait à cette filière et renverrait à des attentats antisémites commis en Argentine.

L'information judiciaire confiée à M. Bruguière permettra-t-elle d'en savoir plus ? Ce projet d'attentat révèle-t-il à nouveau, comme on l'a déjà vu avec certains Allemands de l'Ouest du groupe Hoffmann, l'imbricaton d'extrémistes de droite avec le théâtre proche-oriental et le terrorisme palestinien ? Ou bien s'agit-il d'un classique jeu de poupées gigognes, où les commanditaires manipulent des intermédiaires et des exécutants qui croient agir pour d'autres mobiles ? Est-il vrai, dans cet ordre d'idées, que l'Egyptien arrêté a séjourné en Lybie du 29 octobre au 21 novembre, avant de rejoindre Madrid, via Casablanca ? Ultime hypothèse, la DST en sait-elle plus, mais le pouvoir politique préfère-t-il la discrétion au moment où des tractations sont en cours pour obtenir la libération des otages français au Liban ?

Seule certitude : les trois hommes ont été écroués mardi soir. De lourdes charges pèsent sur eux : association de malfaiteurs, usage de faux documents administratifs, infraction à la législation réprimant la détention de substances de nature à entrer dans la composition d'un explosif.

EDWY PLENEL.

LES NOUVEAUX HABITS DE LA TOUR EIFFEL

Indifférente aux batailles d'amendements et autres péripéties fourrés de la cinquième chaîne de télévision, la tour Eiffel a brillé de tous ses feux aux douze coups de minuit de la Saint-Sylvestre. Alors que la voix de Catherine Deneuve présentait les vœux de la capitale aux Parisiens, quatre puissants faisceaux lasers convergeaient vers le sommet de la tour, éclairé de l'intérieur par deux cent quatre-vingt-douze projecteurs au sodium, un feu d'artifice a ensuite été tiré dans la nuit glacée, avec un bouquet final culminant à 600 mètres au-dessus de la foule.

L'éclairage « par l'intérieur », inauguré pour cette occasion, est le nouvel habit de lumière de la tour, qui fêtera son centenaire en 1989. Les projecteurs au sodium disposés dans les poutrelles éclairent davantage que les anciens projecteurs installés aux quatre pieds. Ils ont aussi l'avantage de consommer beaucoup moins d'électricité. Leur installation a coûté 3 millions de francs.

DANS LE VAL-D'OISE

Un homme divorcé tue cinq personnes (dont ses trois enfants) avant de se donner la mort

Un homme divorcé âgé de trente-trois ans, M. Fouad Bousaoune, a, dans la soirée du mardi 31 décembre, tué cinq personnes, dont ses trois enfants, et blessé grièvement une femme avant de se donner la mort.

Fouad Bousaoune, domicilié à Sarcelles (Val-d'Oise), s'était d'abord rendu en voiture, vers 23 heures, au domicile de ses anciens beaux-parents à Villiers-le-Bel. Là, il a successivement tiré sur le père, la sœur et la mère de son ancienne épouse avant de prendre la fuite. Les deux premiers ont été tués, tandis que la mère était grièvement blessée.

Prévenus par les voisins, les sapeurs-pompiers emmenaient la victime au service de réanimation du centre hospitalier de Gonesse, tandis que les policiers se précipitaient à l'appartement où résidaient les enfants du couple, dans un grand ensemble de Sarcelles. Arrivés au bas de l'immeuble, ils entendaient plusieurs coups de feu ; enfonçant aussitôt la porte, ils devaient découvrir, dans l'entrée, le cadavre de M. Bousaoune, qui avait mis fin à ses jours en se tirant une balle dans la tête.

Sur leurs lits, gisaient les trois enfants du couple, âgés de un, trois et cinq ans, tués d'une balle de pistolet de gros calibre en pleine tête pendant leur sommeil.

● *Suicide d'un détenu à Nîmes.* — Un détenu de la maison d'arrêt de Nîmes (Gard), Serge Pous, trente-six ans, s'est donné la mort par pendaison dans sa cellule, pendant la nuit du lundi 30 au mardi 31 décembre.

Serge Pous, originaire de Perpignan, prévenu de vol aggravé et en attente de son jugement, était, depuis quelque temps, atteint de dépression.

SPORTS

PATINAGE DE VITESSE

Une affaire de famille

De notre correspondant

Grenoble. — Le patinage de vitesse figure, avec la luge (une trentaine de licenciés), le bobsleigh (soixante licenciés), le curling (cent quarante licenciés), parmi les sports de glace dont les effectifs restent faméliques. Au cours des dix dernières années, le patinage de vitesse a vu le nombre de ses pratiquants chuter de mille deux cents à moins de cinq cents licenciés. Les Jeux olympiques d'hiver de 1968 à Grenoble donnèrent pourtant pendant quelques années à ce sport un regain d'intérêt, mais « *l'effet Jeux olympiques s'est vite estompé* », constatent les responsables de la Fédération française des sports de glace. Ainsi, l'anneau de vitesse de la capitale des Alpes, qui parvenait à réunir régulièrement quelque quatre cents coureurs au milieu des années 70, n'en voit aujourd'hui que quelques dizaines à s'accrocher à cette discipline.

Ce sont désormais dans les patinoires parisiennes que se recrutent le plus grand nombre de pratiquants. Parmi ceux-ci, figure le couple Van Helden.

« Trop latins »

Le mari, âgé de trente-sept ans, qui fut sous les couleurs des Pays-Bas recordman du monde du 1 500 mètres, est, depuis sa naturalisation, il y a quatre ans, le leader incontesté du patinage de vitesse français. Il se classe d'ailleurs quatrième aux derniers Jeux olympiques de Sarajevo dans le 1 500 mètres. Il a dominé de très loin, samedi 28 et dimanche 29 décembre, lors des championnats de France « All round », disputés à Grenoble les 1 500 mètres, 5 000 mètres et 10 000 mètres, s'inclinant seulement dans les 500 mètres face au Parisien Marc Bella, l'un des spécialistes français des épreuves de vitesse en patinoire.

Son épouse, qui a battu le record de France du 5 000 mètres en 8 mn 16 s. 90/100e, en dépit d'un fort vent, a elle aussi remporté le titre national, laissant la victoire uniquement dans le 500 mètres à Stéphanie Dumont, Marie-France Van Helden-Vives, âgée de vingt-cinq ans, qui fut depuis ses premiers pas sur des patins championne de France, continue de dominer, comme son époux, le patinage français.

Compte tenu de ses faibles effectifs et du nombre très limité des anneaux de vitesse — un artificiel à Grenoble et un en glace naturelle à Chamonix, — ce sport... piétine. L'un des responsables de la Fédération française des sports de glace se demande si « *les Français ne sont pas trop latins pour le pratiquer* ». Il est vrai que les efforts demandés aux patineurs sont si intenses et la discipline de vie si contraignante pour obtenir la puissance nécessaire à mettre au service de la technique du patinage, que beaucoup d'entre eux renoncent très vite. C'est pourtant à ce prix qu'à trente-sept ans, Hans Van Helden « survit » fort bien dans cette discipline.

CLAUDE FRANCILLON.

MÉDECINE

TÉMOIGNAGE

Survivre en clinique

Un lecteur parisien, M. Faivre d'Arcier, nous adresse le témoignage suivant :

Les déficiences, parfois évoquées, des organismes officiels de la santé publique laissent le plus souvent dans l'ombre celles, combien plus graves, d'établissements privés, « conventionnés » et jouissant de l'aide financière de collectivités régionales et locales. Sous des apparences trompeuses d'un simili-luxe tape-à-l'œil (moquettes, marbres, fleurs... etc.), et sous l'égide de conseils d'administration où trônent des « personnalités » convoquées une fois l'an et dont la plupart ignorent d'ailleurs la réalité quotidienne, ces établissements ne sont pas en mesure d'assurer les soins appropriés. En voici un exemple vécu dans un centre médical à 30 kilomètres à l'est de Paris, pompeusement baptisé « *de recherches et de traitements diététiques* ».

Une malade atteinte d'une pancréatite foudroyante (90 % de décès), opérée trois fois, plongée durant quatre mois dans le coma, survit miraculeusement grâce à la compétence et au dévouement des équipes chirurgicale et de réanimation de l'hôpital Cochin. Au bout de six mois d'efforts et de soins incessants, son état étant jugé satisfaisant, elle est envoyée en convalescence dans ledit centre pour un retour à la vie normale. Mais neuf jours plus tard, elle doit être transférée à nouveau en catastrophe dans les services hospitaliers qu'elle venait de quitter. Dès son arrivée, les réanimateurs-anesthésistes constatent un état de déshydratation profonde et un déséquilibre de la formule sanguine avec, en particulier, une glycémie accentuée.

Cette dégradation subite s'explique tout simplement par le manque de compétence du corps médical en place et l'absence chronique des reponsables en titre. Si l'organisme théorique de ce centre comporte en effet un médecin chef de service, un chef du service de réanimation et quelques assistants ou internes, la présence du médecin responsable est limitée, en réalité, à quelques heures durant la matinée, et, le reste du temps — en particulier durant les fins de semaine, dimanches et jours de fête, — il n'y a personne.

Dans le cas présent, l'état général de la malade arrivée le 24 octobre a commencé à se dégrader dès le troisième jour. Une aggravation notable est apparue tard dans la soirée du 30 octobre avec crise d'étouffement, mais la *seule* interne présente dans l'établissement s'est contentée d'un examen des poumons et du cœur.

Le 31 octobre au matin, le médecin responsable, obligé de constater cette dégradation, a cru devoir se « couvrir » en alertant l'un des réanimateurs du centre hospitalier d'où la malade était sortie une semaine auparavant... Mais le week-end de la Toussaint était là et le 1er novembre elle est restée sans autre surveillance que la visite d'une dizaine de minutes d'un assistant. Ce n'est que le 2 novembre au matin qu'en raison de son état déclaré « *très précaire* » un transport par ambulance a été immédiatement demandé.

L'incapacité du corps médical en place ne s'arrête pas là. En effet, le chef de service ayant disparu dès 10 h 30, c'est le service de réanimation qui a été chargé d'effectuer la perfusion indispensable au transport. Durant trois heures d'horloge (de 10 h 30 à 13 h 30), l'assistant du service de réanimation et trois autres personnes ont essayé en vain de pratiquer cette perfusion alors que les ambulanciers étaient finalement renvoyés sans la malade. A 13 h 30, le chef du service de réanimation, alerté par téléphone, a consenti à apparaître une heure plus tard — mais pas plus que ses adjoints il n'a été capable d'effectuer cette perfusion, et à 16 h 30 il déclarait forfait, se bornant à souligner la gravité de l'état de la malade et à demander d'urgence le transport par le SAMU.

La malade doit sa survie à l'équipe médicale du SAMU dont le simple infirmier a réalisé en dix minutes la perfusion indispensable. Elle a réintégré à 18 h 45 et dans l'état que l'on devine le service de réanimation de l'hôpital Cochin.

MUSIQUE

Les rockers parisiens cherchent un lieu où se retrouver

Il n'y a plus, dans Paris et dans la région parisienne, de lieu où les groupes puissent répéter et se produire. Les rockers, chassés des établissements, commencent à parler d'« ostracisme ».

Malgré l'absence de statistiques précises, on peut, à coup sûr, recenser à Paris et en Ile-de-France plusieurs centaines de groupes de rock, représentant un éventail très large tant par leur statut professionnel, que par leur style musical ou leur notoriété.

Conséquence de cette floraison considérable, le problème principal de ces groupes réside dans leur difficulté à trouver des locaux de répétition : certains payent plus de 1 000 francs par mois pour répéter dans des coins de garage au cinquième sous-sol de parkings parisiens et jusqu'à 2 000 francs pour 12 m², sans ouverture ni aération, à Argenteuil.

On ferme

Cette question reste, bien sûr, d'actualité mais, de l'aveu des musiciens eux-mêmes, elle en cache peut-être une autre : l'absence pure et simple de scène permettant aux groupes de se produire en public dans de bonnes conditions. Depuis la fermeture du Golfe Drouot, en 1981, et du Rose-Bonbon, en 1982, il n'existe pas dans la région parisienne de lieu de concert et d'animation accessible au rock, à l'instar de ce qui existe, par exemple, pour le jazz. Or, une telle carence ne concerne plus les seuls musiciens mais toute une clientèle, toute une catégorie sociale (en gros celle des seize-vingt-cinq ans, peu ou pas « intégrée »), qui se trouve de ce fait rejetée en marge de la vie sociale et culturelle.

C'est dans ce contexte que s'est créée, en avril 1984, l'association Pari-Bar-Rock, dont le but est précisément de « *susciter ou favoriser la création d'espaces ouverts à l'expression musicale rock, ainsi que tout ce qui peut s'ensuivre* ». L'ambition avouée de cette association ne se limite pas à l'organisation de concerts rock ; elle vise surtout, par la mise en œuvre de structures d'animation, à « *faire reculer chez les jeunes le sentiment d'exclusion, avec ses corollaires que sont la marginalisation, la radicalisation, la délinquance ; permettre le développement d'une identité autour d'une culture jeune et vivante, capable d'amortir les clivages traditionnels, redonner aux jeunes le sens de l'auto-discipline et de la responsabilité autour d'un lieu où ils se retrouvent dans tous les sens du terme* ».

C'est presque, mot pour mot, la ligne préconisée par le rapport Hurstel, réalisé à l'été 1984 à l'initiative du ministère de la culture : « *un rapport remarquable*, selon les intéressés, *mais qui est quasiment resté lettre morte...* »

Pendant ce temps, Pari-Bar-Rock avançait concrètement. Le bar *Le Gambetta* (vingtième arrondissement), plus connu sous le nom de Chez Jimi, devenait le premier bar rock et accueillait en un an une trentaine de concerts, à raison de quelque deux cents spectateurs par concert. Miracle : malgré l'exiguïté et les problèmes de bruit, l'activité tient sans le moindre incident durant un an et le commissariat n'enregistre pas la moindre plainte du voisinage... Lorsque soudain la préfecture de police met fin à ce rêve : par un arrêté de juillet 1984, qui s'appuie sur des infractions aussi fantaisistes que « *défaut d'étalage des boissons hygiéniques* » ou aussi généralisées que la « *vente de boissons alcooliques à personnes en état d'ivresse* », elle ordonne la fermeture pour six mois de « Chez Jimi ». Les victimes — associations, patron du bar, musiciens, clients — ne s'expliquent pas cette mesure.

Moins de violence que dans le sport

« *Il n'y a jamais eu de plainte, jamais de bagarre, tous les concerts s'arrêtaient à 22 heures.* plaide un responsable de l'association. *Cette mesure est injustifiable* ». « *Certes*, explique un musicien, *notre public peut faire un peu peur, avec ses coiffures ou ses tenues vestimentaires caractéristiques, mais il n'est pas plus méchant qu'un autre : il y a bien moins de violence chez nous que dans le sport ou dans les bals musette.* » « *Nous étions même surpris de la symbiose de réussite entre les jeunes rockers et la clientèle traditionnelle du quartier*, renchérit un autre, *malgré les différences d'âges, de races ou de catégories sociales.* »

Alors, s'agit-il d'un regrettable malentendu alimenté de préjugés anti-jeunes ou anti-rock profondément enracinés ? Ou bien d'une mesure discriminatoire, nourrie d'intolérance, de racisme et de peur ? A moins que cette fermeture n'ait simplement été, comme le disent certains, inspirée par un haut personnage de la mairie du vingtième qui se désolait de l'intérêt que sa fille portait à l'établissement visé ?

En attendant, les rockers parisiens ont élu domicile à *L'Auvergne*, un autre bar en rupture de clientèle, qui se réjouit de voir affluer chaque semaine des centaines de ...consommateurs. Il reste que ces rockers continuent de souffrir ici ou là en région parisienne d'un ostracisme têtu. Et ce n'est pas une menace mais un constat réaliste que dresse un des responsables de Pari-Bar-Rock : « *Ces jeunes posent un véritable problème social que nous voulons aider à résorber. Mais si on les expulse de partout, il ne faudra pas s'étonner ensuite que ce soit l'émeute.* »

FRANÇOIS ROLLIN.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Coline Serreau

A L'ÉCOLE DES GRANDS

Enfant de la balle, élevée dans l'exigence, Coline Serreau est une comédienne et une cinéaste heureuse. Elle revient sur scène dans deux spectacles de Benno Besson, au Théâtre de la Ville.

Coline Serreau...

...en maman de « Lapin-Lapin ».

Coline Serreau revient au théâtre, qu'elle avait abandonné depuis 1978 : c'était le Cercle de craie caucasien, *de Brecht, par Benno Besson. Aujourd'hui directeur de la Comédie de Genève, il vient créer en coproduction au Théâtre de la Ville une nouvelle version du* Dragon, *féerie d'Evguени Schwarz (18 février-13 mars), et d'abord* Lapin-Lapin, *fable d'Elie Bourquin (14 janvier-8 février). Coline Serreau y est une maman de cent kilos...*

Coline Serreau est une comédienne irradiante. Elle est la fille de Jean-Marie Serreau, éternel marginal grâce à qui on a connu Ionesco, Beckett, Genet, Aimé Césaire... Elle est également cinéaste. Son dernier film Trois hommes et un couffin, *négligé par la presse, est le triomphe de 1985. Elle est présidente de la Société des réalisateurs français et, à ce titre, se bat contre les privilèges exorbitants accordés à la future cinquième chaîne.*

Coline Serreau a du caractère. Elle se définit « perméable, mais en réaction ». *Elle se méfie de ce qui va de soi, et pour ne pas faire comme sa famille, elle étudie la musique avant de s'inscrire à l'école de la rue Blanche.*

« CE détour par la musique, *dit Coline Serreau*, devrait être normal, comme c'est le cas en Allemagne ou en Suisse. Jouer avec des gens qui savent chanter en chœur est un grand plaisir. La musique est un art de l'irrationnel intelligent dans sa formulation, comme le théâtre. Elle apprend à entendre la finesse des intonations, c'est utile quand on a à diriger des acteurs. Au cinéma, le montage, c'est une affaire de rythme.

— Mais sur scène, vous vous sentez bien ?

— C'est vrai, je me sens chez moi, comme si j'étais à la maison, bien que j'éprouve les mêmes doutes, les mêmes angoisses que tout le monde. Pendant la rue Blanche, j'étais stagiaire à la Comédie-Française, je tenais des petits rôles. J'ai fait partie du Café de la Gare avec Romain Bouteille, Coluche, Patrick Dewaere : des vrais sauvages sur le plateau. Leur exigence d'efficacité est terrible. Quand une réplique ne porte pas, on vous la retire. C'est une bonne bataille. Si vous n'êtes pas capable de mobiliser une salle, d'en jouer comme d'un violon, autant changer de métier.

Le Café de la Gare a été une haute école. Les spectacles étaient très structurés, avec chaque soir une marge d'improvisation d'une demi-heure. Le seul but était de remuer la salle. Avec un théâtre de texte, qui essaie de réagir à un état de la société, on va plus loin. Mais on ne doit pas oublier, laisser pourrir cette faculté d'agir sur le public.

— C'est le cinéma qui vous a retenue toutes ces années loin de la scène ?

— Je n'ai pas choisi. Les metteurs en scène ont peur de quelqu'un comme moi : la fille de Jean-Marie Serreau, elle-même metteur en scène. Et après avoir travaillé avec Benno Besson, je n'avais pas envie de retourner sur la trottinette. Avec lui, tout est simple comme Mozart. Comme la peinture : on pose une grosse couche de rouge. Jour après jour, on ajoute des teintes qui se superposent, et on aboutit à un chatoiement de couleurs. Quand on se coltine un beau rôle, on n'en fait pas le tour comme ça... L'interprétation est sans cesse à enrichir, à trouver.

— Est-ce que vous avez joué des classiques français ?

— J'en ai travaillé à l'école. Mais les jeunes premières ne m'ont jamais intéressée. Je ne voulais pas être Agnès, mais Arnolphe. Quand j'ai joué Desdémone, je m'ennuyais, je voulais être Iago. Pourquoi pas ?

— *Pourquoi pas ?* est le titre de votre film qui raconte l'histoire d'un ménage bisexuel à trois.

— Ce n'est pas un film sur la libération sexuelle, bien qu'il date de ce moment. Je suis réceptive aux forces qui m'entourent. Mais d'abord il s'agit d'un film sur l'enfance, l'âge d'avant les tabous, l'âge où on aime sa mère, son père, les gâteaux, caresser les chats... Un paradis pas si perdu que ça. On est homme, femme, vieux, jeune, on puise tout en soi. Un jeune bouleversé par la vieillesse peut être plus bouleversant qu'un acteur ayant l'âge du rôle, et avec moins de pudeur... Une femme peut représenter un homme et un homme une femme — sans avoir besoin d'être homosexuel. Le travesti n'est pas une convention du passé, c'est une liberté balayée par les conventions imbéciles du naturalisme, et qu'on devrait être en mesure de retrouver, en ce moment.

» Seulement, cette liberté est en rupture avec le star système. Il faut accepter de ne plus être soi-même « le » personnage, de ne plus être reconnaissable, « applaudissable ». Il faut accepter le masque. Je suis contente du succès de *Trois hommes et un couffin*, parce que la star du film, c'est le film lui-même.

— Comment réagissez-vous au succès ?

— Je reste cool. Je vois les défauts du film. Je vois toujours les défauts de ce que je fais. Je n'en suis pas malade, ils font partie du charme. Je n'ai jamais eu à me plaindre. A chaque fois que j'ai voulu réaliser un film, j'y suis arrivée. Le seul qui n'a pas marché est *Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?* Et, naturellement, je l'aime bien.

» La France est un pays formidable pour le cinéma, on peut y réunir un milliard sur une idée. *Le Couffin* a coûté 9 millions. J'avais l'avance sur recettes. On a beaucoup parlé de mes difficultés de production. J'ai rencontré les refus classiques, qui sont devenus imbéciles parce que le film a marché. Il marche sans vedettes, sans bombardement médiatique. Il a fait 1,2 million d'entrées, sur Paris et 5 millions en France, sans compter la Belgique, le Canada, l'Afrique, le Brésil. Et ça ne baisse pas. Il est sorti début septembre dans douze salles sur Paris, on est monté à quarante. Maintenant, on en est à trente. On voudrait réduire pour continuer à remplir, mais les exploitants ne veulent pas le lâcher. Il se tient avec *Rambo*, et ce n'est pas un hasard. Devant la violence du monde, deux attitudes sont possibles. Soit, comme *Rambo*, on canarde parce qu'on a peur. Soit on fait de la place à l'autre, on change sa manière d'être.

» L'histoire est là : trois hommes veulent se débarrasser d'un bébé qui leur tombe dessus. Ils s'en débarrassent d'ailleurs et le rendent à sa mère. Mais entre-temps, ils ont appris à l'aimer, à avoir besoin de lui, à devenir maternels. Le bébé est un symbole... L'histoire des rois mages, ça a toujours marché. Ici, le bébé est une fille. Signe des temps. Je ne sais pas si c'est du féminisme.

— Le succès va-t-il vous faciliter la suite ?

— Si mon prochain film est raté, les gens n'iront pas le voir parce qu'il est signé Coline Serreau... De toute façon, mes plans n'ont pas changé. J'avais deux projets en train, pas des superproductions. Les budgets sont commandés par les scénarios. Si vous avez besoin de 8 millions, pourquoi dépenser 2 milliards ? L'industrie du cinéma est fragile. Payer un cachet de 6 millions à une vedette : non. La France regorge de comédiens fabuleux. *S'ils deviennent trop chers, on en prend d'autres.*

» Enfant, j'ai côtoyé les grands. On courait tous après 3 francs, Ionesco et Beckett venaient partager les pâtes. Ils étaient clochards et princes de la culture. Alors, la mousse me laisse indifférente, les stars ne m'impressionnent pas. Les talents, oui.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Vincent Hachet

ON PREND UNE CAMÉRA ET ON TOURNE

Tourner des films coûte que coûte, c'est l'ambition de Vincent Hachet, vingt-trois ans, cinéaste, auteur de courts métrages, pour l'instant.

SOIT un bocal, et un homme dedans. Un homme immense et qui se donne des airs d'évadé d'asile, des allures de gentil tueur lubrique. Le bocal est à n'en pas douter une cuisine. Mais ce que la caméra enferme là, dans une image sale, c'est un délire muet. La vie n'est plus qu'une boîte de raviolis sauce tomate. L'homme se déchaîne, seul contre les aliments.

Buffet froid sur bruit d'enfer auprès duquel Ferreri a organisé une « toute petite bouffe », ballet fantastique, *Chicken Kitchen* dure onze minutes. Onze minutes sauvages et burlesques primées par le jury du Festival de Clermont-Ferrand, et repérées dernièrement au premier Festival du cinéma jeune à Issy-les-Moulineaux, où il n'a pas eu de prix (1). Exaspérant les uns par son absence de « contenu », enchantant les autres... pour la même raison (2), *Chicken Kitchen* de toute façon a déjà sa carrière. Acheté par Canal Plus et diffusé quatre ou cinq fois, il le sera prochainement par FR 3.

On voit ce court métrage, on a envie de rencontrer l'auteur. On peut compter sur lui. On se dit que commencer l'année en signalant son existence, c'est un peu adresser ses vœux au cinéma français. A tous ceux qui écrivent des scénarios, les présentent aux commissions *ad hoc*, récrivent, repartent, reviennent, s'épuisent à la porte des producteurs, Vincent Hachet prouve que Rossellini avait raison : on peut toujours prendre une caméra, embarquer visions et amis, tourner.

Il est né à Toul, il vit à Nancy. *« A Nancy, la vie est moins chère qu'à Paris, et je trouve plus facilement des combines. Il y a aussi moins de frimeurs, on a vite fait le tri. Et comme il n'y a rien à faire ni à voir, pas de concerts et peu de films, on est bien obligé de travailler, d'avoir des projets. »* Les combines de Vincent Hachet, c'est pour fabriquer des images.

« Il faut, dit-il, pouvoir faire des films pas chers. C'est la seule chance d'échapper au téléfilm. Sinon, on ne se renouvellera pas, et les gens en auront marre. Ils continueront d'aller voir Sylvester Stallone, et leurs gamins, Spielberg. Moi, j'aime bien Rambo, *ça représente quelque chose, c'est du Walt Disney, mais il faut une diversité. »* La diversité : *« Cinq chaînes au lieu de trois, c'est bien. »* Et ces films pas chers, montrons-les dans les salles à cause de la fameuse magie des images qui sont plus grandes que soi. *« Mais si on va au cinéma pour voir seulement un scénario, c'est sûr, on peut le voir à la télé. »*

Vincent Hachet sait bien que *« ce n'est pas sur ma bonne tête qu'on va trouver 50 millions de dollars pour mettre des chevaux sous une pyramide ».* Il sait aussi que dans dix ans il ne raisonnera pas de la même façon. Pour le moment, il ne veut pas entendre parler d'argent (ni de scénarios *« qui sont toujours les mêmes »*). *Chicken Kitchen*, tourné avec une vieille caméra de reportage, de la pellicule récupérée, un magnétophone quatre pistes, un comédien et des techniciens en participation, a coûté 12 000 F. Record absolu.

Il a vingt-trois ans. Il a commencé des études d'architecture, qui lui plaisaient, car c'est *« un art concret »*, mais *« il faut être kamikaze pour vouloir devenir architecte, c'est complètement bouché ».* Pourquoi s'est-il lancé dans le cinéma ? *« Je ne sais pas. Peut-être parce que je ne sais faire que ça. »* Sûrement parce que c'est artisanal : construire des décors, charger une bobine, manipuler la pellicule, régler les éclairages : il aime. La vidéo, à laquelle il s'essaie, lui paraît plus ardue.

Comment a-t-il appris ? *« En allant à la Cinémathèque, en regardant le « Cinéma de minuit » sur FR 3, en allant voir des films, quand j'étais petit, au cinéma du curé. »* La révélation a été quand même le FUFU de Nancy, ce festival universitaire underground, où il a découvert John Waters et Andy Warhol. *« Tout d'un coup je voyais que le cinéma pouvait être autre chose et que ces gens étaient des auteurs. Ils m'ont appris* a contrario *ce qu'était la structure des films classiques. »*

Avant le *« cinéma pur »* de *Chicken Kitchen*, le montage pur. Sur une commande du FUFU, il met des images sur de la musique.

Là-dessus, pendant Nancy Jazz Pulsations 1984, il enregistre « live » : lui et son groupe, GN, et puis le groupe Dick Tracy, qui a signé la bande musicale de *Tokyo-Ga*. Le tout remixé, *Chicken Kitchen* est servi (2).

De même qu'il part en guerre contre les coûts de production, Vincent Hachet trouve incroyable la manque d'imagination des professionnels du son au cinéma, et pas seulement parce qu'on n'utilise pas le quart du matériel existant.

« Ce qui m'intéresse, c'est de faire glisser le spectateur dans une espèce de monde absurde. Ce que j'aime, ce sont les films qui me désorientent : Eraserhead, Tokyo-Ga, *parce qu'ils n'ont pas une trame traditionnelle. »* Il prépare son premier long métrage : *« L'histoire dans un monde bizarre, non daté, d'un homme qui tire son énergie d'un projet, et tout le long du film il cherche, pour s'apercevoir petit à petit que son bonheur n'est pas là. »* Trois personnages, et les dialogues comme autant de fausses directions, *« la parole utilisée comme un complément de l'image, non du récit ».*

Lorsque l'on demande à Vincent Hachet de quoi est composée sa culture, il commence par la musique. Le rock, Chuck Berry, l'énergie, cette même énergie qu'il voit dans un Dreyer ou un Chaplin. Il revient sur ce qu'il n'aimait pas : Bergman. Il découvre la simplicité des mélodies, s'éprend de Ravel (pas du *Boléro*), et de la musique des Pygmées. Il a toujours six livres en route, mais ne sait pas ce qu'il lit : *« L'essence de la littérature, la musicalité de la phrase, je ne la sens pas, alors qu'au cinéma je reconnais cette musicalité dans le découpage, le déplacement de l'acteur dans l'image. »*

Il ne veut pas se soumettre aux contraintes des producteurs : *« Pourquoi,* dit-il, *faire les mêmes films depuis vingt ans, alors que dans cinquante ans on sera tous morts ? »*

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Le gagnant a été Manuel Poirier avec *la Lettre à Dédé.*

(2) Wim Wenders a vu *Chicken Kitchen*, et il a bien ri. Il a engagé le comédien pour son prochain film.

Miguel Estrella

LA MUSIQUE POUR L'ESPÉRANCE

Le pianiste Miguel Estrella n'oubliera jamais les deux années de sa vie passées dans les prisons uruguayennes. Il joue pour les déshérités, les enfermés, il donne des concerts au profit des droits de l'homme.

Quelques jours avant Noël, Miguel Angel Estrella joue, avec Hugues Reiner et ses amis, le Concerto pour piano en ré majeur, *de Haydn, dans un Théâtre des Champs-Elysées débordant d'une foule cordiale. Le concert célèbre le Prix 1985 des droits de l'homme, remis par* la Croix *à un médecin, Jean-Marc Clément, qui consacre sa vie, sur le terrain, à l'organisation d'un service de santé dans le Sahel sénégalais. Gilet noir indien sur une chemise blanche, visage souriant et doux, embué de rêve, il arrive en tenant la main du jeune chef d'orchestre et plonge dans la musique. Le jeu est pétillant et sensible, le phrasé très pur, ombré de profondeur, et, dans le final, une joie irrésistible fuse sous ses doigts, tandis que ses pieds voltigent et dansent.*

« C'est une musique pour Noël, tu ne crois pas? »

Bien sûr, et à l'image de cet homme pour qui musique = espérance. Le lendemain, je me retrouve chez lui, sur la butte Montmartre. L'appartement est sens dessus dessous; il part le soir même pour l'Argentine :

« Pour la première fois depuis longtemps, tous les Estrella seront réunis. »

Il a parlé de ce qui lui tient le plus à cœur, cette croisade pacifique aux moyens pauvres, aux objectifs si riches, Musique-Espérance. – J. L.

L'IDÉE est déjà vieille. Quand j'étais prisonnier politique en Uruguay, fin 1977, j'avais beaucoup d'espoir. Jamais, sauf, quelques minutes, je n'ai pensé à la mort. J'étais habité par la pensée que l'amour allait être plus fort que la haine; et je me demandais comment faire, quand je serais libéré, pour que la musique joue un rôle pour les droits de l'homme. Contre la torture, contre la faim, contre le racisme? Non, j'ai eu soudain une lumière : pour l'espérance.

Après deux ans et quelque, quand j'ai quitté la prison, j'ai témoigné de mon expérience, et puis j'ai cherché à concrétiser mon désir : aider les organisations internationales, mais aussi manifester une solidarité au quotidien, avec les jeunes artistes, les jeunes compositeurs, le public des régions défavorisées qui sont à l'écart de cette connaissance, de cette merveille de l'esprit humain qu'est la musique.

Il a fallu du temps pour aboutir : mes idées semblaient floues, le champ trop vaste (sauf à des militants tels que Perez Esquivel, Saddrudin Aga Khan ou don Helder Camara, qui ont tout de suite compris), mais enfin, le 10 décembre 1982, Musique-Espérance est née, à la fois au Mexique, en France et en Suisse, avant de s'étendre en Europe et en Amérique.

Nous avons commencé, avec les artistes qui m'entourent, par une action de soutien à des pays très différents; avant les concerts que nous donnons en France au profit des organisations des droits de l'homme dans ces pays, nous faisons toujours une réunion d'information du public sur leurs problèmes particuliers. Ce furent d'abord l'Argentine, la Pologne et l'Afrique du Sud; le programme actuel concerne le Guatemala, les Philippines et la Tchécoslovaquie.

Mais le contact direct avec les gens est aussi important. Ce sont les concerts-entretiens que nous avons un peu partout, dans les maisons de la culture, les paroisses, les prisons, les hôpitaux, les écoles. Il s'agit d'ouvrir un dialogue avec le public, comme tu l'as vu en Lozère l'année dernière (*le Monde* du 27 mars 1984), de débloquer quelque chose dans le regard, de rendre perceptible la beauté du son, de dégager une image à travers la phrase musicale. Dans 99 % des cas, on arrive à obtenir un contact fantastique.

Ainsi aux Baumettes, la prison de Marseille. Jamais on n'y avait donné de concerts. Les prisonniers m'ont accueilli avec une grande méfiance : « *Qui t'envoie ? C'est Mitterrand ? Badinter ? – Non personne, je viens en frère. – Personne ne peut entrer ici sans pouvoir. – Je n'ai pas de pouvoir, seulement une force qui s'appelle Musique-Espérance, mais ce n'est pas une force politique.* » Difficile d'engager le dialogue. Alors, j'ai fait appel à une *Allemande* de Bach, que j'ai jouée au milieu d'un bruit atroce : « *Est-ce que ça vous a plu ?* Ils m'ont répondu par les grossièretés les plus ignobles.

Je l'ai jouée une deuxième fois, une troisième : « *Ecoutez comme c'est beau. Est-ce que cela vous suggère une image ?* » Peu à peu, j'ai senti une certaine connivence. A la fin, un type m'a dit : « *J'ai une image : j'étais en Suisse, j'avais un lac devant moi ; je n'oublierai jamais la couleur de cette eau.* »

Et puis, un autre, un homme d'une laideur incroyable, m'a interpellé : « *Il pleut, frère.* » J'ai cru que c'était un fou. Mais il a

insisté : « *Si, il pleut. Je suis du Sénégal. Tout à coup, quand tu as joué pour la troisième fois, j'étais dans mon village, et je voyais que ta main gauche allait chercher les affaires qui étaient sous la pluie pour les mettre à l'abri, et ta main gauche est devenue moi qui allais chercher les affaires.* »

Ce qui est très fort, c'est que, sur ma partition, restée dans ma serviette, j'avais écrit en espagnol : « *L'eau qui coule.* » Je le leur ai montré. Depuis, il s'est créé une histoire d'amour avec les Baumettes. Nous y avons donné quinze concerts en un an et demi. Une fois, je suis resté sept heures...

J'aurais encore bien des histoires merveilleuses à te raconter, dans les genres les plus divers. Comme ces enfants de six-sept ans qui ont organisé eux-mêmes des concerts chez leurs parents, ont invité leurs amis en leur disant : « *Nous voulons travailler pour cet évangile d'aujourd'hui, les droits de l'homme. Vous aurez à bouffer, mais vous devez être très généreux, car c'est pour des enfants qui sont dans la misère.* » Et ils ont défilé pour la Fête de la musique avec des pancartes de Musique-Espérance !

Il faut travailler sur tous les plans à la fois, dans la profession musicale, par exemple, où je voudrais lutter contre l'esprit de compétition, le vedettariat, l'individualisme, la sécheresse du cœur. Nous allons aider les jeunes artistes en leur trouvant de nombreux concerts, pour leur permettre de se familiariser avec la scène et leur apprendre à communiquer avec le public, par la musique et la parole. Nous les choisirons en essayant, par une méthode très neuve, d'éviter la brutalité agressive des concours, afin que chacun en retire un bienfait au lieu de se heurter à un mur de silence ou de triomphe comme un gladiateur.

La lecture que nous faisons des droits de l'homme est vaste. Elle passe par une démystification de la musique classique, offerte personnellement et fraternellement à tous. Les paysans de la Lozère sont maintenant des mélomanes enthousiastes. Des gens complètement éloignés de la musique se sentent tout à coup acteurs, partie prenante de l'art, et cela m'emballe toujours davantage.

Je sens, dans Musique-Espérance, une passion et une force qui me viennent de tous les coins du monde. Sais-tu qu'en 1987, l'Année de la paix, grâce au Conseil de l'Europe, nous allons donner une centaine de concerts dans les métropoles des différents pays ? Messiaen, Dutilleux et Landowski vont signer une lettre aux grands de la musique pour leur demander de consacrer une soirée ou deux au profit des droits de l'homme, et après-demain, en Argentine, Musique-Espérance organise une grande fête où l'on attend quinze mille personnes !

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT

★ Musique-Espérance, 50, rue Liancourt, 75014 Paris. Tél. : 43-22-69-84. Rappelons le livre d'entretiens avec Jean Lacouture, sous le même titre, *Musique pour l'espérance*, où Estrella raconte notamment ses années de prison et sa libération. (Editions Cana, 308 p., 72 F.)

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

NOUVELLE PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

LAURENS. Le cubisme, constructions et papiers collés 1915-1919. Jusqu'au 16 février.

VALERIO ADAMI. Rétrospective. TONY OURSLER. Sphères d'influence, installation vidéo. LA PHOTOGRAPHIE CALIFORNIENNE, 1945-1980. Jusqu'au 10 février. **TAKIS. Long mur magnétique, 1985.** Galerie contemporaine.

IAKOV TCHERNIKOV. Les fantaisies architecturales. Jusqu'au 6 janvier. Galerie du Forum.

ACHILLE CASTIGLIONI. Du design au ready-made. Jusqu'au 3 février. – **LE BATEAU BLANC. Science, technique, design : la construction navale à Trieste.** Jusqu'au 3 février. – **EAU ET CARREAU.** Jusqu'au 20 janvier. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Jusqu'au 20 janvier. BPI.

MOUVEMENT DANS LE MOUVEMENT. Autour de Paul Arma. Petit foyer. Jusqu'au 6 janvier.

WALT DISNEY. De Blanche-Neige au Chaudron magique, cinquante ans de dessins animés. Grand Foyer Jusqu'au 6 janvier.

Musées

PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres acquises par l'Etat ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h Entrée 20 F, gratuite le 13 janvier. Jusqu'au 3 février.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Jusqu'au 6 janvier – **ANDREA SOLARIO EN FRANCE.** Jusqu'au 3 mars – **HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785.** Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus) Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 janvier.

DISPOSITIF-SCULPTURE. DISPOSITIF-FICTION. INFORMATION-FICTION-PUBLICITE. ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 février.

AUTOCHTONES. Gautray, Contet, Gaston Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIXe SIÈCLE – VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey – LE GAMIN DE PARIS – HENRI CARTIER-BRESSON. En Inde – IMAGES INDIENNES. L'Inde vue par les photographes indiens au XIXe siècle – Jusqu'au 13 janvier. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

PAUL BELMONDO. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 19 janvier.

KOMAR ET MELAMID. Peintures. Jusqu'au 19 janvier. **HISTOIRE DU JOUET, du dix-huitième siècle à nos jours.** Jusqu'au 16 février. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; sam. de 11 h à 17 h Entrée : 10 F.

A LA DÉCOUVERTE DE DUDOVICH. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 6 janvier.

OUVERTURE DE LA GALERIE COLBERT. Bibliothèque nationale, 6, rue des Petits-Champs/4, rue Vivienne (47-03-81-26). Sauf dim. (et fêtes), de 9 h à 19 h.

EN PASSANT PAR LA B.N... Paris au cœur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h.

IMAGES DE LA GORGONE. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). T.l.j. de 12 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 janvier.

DESSINS DE RODIN. (Deuxième volume de l'inventaire). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F. Du Jusqu'au 17 mars.

L'ENCRE DES LETTRES DE TAIWAN. Peintures et calligraphies chinoises du XVIIe au XIXe siècle. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (45-63-50-75). Sauf lundi (et fêtes), de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 février.

ARTS AFRICAINS. Sculptures d'hier, peintures d'aujourd'hui. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 13 janvier.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50) Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

EUGÈNE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Jusqu'au 12 janvier. – **PARIS VU PAR LES ARTISTES JAPONAIS, de 1880 à nos jours.** Jusqu'au 2 février. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

ÉMILE GALLÉ, 1846-1904. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; sam. : 10 F (gratuite le 10 janvier). Jusqu'au 2 février.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet 1986.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. – **LES POUPÉES RACONTENT LA MODE DU XVIIIe SIECLE A NOS JOURS.** Jusqu'au 2 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

LE JOUET MUSICAL, de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Opéra, entrée par la façade (42-66-50-22). Tlj., de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 janvier.

INTERFÉRENCES. Deux siècles de communication à distance. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ; dim., de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE « LE VIEUX MONTMARTRE ». Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; Dim. de 11 h à 17 h 30. Entrée 10 F.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. – Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

ARCHITECTURES EN INDE. ENSBA, 11, quai Malaquais (42-60-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 janvier.

TROUVER TRIESTE. Portraits pour une ville, fortunes d'un port adriatique. – Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février.

TROIS SIÈCLES DE FORTIFICATIONS CÔTIÈRES EN NORD COTENTIN, 1680-1914. – CNMH, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 janvier.

LES HUGUENOTS. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (42-77-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 janvier.

RELANCE DE LA COMMANDE PUBLIQUE. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). De 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 janvier.

HENRI GALLERON. Honoré 85. Mezzanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (42-65-51-65). Jusqu'au 15 janvier.

NOUVELLES TAPISSERIES. – Paris Art Center, 36, rue Faiguière (43-22-39-47). Jusqu'au 9 février.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

JOSÉ CLEMENTE OROZCO. Caricatures. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; Sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 janvier.

En région parisienne

PONTOISE. Noir et blanc. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février. – **Le monde paysan au XIXe siècle.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Maurice Loutrenil, 1885-1925. Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (48-20-63-83). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 2 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 2 mars (ouvert le 1er janvier). – **Henry Breuil, 1877-1961.** Musée des antiquités nationales, Château (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 8 janvier.

SÈVRES. Villeroy et Boch, 1748-1985. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 16 F ; dim. : 8 F. Jusqu'au 20 janvier.

Galeries

BEOTHY ET L'AVANT-GARDE HONGROISE. Galerie Franka-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 7 janvier.

ANTOINE BOOTZ – CHARLES-CHRISTOPHER HILL. Œuvres récentes. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 4 janvier.

PEINTURES JAPONAISES. Du XVe au XIXe siècle. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 12 janvier.

LA LIBERTÉ. Hommage pour le centième année de Miss Liberty. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 5 février.

BAZILE/BUSTAMANTE – KESSLER – KOONS – MUCHA – SCHUTTE – SECHAS. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (48-87-60-81). Jusqu'au 12 janvier.

MARTIN BARRÉ. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 4 janvier.

LOUIS CANE. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Janvier.

Z.L. DAROCHA. Astres, comètes, ruisseaux, étangs... Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 6 janvier.

DIAGNE. Bêtes cruels. – Agnès B.-Christian Bourgois, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 11 janvier.

THIERRY DIERS. – Galerie Diane-Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 22 janvier.

ESTÈVE. Aquarelles et peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 janvier.

ALAIN FLEISCHER. Cinq pièces difficiles. – Galerie Dongay, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 janvier.

PAULA GABRIEL. – Galerie Banu, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 25 janvier.

HELION. Les années 60. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Art (46-34-15-01). Jusqu'au 8 février.

SHEILA HICKS. L'art pénétré par la vie. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (43-29-50-75). Jusqu'au 11 janvier.

DAVID HOCKNEY. Images et pensées pour une revue. Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 15 janvier.

AKI KURODA. Lithographies. Galerie Adrien-Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 12 janvier.

ANDRE LEOCAT. Peintures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 janvier.

CARLO PERUGINI. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (42-96-37-47). Jusqu'au 18 janvier.

RAUCHBACH. Peintures. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charenne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 janvier.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 janvier.

RUSTIN. Petits formats. Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 11 janvier.

ETTORE SOTTSASS. Galerie Yves-Gastou, 191, rue de l'Université (47-05-44-41). Jusqu'au 12 janvier.

SURVAGE, 1879-1968. Galerie N.-Bresson, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 15 janvier.

WALTER SWENNEN. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 6 janvier.

CAREL VISSER. Bijoux et petites sculptures. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 janvier.

ANDRÉ WOGENSCKY. Cinq projets d'architecture. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 31 janvier.

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1950-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

ARRAS. Lisières et mixtes. Centre Noroit, 6, rue des Capucins (21-21-30-12). Jusqu'au 2 février.

AVIGNON. Egypte et Provence : civilisation, survivances et « cabinets de curiosités ». Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusqu'au 30 mars.

BORDEAUX. Keith Haring. Peintures, sculptures et dessins. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 février.

CAEN. L'Age d'or de l'estampe japonaise. Musée des beaux-arts, Château (31-85-28-63). Jusqu'au 2 février.

CALAIS. Fautrier 1925. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 19 février.

CHAMBERY. Royales effigies. Iconographie de la Maison de Savoie. Musée savoisien, square Lannoy-de-Bissy (79-33-44-48). Jusqu'au 15 février.

DIJON. Des pharaons aux premiers chrétiens. – Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 10 mars. – **La Renaissance-Millau.** Musée archéologique, 5, rue Docteur-Maret (80-30-88-54). Jusqu'au 4 mars.

DUNKERQUE. César, 1955-1985. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (28-65-21-65). Jusqu'au 7 janvier.

FLAINE. Pol Bury : ensemblements, fontaines, miroirs. Centre d'art (50-90-85-84). Jusqu'au 10 février.

FONTEVRAUD. François Morellet. Géométrie. Abbaye Royale (41-51-79-30). Jusqu'au 18 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Victor Leydet. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 9 mars.

LYON. Montréal art contemporain. ELAC, centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Jusqu'au 2 février.

MARSEILLE. Jean-Antoine Constantin. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (91-62-21-17). Jusqu'au 27 janvier - **Des drôles d'animaux.** Musée Borély, avenue Clot Bey (91-73-21-60). Jusqu'au 23 février. **Richar Baquié et ses lavières Joaquim Mogarra et Françoise Quardon.** ARCA, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 9 février. - **Dessins dans la ville (dessins du XVIIe au XXe siècle et dessins d'architectes).** Chapelle de la Vieille-Charité, place de l'Observance (91-90-24-70) et autres lieux. Jusqu'au 18 janvier.

MORLAIX. Bertrand Brucaval : la lumière vient des pavés. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 17 février.

MULHOUSE. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-43-98-11). Jusqu'au 17 février.

NIMES. Antoni Gaudi, 1852-1926. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 28 février.

PAU. Quinze années d'acquisitions, 1970-1984. Musée national du château (59-27-36-22). Jusqu'au 12 octobre.

SAINT-ÉTIENNE. Bernadette Bour. Maison de la culture, jardin des Plantes (77-25-35-18). Jusqu'au 20 janvier.

SAINT-PRIEST. Claude Viallat. Peintures récentes, 1985. Galerie municipale d'expositions, place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 30 janvier.

STRASBOURG. Wolf Vostell, 1977-1985. – Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 9 février.

TOULON. La peinture en Provence dans les collections du musée, du XVIIe siècle au début du XXe siècle. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 février.

TOURS. France Tours art actuel. Centre de création contemporaine, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 6 janvier.

TROYES. Jean Lasne, 1911-1940. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 6 janvier.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Nuits. Peintures récentes de Gérard Titus-Carmel. Cent mille et une boules de Parant & Cie. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 12 janvier.

VILLEURBANNE. Le temps : Calder, Dali, Degas, Duchamp, Magritte, Man Ray, Pollock, Warhol. – Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 26 janvier.

هذا من الأصل

Une sélection de disques

CLASSIQUE

Mozart en pays inconnu

Il reste des chefs-d'œuvre à découvrir chez Mozart, même des plus grands. Ainsi ce *Divertimento pour trio à cordes en mi bémol* K. 563, plus long qu'une symphonie, qui apparaît si rarement dans les concerts. Gidon Kremer, Kim Kashkashian et Yo Yo Ma viennent d'en graver une interprétation sublime. Ecrit l'année de *Don Giovanni*, qui est aussi une année de misère, ce « divertissement » serre le cœur. Malgré l'animation apparente, quelle gravité ! Un voyage de l'âme en pays inconnu, qui annonce celui du *Concerto pour clarinette*. Toute la beauté et la tristesse d'un monde déchiré.

★ CBS, IM 39.561.

Musique contemporaine manière douce

Pour entrer en douceur dans la musique contemporaine, rien de mieux que la *Sinfonia* de Luciano Berio pour huit voix et orchestre. Les textes de Lévi-Strauss et Samuel Beckett, les slogans de mai 68, ne sont guère audibles, mais donnent un parfum de modernité, et l'œuvre étincelle de brio, d'humour et d'émotion (deuxième mouvement à la mémoire de Martin Luther King), dans un langage adouci par les incrustations de références à toute la musique, de Bach à Stravinski, avec surtout le vêtement du scherzo de la Symphonie-Résurrection de Mahler, endossé par le troisième mouvement. Un délice dans cette interprétation de l'Orchestre national de France et des New Single Singers, dirigés par Pierre Boulez.

★ Erato, en microsillon et cassette (75.198), et compact (ECD 88.151). Offre spéciale.

Pianistes ressuscités

Grâce aux rouleaux perforés Ampico, reproduits aujourd'hui sur un piano moderne, nous avons depuis peu des témoignages irréprochables de la manière dont jouaient trois très grands pianistes nés il y a plus de cent dix ans : il est impossible de remonter au-delà. Moriz Rosenthal, Josef Lhévinne et Serge Rachmaninov y déploient une fabuleuse technique qui annonce Horowitz et consorts. Les œuvres donnent l'idée du répertoire « mélangé » de l'époque, les interprétations sont souvent surprenantes, parfois géniales. C'est toute une époque fascinante qui revit.

★ L'Oiseau-lyre : trois disques Rachmaninov (414.096, 099 et 122) ; trois disques Lhévinne (414.097, 121 et 123) ; un disque Rosenthal (414.098).

ROCK

Mick Jagger

L'année « soul »

Année dansante menée, côté pile, par Prince et sa révolution qui invente avec *Around the World in a Day* (WEA, 925286-1) le funk psychédélique et signe au passage le *Sgt Pepper's* des années 80. Manifeste d'un son nouveau, explosif et sali à souhait, il transforme comme un seul homme la couleur de la bande FM américaine. Dans son sillage, ses protégés font école : André Cymone, l'ancien bassiste copie conforme : AC (CBS, 26597), Sheila E, l'égérie bonne à tout faire : Romance 1600 (WEA, 925317-1), Morris Day, l'ancien chanteur monté sur ressorts de *The Time : Color of Success* (WEA, 925320-1) et surtout The Family qui, entre funk et rock, concocte un métissage mélodique et détonant (WEA, 925322-1).

Côté face, la magie d'une voix et des chansons désormais dans le domaine du classique, c'est Stevie Wonder, universel et égal à lui-même sur *In Square Circle* (RCA, ZL 72005). Sur la tranche, une autre forme de soul, blanche celle-là, sur fond électronique avec les mélodies capiteuses et les harmonies fruitées de Scritti Politti : *Cupid and Psyche 85* (Virgin, 70379), les audaces stylisées et la modernité sophistiquée des Eurythmics : *Be Yourself Tonight* (RCA, PL 70711), ou la grosse cavalerie rythmique de Frankie Goes To Hollywood (Phonogram, 824052-1).

L'année ivre

Tom Waits la symbolise à lui seul : ivre de génie, ivre de différence et de culot, ivre de poésie dilatée et de swing désincarné, ivre d'humour et de tragédie, ivre de vie et de déglingue, ivre d'alcool et de fumée. Il a la voix qui sonne comme un débouche-evier, le timbre qui postillonne, gorgé de râles et de raclements de gorge. Il écrit des textes en tranches de vie qui tirent la tronche, et des musiques antistatiques, extatiques qui rient en *cons. Ivres comme des chiens de pluie : Rain Dogs* (Phonogram, 826382-1).

L'année sobre

Retour à la sobriété d'un rock presque naturaliste et en tout cas porteur de mythes avec Chris Isaak, l'Américain de Stockton et Lloyd Cole, l'Ecossais de Glasgow. Des gueules à la Elvis d'avant le service militaire (anguleux Isaak, poupon Cole), des voix de crooner, le ton maussade et le trémolo sensuel sur des accords minimalistes et des chansons qui vont à l'essentiel. La vigueur pionnière revisitée sans nostalgie par les temps modernes : *Silvertone* de Chris Isaak (WEA, 925156-1) et *Easy Pieces* de Lloyd Cole (Polydor, 827670-1). Comeback exemplaire de John Fogerty, l'ancien leader de Creedence Clearwater Revival sur Centerfield (WEA, 925203-1) avec la voix rurale, un brin écorchée, et l'alchimie impérissable entre rock'n roll et country et western. Anglais, les Prefab Sprouts ont les guitares tournées vers l'autre côté de l'Atlantique, la fraîcheur pop et les mélodies teintées pastels : Steve Mc Queen (CBS, 26522).

L'année swing

La tendance fortement prononcée au jazz dans les milieux du rock cette année, — Sade en a été promue la muse, — promise en l'espace de deux albums aux plus grandes destinées. La voix cristal et les chansons bleutées de *Promise* (CBS, 86318). Tout nouveau, tout beau, Simply Red emboîte le pas de la belle sur tempo moyen et soul en souplesse avec un premier album : Picture Book (WEA, 960452-1). Mick Hucknall, le chanteur, pourrait lui être un équivalent masculin s'il n'avait la voix aussi féminine. Le Style Council de Paul Weller, l'ancien leader de Jam, est pour beaucoup au départ de ce courant jazzy chez les Anglais. *Our Favorite Shop* (Polydor, 825700-1) est une synthèse lumineuse des différentes formes de la musique noire américaine avec en prime des textes socialement et politiquement engagés.

Tom Waits

L'année seul

Ils ont fait cavalier seul parce que l'époque se conjugue mieux à la première personne, surtout en matière de rentabilité. Avec *She's the Boss* (CBS, 88310), Mick Jagger a enregistré un album des Rolling Stones sans les Rolling Stones. On peut en déduire qu'il est les Rolling Stones à lui tout seul, ce qui ne nous empêche pas de préférer les Rolling Stones avec les Rolling Stones. Même chose pour Bryan Ferry sur *Boys and Girls* (Polydor, 825659-1) à cette différence que chez Roxy Music, on regrette plus le nom du groupe que celui des musiciens. En quittant Police, Sting est le seul à avoir su négocier un véritable virage. Aux commandes d'un groupe de jazz, il innove dans ce style sur le format populaire de la chanson et s'impose avec le superbe *The Dream of the Blue Turtles*... (Polydor, 393750-1) comme un auteur-compositeur essentiel. Moins connu mais non moins méritant, Feargal Sharkey a quitté les Undertones pour faire vibrer sur le mode rhythm'n'blues le timbre chevrotant de son étonnante voix (Virgin, 123601).

L'année héroïque

Anglais les Cure, Ecossais les Simple Minds, Irlandais U2, c'est le noyau pur et dur des groupes qui ont su faire face en haut des hit-parades à l'individualité gagnante. Ils revendiquent une culture européenne, mangeancent un rock digne et valeureux, ils sont jeunes, courageux, conscients et concernés, menés par des chanteurs de haute voltige, nouveaux héros adolescents : Robert Smith de Cure, Jim Kerr de Simple Minds, Bono de U2. C'est le rock qui gagne avec respectivement le psychédélisme déchiré de *The Head On The Door* (Polydor, 827231-1), le lyrisme mélodique de *Once upon a Time* (Virgin, 70403-2) et la force de frappe de *The Unforgettable Fire* (Phonogram, 822898-1). Sur leurs traces : les Waterboys de Mike Scott avec *This Is the Sea* (Phonogram, 826309-1), Echo & The Bunnymen avec *Songs to Learn and Sing* (WEA, 240767-1), et, *last but not least*, bien de chez nous Marc Seberg de Philippe Pascal avec *le Chant des terres* (Virgin, 70350).

Prince

L'année érotique

C'est encore Prince, bien sûr, avec ses rythmes lascifs, ses textes humides, ses turpitudes et ses poses franchement suggestives. Mais c'est aussi Madona, avec ses rengaines gentiment polissonnes, sa voix espiègle, son ton mutin, ses rondeurs pétulantes et ses allures de garce : *Like a Virgin* (WEA, 925157-1). Heureusement, les mères de Washington veillent et, avec elles, la Moral Majority recherche désespérément à leur faire la peau en menaçant de censure tous les textes à caractère pornographique. A quand le rock sous le manteau ?

La naissance

Nouvelles têtes de la chanson française, ils ont aussi le son nouveau et la parler différent. Stephan *Eicher est Suisse et seul, mais* ses talents sont multiples et sa dimension internationale. Un ordinateur pour outil et une voix, cousine de Dylan, le timbre nasal qui zigzague autour de la mélodie et des compositions qui ont également des airs de famille. *I Tell this Night* (Barclay, 827678-1) n'est pas son premier album mais celui du firmament. Séducteur de choc sur des petites chansons pop, Etienne Daho est un tombeur providentiel pour la France : *La Notte, La Notte* (Virgin, 70232). Plus rock que *Marcia Baila*, leur gigantesque tube, ne le laisse supposer, les Rita Mitsouko sont éclectiques et électriques (Virgin, 70238).

Cette sélection de disques a été réalisée par Jacques Lonchampt, Alain Wais, Lucien Maison et Claude Fléouter.

VARIÉTÉS

La folie burlesque de Ramon Pipin

Ramon Pipin aime les joyeuses fêtes musicales, l'humour satirique et grinçant, le délire par instants surréaliste. Le goût du spectacle « hénaurme » l'a conduit autrefois à fonder successivement les groupes Au Bonheur des Dames et Odeurs qui réinventait la parodie en puisant dans la tradition burlesque et dans le cirque. Mais une machine à rire coûte aujourd'hui de plus en plus cher. Après sept années de complicité, le groupe a dû être dissous.

Persévérant, Ramon Pipin — par ailleurs propriétaire du studio d'enregistrement Ramsès — continue dans la même voie. En cavalier seul. Son premier album *(Nous sommes tous frères)* sous son propre nom est à la hauteur de ceux produits avec Odeurs. Musicalement, le travail est solide. Pipin s'offre même le guitariste John Mc Laughlin pour un titre : *les Fadaises d'Etretat*.

★ 33 t Cream Records Distribution Adès.

Renaud nature

Deux mois avant son passage au Zénith, Renaud propose un nouvel album où on retrouve son mélange de gouaille et de tendresse, son authenticité, son style direct, ses coups de gueule et son infinie pudeur. *Mistral gagnant*, qui donne son titre au disque, est une belle chanson d'amour presque épurée de tout argot, de tout verlan, et *Miss Maggie*, une magnifique chanson-hommage à la femme.

Renaud, nature, chante aussi l'histoire d'une « *p'tite conne* » qui a « *cassé sa pipe d'opium* » et encore, avec humour, l'amitié *(Si t'es mon pote)*. Et, bien sûr, la mer, dont Renaud est tombé amoureux et sur laquelle il va aux quatre vents « *foutre un peu le boxon* ».

★ 33 t Virgin 70 425.

La légende d'Eddie Cochran.

Au milieu des années 50 Elvis Presley ouvre à deux battants la porte du rock, qui, du jour au lendemain, va fabriquer des dizaines et des dizaines de héros. Parmi ceux-ci : Eddie Cochran, né le 3 octobre 1938 dans le Minnesota et d'abord chanteur de rockabilly.

Bon guitariste, Cochran fut victime d'un accident de voiture un jour brumeux d'avril 1960 sur la route qui le menait à l'aéroport de Londres. Il venait d'enregistrer sa dernière chanson... *Trois pas vers le ciel*. Dès lors, Eddie Cochran allait appartenir à la légende du rock.

Pour le vingt-cinquième anniversaire de sa mort, voici un double album qui résume son aventure. On y retrouve ses titres les plus fameux *(Summertime Blues, C'mon Everybody, Somethingelse)*. On se retrempe avec plaisir dans un solide rythme de rock' n'roll, et on goûte, avec la distance des années, une certaine forme de naïveté et d'humour.

★ Double 33 t Distribution Pathé-Marconi 2605323.

JAZZ

Martial Solal « Live »

Bilan de fin d'année, et d'un quart de siècle. Admettons que les Afro-Américains doivent compter, dans le jazz, une douzaine de géants qui dépassent, d'une bonne tête, tous les autres, quelle que soit leur carnation. Cela ne signifie pas que certains grands, notamment d'Europe, ne puissent présenter, à leurs côtés, un chef plus élevé que celui, moyen, de leurs confrères internationaux.

Ainsi de Martial Solal, dont vient de paraître un coffret précieux, un coffret de fête, regroupant un ensemble d'œuvres inédites, enregistrées en public et retraçant l'itinéraire de l'artiste éblouissant qu'il est. Quelque vingt-cinq ans de méditations, de travail du jazz sur lui-même, et de constante poussée d'amour, de passion de la vie, exhaussés jusqu'à l'étage de l'art vrai.

★ « Live » Stefanotis. P 963. Distribution Musidisc.

La transe Erroll Garner

Un témoignage sur la culture, aujourd'hui, doit-il se soumettre à la règle de fer des sondages, ou, dans le domaine qui nous retient, à la loi d'acier des records de vente ? Nous imaginons, une fois encore, Rimbaud, debout sous le kiosque à musique, déclamant ses *Illuminations*, et en situation de radio-crochet ou de classement de parade. Cet anachronisme a la vertu de faire éclater, dans l'évidence, l'absurde, et de nous donner le courage de dire, tranquillement : écoutez le bon jazz qui dure, et qui continuera de durer, les trois concerts d'Erroll Garner par exemple, surtout celui de Seattle. De Garner, on ne parle pas assez. Et pourtant. Il incarne à lui seul la transe du jazz, le ce pourquoi certains de plusieurs générations préfèrent le jazz à toute autre chose.

★ The Three Greatest Live Performances. Octave Records. NL 89 434-3. Distribution RCA.

L'aigu et le poivre Ahmad Jamal

Garner, célèbre, n'eut pas d'élèves. Fats Waller et Monk non plus. Pas d'élèves, c'est vrai, mais, tout de même des disciples. Entre autres, Ahmad Jamal qu'admirait Miles au point de commander à son propre pianiste, Red Garland, de jouer à la manière de ce Jamal, qui avait retenu la leçon de Garner.

Jamal, enregistré à Dallas en 1985, fait une rentrée fracassante. L'indépendance des mains, dans l'ordre rythmique des accords parfois plaqués « en bloc », le béguin pour l'aigu du clavier, voilà l'artiste, dans une façon à la fois héritée et singulièrement exploitée, avec, deci, delà, les accents poivrés de la musique latine.

★ Digital Works. Atlantic 781258 - 1 Distribution WEA.

CHANSONS YIDDISH

DEPUIS maintenant près de dix ans, on assiste à un renouveau de la musique et des chansons yiddish. On doit à des fils et filles de juifs polonais nés en France, comme Ben Zimet ou Talila, le bonheur de pouvoir entendre la voix de ce monde disparu, celui des *shtetl* d'Europe de l'Est si bien décrits par Isaac Bashevis Singer dans ses romans. La meilleure preuve que la musique yiddish est encore bien vivante, et que son exécution ne se réduit pas à une pieuse conservation du patrimoine, on l'aura en écoutant *Chansons yiddish. Tendresse et rage*. Ce disque a été réalisé par trois garçons, Ami Flammer, violoniste — l'un des plus brillants de sa génération, — qui a délaissé un instant Mozart ou John Cage, Moshe Leizer, jeune metteur en scène d'opéra mais ancien choriste de la synagogue d'Anvers, et Gérard Barreaux, un accordéoniste de la veine banlieusarde que les deux petits juifs ont entraîné dans leur excursion au pays du rabbin Elimelekh et du Dibbouk...

On retrouve les « tubes » de Varsovie ou de Lemberg, signés Gebirtig ou Abraham Goldfaden, retravaillés musicalement avec une sensibilité d'aujourd'hui, et surtout cette chose indéfinissable que Franz Kafka avait si bien décrite à propos du théâtre yiddish : les hommes qui emploient cette langue ne se reconnaissent plus eux-mêmes...

Peu importe alors que Moshe Leizer fasse des fautes de grammaire, puisqu'il est comme ce juif illettré qui allait, le jour du Kippour, hurler l'alphabet hébreu dans un champ, laissant au Très Haut le soin de le mettre en ordre.

Ce dernier, on peut en être sûr, acceptera d'autant plus facilement ce modeste cadeau qu'il est si joliment enveloppé de la musique du violon d'Ami Flammer et de l'accordéon de Gérard Barreaux, « Shabbat Goy » maison.

L. R.

★ 33 tours Radio-France, n° 558652, Diffusion Harmonia Mundi.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), relâche.

SALLE FAVART (42-96-06-11), relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), mer. à 14 h 30 (dern.) : La Tragédie de Macbeth ; mer., sam., lun. à 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne ; jeu. à 20 h 30 ; sam., dim. à 14 h : Feydeau. Comédies en un acte ; ven., dim., mar. à 20 h 30 : le Balcon.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : mar. à 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

ODÉON (43-25-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), mar. à 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

☞ TEP (43-64-80-80) : (mer., dim. soir, lun.), jeu. à 19 h ; ven., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Tourlourous ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : Opérations jupons, de B. Edwards (vo) ; Un dimanche à la campagne, de B. Tavernier.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : (le 1er janvier, le centre est ouvert au public de 12 h à 22 h) : *Vidéo-Musique :* du 1er au 6 à 13 h, Claude Nougaro, de R. Crible ; 16 h, Madame Butterfly, de Puccini ; 19 h, Ram Narayan, de J.-C. Bonfanti ; Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn ; *Nouveaux films BPI :* 13 h (+ lun. 17 h 30) : L'orchestre noir, de S. Lejeune ; 16 h, Albert Cohen, de M. Soutter, 19 h, Televenel, prod. Pologne/Belgique ; *Salle Garance* (42-78-37-29) : *Auteurs, acteurs du cinéma de Trieste :* jeu. à 14 h 30 : Quand la chair succombe, de M. Bolognini ; 17 h 30, Les régates de San Francisco, de C. Autant-Lara ; 20 h 30, La Rosa Rossa, de F. Giraldi ; ven. à 14 h 30, Un anno di scuola, de F. Giraldi ; 17 h 30, L'Isola, de P. Passalacqua ; 20 h 30, La città di Miriam, de A. Lado ; sam. à 14 h 30, Padre Padrone, de P. et V. Taviani ; 17 h 30, Mariona, de V. Herman ; 20 h 30, La nuit de San Lorenzo, de P. et V. Taviani ; dim à 14 h 30, El Sur, de V. Erice ; 17 h 30, Il leone mansueto, de H. Santos ; L'avventura del soldato, de N. Manfredi ; 20 h 30, La chevauchée vers l'Ouest, de D. Tessari ; lun. à 14 h 30, O sole mio, de G. Gentilomo ; 17 h 30, Melodie immortali-Mascagni, de G. Gentilomo ; 20 h 30, Appassionatamente, de G. Gentilomo.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season ; mer., jeu., vend., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong. *Concert :* lun. à 18 h 30 : P. Tortelier-Ensemble instrumental J.W. Audoli (Vivaldi, Tortelier, Lekeu, etc.) ; à 20 h 30 : Siegfried Jerusalem/S Mauser (Schubert : Le Voyage d'hiver).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or (mer., lun., dim. soir), 20 h 45 ; dim. 15 h : le Supericeau.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), relâche.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L. et le 7), 20 h 30, le 1er à 16 h, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARCANE (43-38-19-70), les 2, 3, 4 à 20 h 30 : Hiérodule.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. et le 1er à 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ ASILE CULTUREL (45-74-56-58), (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Etranger dans la nuit.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire (reprise le 7).

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), (D. soir, L.), 20 h 30, mar. 18 h 30 : Cher vieux troubadour (à partir du 7).

☞ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h : sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Resserre (D., L.), 20 h 30 : Tuss (à partir du 7).

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. et le 1er à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L. et le 7), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L. et le 1er), 20 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir et les 1er, 7), 20 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer. soir, D. soir) 21 h, dim. et le 1er à 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (43-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, Dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres (à partir du 7) ; (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : Secrets du crépuscule (à partir du 6).

☞ DIX HEURES (46-06-07-48) (D.), 20 h 30 : Femmes.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D. soir, L., Mar. et le 1er), 21 h, dim. 17 h : le Venz Coulis.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet (dern. le 4).

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h 30 : la Bein des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42) (S., D. soir) 20 h 30, sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

☞ FONTAINE (48-74-74-40) (D., L. et le 1er) 21 h, le 1er à 17 h : Triple mixte.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices (dern. le 4).

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D. et le 1er) : I. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 (rel. except. le 4) : Mon changement. — II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L. et le 7), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h, le 1er à 16 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.) 18 h 30 : Bienvenue au club (D. soir, L.), 20 h 15, Dim. 15 h 30 : Savage Love (à partir du 2) ; 22 h 15 : Haute surveillance (à partir du 2).

MARIGNY (42-56-04-41), Petite Salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted (reprise le 4).

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Du rififoin dans les labours.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. et le 1er à 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir et le 1er), 20 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur (dern. le 5).

☞ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et le 1er à 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; jeu., sam., dim., mar. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L. et le 1er), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. et le 1er à 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle (D. soir, L. et le 1er), 21 h, Sam. 18 h 30, Dim. et le 1er à 16 h : la Goutte (dern. le 5).

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer. soir, D. soir et les 2, 3), 20 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), les 3, 7 à 20 h 30, le 4 à 14 h 30 et 20 h 30 : le 5 à 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) (D.) 21 h : A la recherche du temps porain.

PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.) 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. et le 1er à 15 h : l'Ecornifleur (rel. du 2 au 6) ; (D. soir) 19 h, dim. et le 1er à 17 h : Esquisses viennoises.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi (dern. le 1er).

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L. et les 1er, 2 et 3), 21 h, dim. et le 1er à 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75) (D., L.), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L. et le 1er), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos ; mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L.), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D. et le 1er), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), (D., L.) 21 h : Danger amour.

☞ THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.) 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉÂTRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), (D. soir), 20 h 45, dim. 17 h : Passion selon (dern. le 5).

☞ THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; mer. 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, le 1er à 17 h, les 3, 6, 7 à 20 h 30, le 4 à 15 h et 20 h 30 : le Cid ; le 5 à 15 h 30 : Oh ! les beaux jours. — Petite Salle (D. soir, L.) 20 h 30, le 1er à 17 h, dim. 15 h : Retour à Florence ; 18 h 30 : Grandir (dern. le 4). — Maison intern. du th. (D. soir L.) 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : Le Ramayana.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L., et le 1er), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), le 1er à 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames (dern.).

☞ ZINGARO (48-03-11-32) (J., D., L.) 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (rel. le 1er) (mar.) 20 h 15 : la Raison close (mer.) 21 h 45 : Au suivant (lun.) 23 h : Histoire d'O.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.). I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), mer., jeu., mar. 20 h : L'esprit qui mord ; ven., sam. 20 h 15 : les Méthodes de Camille Bourreau ; (mer.) 22 h, dim., 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L. et le 25), 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin ; 22 h : Règlement de comptes.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. et le 1er à 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. et le 1er à 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : Boulevard du mélodrame.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 1er JANVIER

16 h, Hommage à Ruth Gordon : Harold et Maude, de H. Ashby (Vostf) ; Hommage à E. Lubitsch : 19 h, l'Homme que j'ai tué (v.o.) ; 21 h, Une heure près de toi (Vostf).

JEUDI 2 JANVIER

16 h, Hommage à F. Bertini : Assunta spina, de G. Serena ; Hommage à E. Lubitsch : 19 h, Haute pègre (v.o.) ; 21 h, Si j'avais un million.

VENDREDI 3 JANVIER

16 h, Hommage à D. Addams : L'éducation sentimentale, de A. Astruc ; Hommage à E. Lubitsch ; 19 h, Design for Living (v.o.) ; 21 h, la Veuve joyeuse.

SAMEDI 4 JANVIER

15 h, La cinémathèque de la danse présente : les Demoiselles de Rochefort, de J. Demy ; 17 h 15, Hommage à L. Brooks : les Mendiants de la vie, de W. A. Wellman ; Hommage à Lubitsch : 19 h, Ange (v.o.) ; 21 h, la Huitième femme de Barbe-Bleue.

DIMANCHE 5 JANVIER

Les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, la Femme du voisin, de J. de Baroncelli ; 17 h, le Joueur d'échecs, de J. Dréville ; Hommage à Lubitsch ; 19 h, Ninotchka (Vostf) ; 21 h 15, la Dame au manteau d'hermine (v.o.).

LUNDI 6 JANVIER

Relâche.

MARDI 7 JANVIER

16 h, Hommage à M. Oswald : les Amants de Vérone, de A. Cayatte ; 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC (films de 3e année) ; 21 h, Hommage à J. Negulesco : le Masque de Dimitrios (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 1er JANVIER

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Jour du vin et des roses, de B. Edwards (Vostf) ; 17 h 15, le Crime de monsieur Lange, de J. Renoir ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : mes Petites Amoureuses, de J. Eustache.

JEUDI 2 JANVIER

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Critic's choice, de Don Weis (v.o.) ; 17 h, Gribiche, de J. Feyder ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Coupe à dix francs, de Ph. Condroyer.

VENDREDI 3 JANVIER

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Fille du garde barrière, de J. Savary.

SAMEDI 4 JANVIER

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 15 h, la Montagne des neuf Spencer, de D. Daves (v.o.) ; 21 h, Gypsy Vénus de Broadway, de M. Le Roy (v.o.) ; 17 h 15, les Damnés de l'océan, de J. Von Sternberg ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Belle Captive, de A. Robbe-Grillet.

DIMANCHE 5 JANVIER

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 15 h, Youngblood Hawke, de D. Daves (v.o.) ; 21 h 30, America, America, de E. Kazan (Vostf) ; 17 h 30, le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi (Vost ang.) ; 19 h 30, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : le Passe-montagne de J.-F. Stévenin.

LUNDI 6 JANVIER

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Quatre du Texas, de R. Aldrich (Vostf) ; 17 h 15, Extra girl, de R. Jones ; 19 h, La Cinémathèque créatrice.

MARDI 7 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-46-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82), mar. merc., jeu., ven., sam., dim. ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte-Carlo (mardi), 8e (42-25-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76), à partir de mercredi ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Bastille 11e (43-07-54-40), à partir de mercredi ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HOLD-UP (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). — v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille (mardi), 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LES LOUPS ENTRE EUX, film français de José Giovanni : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARGET, film américain de Arthur Penn (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70), UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MUSIQUE

Les concerts

JEUDI 2 JANVIER

La Table verte, 22 h : D. Walter, D. My (Bartok, Saint-Saëns, Schumann...).

VENDREDI 3 JANVIER

La Table verte, 22 h : voir le 2.

Renaissance, 18 h 30 : M. Scharapan, I. Grandet.

SAMEDI 4 JANVIER

La Table verte, 22 h : voir le 2.

Eglise Saint-Léon, 20 h 30 : Collegium Musicum de Bonn, dir. E. Platen (Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ch. de Chabot (Weiss, Bach, Scarlatti...)

DIMANCHE 5 JANVIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : M. Cronne, E. Fleau (Koussevitski, Mirouze, Bottesini).

Lucernaire, 17 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Frydrych (Stravinski).

Eglise des Billettes, 17 h : Ph. Pélissier (Bach, Telemann, Scarlatti...).

Th. du Rond-Point, 11 h : B. Rigutto, Nouveau Trio Pasquier (Brahms, Fauré).

LUNDI 6 JANVIER

Cité Internationale, Grand Théâtre, le 6 à 20 h 30 : Collegium Musicum de Bonn, dir. E. Platen (Bach).

Th. des Mathurins, 20 h 45 : L. Brumberg (Liszt, Mozart).

MARDI 7 JANVIER

Salle Pleyel, 20 h : Orchestre national de France, dir. V. Fedosseiev (Rimsky-Korsakov).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Enseignants et élèves de l'ENMP (Bartok, Szymanowski, Beethoven...).

Cité Internationale des Arts, 21 h : H.W. Erdmann, R. L. Garcia (Bach, Erdmann, Gasgall...).

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : A. Namashima, J. Gauthier.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : Casino, dern. le 5 ; le 6 : G. Petite, le 7 : Louaiva, J.-L. Dionnet, C. Paolo, C. Mendès.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : les 3, 4, 5, 6, 7 : J. Lou Jazz band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 3, 4 : Latin Show ; les 1er, 2 : les Quatre étoiles du Zaïre.

DUNOIS (45-84-72-00), les 4, 5, à 21 h 30 : J.-F. Pauvros, N. Stephens, F. Gjerstad, J. Stevens, P. Rutherford.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 1er, 2 : SOS ; les 3, 4 : Beyond Words ; le 7 : Th. Khun.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : les 2, 3, 4 : R. Urtreger ; les 6, 7, : Cl. Luter Quartet.

MONTGOLFIER (45-54-95-00) 22 h : S. Guerault, dern. le 4 ; à partir du 5 : R. Franc.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), (Mer), 23 h : M. Azzola, M. Fosset, P. Caratini.

LA PINTE (43-26-26-15), les 2, 3, 4 : Fuite de jazz, les 6, 7 : Boplicity Quartet.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : J. Lacroix, dern. le 4 ; à partir du 7 : Whoopee Makers, B. Locroart.

STAND BY (46-33-96-23), les 3, 4, 21 h 30 : J. Nacache Trio.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier Trio.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16), le 7 à 20 h 30 : Irakli Swing Orchestra, Washboard Band.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., 15 h, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, et le 1er), 20 h 45, dim. et le 1er à 15 h 30 : Fantasio (dern. le 5).

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-09-90-39) (D. soir, L.), 21 h., dim. 16 h : A. Métayer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (45-04-11-55), mer., sam., dim 14 h et 17 h : Emilie Jolie (dern. le 5).

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h : Kamikaze (dern. le 4).

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L. et les 1er, 2), 21 h, sam. 17 h 30 : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), les 6, 7 à 20 h : M. Illianek.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), le 7 à 20 h 30 : Bauls du Bengale, Bhakha du Cachemire.

OLYMPIA (47-42-25-49) les 1er, 5 à 17 h, les 2, 3, 4 à 20 h 30 : A. Cordy ; le 7 à 20 h 30 : J.-L. Lahaye.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), mer., dim 14 h et 17 h 15, vend., mar. 20 h 45, sam. 14 h, 17 h 15 et 20 h 45 : Paris-Pékin.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), le 1er à 17 h ; le 3 à 20 h 30 ; le 4 à 14 h 30 et 20 h 30 : le 5 à 14 h 30 : le Chat botté.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73), le 4 à 20 h, le 5 à 15 h 30 : Coppelia.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), le 1er à 15 h, les 2 et 3 à 20 h 30 ; le 4 à 17 h et 20 h 30 le 5 à 15 h et 18 h : Ballet national de Pologne.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

(Publicité)
Mairie de Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine)
« Souvenir d'Henri DUPARC »
(Voir *le Monde* du 28-12-85.)
Exp. prolongée jusqu'au 1er fév. incl. (Ts les js : 9 h à 12 h/14 h à 17 h, sauf le lundi — Tél. : 47-41-06-36)

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

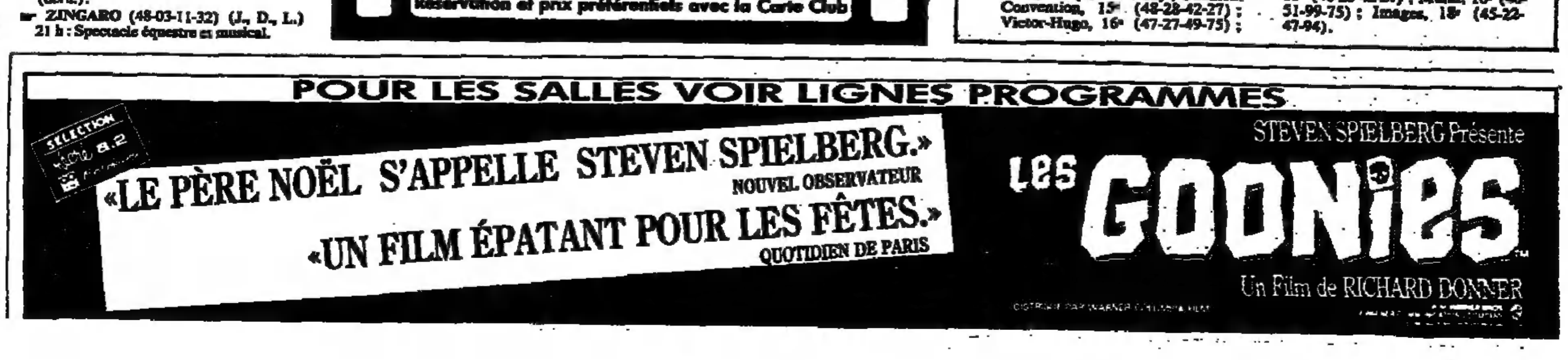

CINEMA

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, (42-96-62-56).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'EPÉE (A., v.f. Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; films, 17e (46-22-44-21).

NIGHT MAGIC (Can.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (°) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République Cinéma, 11e (48-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Yon., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIZZAIOLO ET MOZZARELL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, (43-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaité Boulevard, 2e (42-33-67-06).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A.,) : Paramount Odéon, (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). — V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lumière, 9e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Marignan, (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Passy, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC 13e (43-36-23-44) ; 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé (45-22-46-01).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City (mardi), 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14e (45-39-52-43) ; Convention, 15e (45-74-93-40) ; 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : 14e (45-39-52-43) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette (mardi), 9e (48-74-97-27) ; Racine, 16e (42-88-04-44).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les grandes reprises

L'AIGLE A DEUX TETES (F.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, (45-61-94-95).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (°) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARBRE SOUS LA MER (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (°) Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A. v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45.61.10.60).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaité, (43-27-95-94).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (°°) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (A., v.o.) : 6e (45-44-28-80).

DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME TRANQUILLE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac (mardi), 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LEGEND (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (A., v.o.) : Reflet 5e (43-45-42-34), à partir de mercredi.

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (°°) : Capri, (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (°°) : Châtelet 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE SAUVAGE : Utopia, (43-26-84-65).

PANDORA (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, (46-33-10-82).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Maxéville, (47-70-72-86).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (°) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Club, 9e -47).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hau- (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-65).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

STORMY WEATHER (A. v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94).

SUNDOWN (A., v.o.) Action Christine 6e -11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

TCHAO PANTIN : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TOUR DE LONDRES (Ang., v.o.) : Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : (43-21-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ZORRA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les festivals

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : l'Ami américain ; 16 h : Chronique d'un ; 17 h 30 : Monica ; 19 h : à ; 20 h 30 : Plus fort que le diable ; 22 h : la Nuit.

FESTIVAL D'AUTOMNE — RÉTROSPECTIVE BECKER — SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00), mer., mar. : Montparnasse 19 ; jeu. : Ali Baba et les quarante voleurs ; ven. : Falbalas ; sam. : Rue de l'Estrapade ; dim. Goupil mains rouges ; lun. : le Trou.

FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS (v.o.), Cosmos, 6e (55-44-28-80) ; mar. 14 h : le Géant de la steppe ; jeu., sam. 14 h : le Conte du tsar Saltan ; mer. 16 h, dim. 14 h : Rouslan et Lioudmilla ; jeu. 16 h : le Tour du monde de + Studio 43, 9e 3-40). sam. 16 h : Soyez les bienvenus ; dim. 14 h : Aventures fantastiques ; dim. 16 h : Bwana Toshi.

N. KINSKI (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), sam., lun. 11 h 30 : la Lune dans le caniveau ; 11 h 50 : Maria's Lovers ; 11 h 35 : la Féline (°) ; 11 h 40 : Hôtel New-Hampshire ; 11 h 30 : Sarex-posed ; 11 h 5 : Tess.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam. 18 h 45 : Dersou Ouzala ; dim. 18 h 30 : Dodes Caden.

MARX BROTHERS (v.o) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44), mer., jeu. ven., sam., dim., mar. : la Pêche au trésor ; mer., jeu., ven., sam., dim., : Une nuit à Casablanca.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). 15 h : l'Esclave de l'amour ; 17 h 30 : Cinq soirées ; 19 h 30 : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; 22 h : Partition piano mécanique.

OZU (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), mer., : Gosses de Tokyo ; lun. : Fin d'automne ; jeu. : le Goût du saké ; mar. : Voyage à Tokyo ; ven. : Dernier Caprice.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu. : Dance a stranger ; : Nostalghia ; sam. : trousses ; dim., mar. : Papa est en voyages d'affaires.

QUE RESTE-T-IL DE NOS PÉPLUMS (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), mer., sam. 16 h, 20 h : Hercule à la conquête de l'Atlantide ; mer. 18 h, 22 h : Aïda ; jeu. 18 h, 22 h : les Derniers Jours d'Herculanum ; 16 h, 20 h : Hercule contre Moloch ; 18 h, 22 h : Hercule se déchaîne ; sam. 14 h, 18 h, 22 h : Maciste en enfer ; dim. 14 h, 18 h, 22 h, mar. 18 h, 22 h : les Derniers Jours de Pompéi ; dim. 16 h, 20 h, + ven. 16 h, 20 h : Cléopâtre, Une reine pour un César ; lun. h, 20 h : la Vengeance d'Hercule ; 18 h, 22 h : Terreur des gladiateurs ; mar. 16 h, 20 h : Maciste contre les hommes de pierre.

ROHMER, République-Cinéma, 11e (47-00-89-16), lun. 14 h : le Genou de Claire ; jeu 17 h 10 : la Marquise d'O ; ven. 18 h : la Femme de l'aviateur ; Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 14 h : le Beau Mariage ; mer., dim., 12 h : les Nuits de la pleine lune ; sam. 12 h : Pauline à la plage.

TEX AVERY (v.o.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77), perm. à partir de 14 h.

FRANÇOIS TRUFFAUT Denfert, 14e (43-21-41-01) : jeu. 20 h, dim. 16 h : Peau douce ; mer. 18 h, sam. 22 h, mar. 17 h : Vivement dimanche ; ven., dim., 22 h : Baisers volés.

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Saint- 11e (47-00-89-16), 50.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), dim., 22 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., lun., 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

BLACK JACK (Brit., v.o.) : La Fayette, 9e (48-74-97-27). 13 h 50.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14). 19 h 45 + sam., 0 h 10.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim., mer., 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (°°) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 17 h 30, ven., 0 h 10.

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 15 h 10.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar. 31, 22 h, mer., sam., mar., 22 h, dim. 18 h 50.

DÉTECTIVE (Fr.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim., 17 h 10.

GERTRUD (Dan. ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., mar., 22 h.

HAIR (A., v.o.) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), mar., dim., lun., 17 h 45.

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., lun., 18 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 30.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim., 11 h 45 ; République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar., 16 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), sam., 19 h ; lun., 16 h 15.

LE MYSTÈRE (Fr.) : Beaubourg, 3e (42-71-52-36), 12 h 10.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (42-71-52-36), 19 h 15.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (°) (Brés., v.o.) : Beaubourg, 3e (42-71-52-36), , 11 h 40.

ON (°°) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., 22 h.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (°) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h, mar., ven., sam., 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., lun., mar., 13 h 30.

LES 120 JOURS DE SODOME (°°) (It., v.o.) : Beaubourg, 3e (42-71-52-36), , 0 h 30.

STALKER (Sov., v.o.) : 14e (43-21-41-01), ven., mar., 19 h.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, (43-21-41-01), mar. 31, 16 h, sam., 20 h, lun., 14 h.

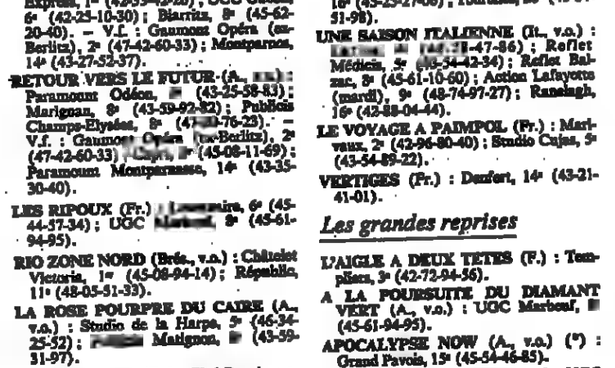

ORCHESTRE DE PARIS
: Daniel BARENBOIM
AVIS DE CONCOURS
Recrutement d'un
VIOLON SOLO
(1re catégorie)
18 et lundi 20 1986
UN PREMIER COR SOLO
(co-soliste)
(1re catégorie)
Samedi 18 et dimanche 19 janvier 1986
UNE CLARINETTE BASSE
CLARINETTE
(3e catégorie)
Samedi 1er et lundi 3 février 1986
Pour tous renseignements complémentaires,
à
ORCHESTRE DE PARIS
Service du personnel - Services techniques
SALLE PLEYEL
252, rue du Fbg-St-Honoré, 75008 Paris
Tél. : 45-61-96-39

VOTRE TABLE CE SOIR

■ Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA, 142, Champs-Elysées — 43-59-20-41, Tous les jours — 19 h à 22 h. Vue agréable sur le jardin. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES. Hors-d'œuvre danois. FESTIVAL DE SAUMON, CANARD SALÉ, MIGNON DE RENNE.

DINERS

RIVE DROITE

RELAIS BELLMAN, 37, rue François-Ier, 8e — 47-23-54-42, F. sam., dim. — Jusqu'à 22/h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soles aux coquettes. FILET A L'ESTRAGON. Gibiers de jour.

CHEZ DIEP, 22, rue de Ponthieu, 55, rue P.-Charon, 8e — 42-56-23-96 et 45-63-52-76 — Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Elysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. Dans un nouveau décor. AIR CONDITIONNÉ.

DOUCET EST, 8, rue du 8-Mai-1945 — 42-06-40-62, Tous les jours — J. 24 h. Ambiance sympathique. 52,90 F et 83 F s.n.c., et carte. Restaurant gastronomique au 1er. Spéc. choucroute. FOIE GRAS frais maison.

AU PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier, 9e — 47-70-68-68, 47-70-86-50, F. dim. — Son étonnant menu à 185 F service compris. Vins de Loire. Décor 1880. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.

PALAIS DU TROCADÉRO, 7, avenue d'Eylau, 16e — 47, Tous les jours — Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.

YVONNE, 13, rue Bassano, 16e — 47-20-98-15 — VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.

EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 17e — 43-87-28-87, F. lundi, mardi — Déj., dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ F. Formule à 79,80 F s.n.c. avec spécialités.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES, 46, rue Galande, 5e — F. dim. — MENU 180 F (vin, café, s.c.) au déjeuner ; le pigeon ogival (XIVe s.) de l'ancienne chapelle St-Blaise, les colliers en voûtes d'arêtes (XIIIe s.). Salons 15 à 100 pers. Park. Lagrange. 43-25-46-56/43-25-00-46

AISSA FILS, 5, rue Sainte-Beuve, 6e — F. dim., lundi — J. 0 h 15, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FÈS. PASTILLA, COUSCOUS-BEURRE, TAGINES, Pâtisseries Maison. Réservation à partir de h.

LE MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 5e — 43-54-26-07, T.L.J. — J. 23 h 30. Spéc. INDIENNES et PAKISTANAISES. PRIX KALI 84 : MEILLEUR CURRY DE BIRIANI TANDORI spéc.

LE ST-GERMAIN-DE-LA-MER, 2, rue du Sabot, 6e — T.L.J. 42-22-84-90 — Jusqu'à 2 h du matin. Spéc. de POISSONS, HUITRES, COQUILLAGES, grillades et cuisine traditionnelle. Animation audiovisuelle. Prix moyen : 120 F. C.

LE DAUPHIN, 44, rue du Bac, 7e — 45-48-21-30, T.L.J. — M. FEZANS vous accueille jusqu'à 24 h pour vos repas d'affaires, déjeuners, dîners. MENU GASTRONOMIQUE à 120 F. Coquillages, foie gras. Gigot. CARTES C.

CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides, 7e — 47-05-49-03, F. dim. soir et lundi — MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.n.c. PARKING ASSURÉ DEVANT LE RESTAURANT : FACE AU N° 2, RUE FABER.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS, T.L.J. 43-26-89-36, 9, pl. St-André-des-Arts, 6e. Salons. CHOUCROUTES, Grillades, POISSON, Dégustation d'HUITRES et COQUILLAGES.

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES », 12, place Clichy - 48-74-49-64, Accueil jusqu'à 2 h du matin. GOÛTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR

AU PIED DE COCHON, , rue Coquillière - 42-36-11-75, « LE FAMEUX RESTAURANT DES HALLES », Un monument pantagruélique de la vie nocturne parisienne. Huîtres et fruits de mer toute l'année.

LE GRAND CAFÉ, 4, bd des Capucines - 47-42-75-77, « LE RESTAURANT DE LA MER DE L'OPÉRA », La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons. Magnifique banc d'huîtres. Époustouflant décor-spectacle 1900.

LA MAISON D'ALSACE, Champs-Elysées - , « L'AMBASSADE GASTRONOMIQUE D'ALSACE », Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur. La brasserie du Tout-Paris.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES
LE PASSÉ COMPOSÉ
Les 6×13 de J.-H LARTIGUE
GRAND PALAIS
avenue Winston-Churchill
Tous les jours de 12 h à 19 h
au 5 janvier

Pour préparer le catalogue raisonné de l'œuvre de :
A. APPIAN (1818-1898)
nous faisons appel aux collectionneurs afin de répertorier fusains, gravures et peintures.
GALERIE D'ART – LE REHAUT
17, rue Auguste-Comte 69002 LYON Tél. : (7) 837-31-41

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 1er janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Téléfilm : La Barbe-Bleue.
D'après le conte de Charles Perrault, réal. A. Ferrari, avec [illegible] Frey, S. Haudepin, A. [illegible] Philipe...
Une [illegible] monstre. Plus beau que le mal ! [illegible] merveille à garder. [illegible] (vous n'avez pas encore de magnétoscope ?). La septième femme de [illegible] est ronde comme une caille, elle avance vers sa mort avec la tranquillité que donne l'amour. Cette petite curieuse aime son mari et veut le connaître tel qu'il est. [illegible] donc, [illegible] s'ouvrent, livrant [illegible] secrets [illegible] dans [illegible] baroques. Un film plein de grâce. Humour aussi.

22 h 10 Théâtre : Mam'zelle Nitouche.
Opérette de Henri Meilhac et Albert Millaud, en différé du Théâtre [illegible] Bouffes-Parisiens.
L'intrigue [illegible] : un couvent et ses pensionnaires, [illegible] une jeune délurée rêvant de devenir [illegible] professeur de musique menant une double vie...

0 h [illegible] Boîte à jazz.

DEUXIÈME CHAINE : [illegible]

20 h 35 Téléfilm : Maestro.
Comédie loufoque à l'américaine.

22 h Unis vers l'uni : Michel Jonasz au Palais des sports.
Un extrait du spectacle enregistré en février dernier.

23 h Journal.

23 h [illegible] Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h [illegible] Pollen. Emission de variétés de J.-L. Foulquier.
Avec Y. Duteil, [illegible] Vigneault, F. Thibeault, R. Didier, [illegible] Devos et A. Gruss.

21 h 35 Thalassa. Magazine de G. Pernoud.
Une sélection des plus beaux [illegible]

[illegible] h 15 Journal.

22 h 50 Didier Lockwood, le jeune homme au violon. Document de J.-D. Curtis.
Portrait d'une star du jazz pas comme [illegible]

23 h 15 Nouvelles du « Monde ».
[illegible] : *Silence*, de Max Genève, adapt. D.-A. Lang, réal. J.-M. [illegible].
L'[illegible] d'un gardien de [illegible] la reine [illegible] d'Espagne, [illegible] du [illegible] de [illegible] portrait...

23 h 30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 33, Série : les Triplés ; 21 h, Paroles et musique, film d'E. Chouraki ; **[illegible] 50, Garçon,** film de C. Sautet ; **0 h 30, Amityville,** film de S. Rosenberg.

FRANCE-CULTURE

[illegible] h 30 Antipodes : dialogue de trois continents pour 1986.
[illegible] h 30 Pulsations : Festival annuel Django Reinhardt.
22 h [illegible] Nuits magnétiques.
[illegible] h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le [illegible] mai 1985 au Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 3 », de Saint-Saëns, « le Tombeau de Couperin », « la Valse », [illegible] Ravel, par l'[illegible] national de France, dir. S. Ozawa, sol. P. Lefèvre, orgue.
[illegible] h Les soirées de France-Musique : jazz club.

Jeudi 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 15 ANTIOPE 1.
10 h 45 La Une chez vous.
11 h Croque-vacances.
12 h [illegible] Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Dessin animé : les Aventures de Tintin (et à 14 h 40).
[illegible] h 55 Série : La petite maison dans la prairie (redif.).
14 h [illegible] Dessin animé : le Conte de l'oiseau.
15 h 15 Destination Noël.
[illegible] h 35 [illegible] animé : Tom et Jerry.
17 h 5 Action école ; Emission proposée Band Aid.
La faim, y'en a [illegible]
17 h [illegible] La chance aux [illegible].
18 h Salut les petits loups (et à [illegible] h 15).
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Série : [illegible].
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'express ne répond plus.
De D. Ambrose, réal. R. Sarafian, avec L. Bridges, R. Burr.
Victor Prescott, ancien cheminot qui a perdu sa femme et son fils dans un accident de train, décide de se venger [illegible]
22 h [illegible] Opéra : Fait divers.
De Serge Kauffmann. Avec C. Meloni, X. Tamalot, P. Desaux... Réal. J.-P. Barizien.
Un peintre raté, sa femme devient voleuse pour [illegible] l'aider... Une comédie chantée.
23 h [illegible] 10 Les grandes expositions : La gloire de Victor Hugo.
De J. [illegible].
Les objets suffisent-ils à révéler à eux seuls ce que notre [illegible] a fait d'un grand [illegible] ?
23 h 40 Journal.
23 h 55 Boîte à jazz.

DEUXIÈME CHAINE : [illegible]

6 h 45 Télématin.
10 h [illegible] ANTIOPE.
11 h [illegible] 10 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h [illegible] La télévision [illegible] téléspectateurs.
12 h Journal [illegible] météo.
12 h 5 Jeu : l'Académie [illegible] neuf.
12 h 45 Journal.
13 h [illegible] 30 Feuilleton : Le crime de [illegible].
14 h Aujourd'hui la [illegible] : *L'album retrouvé.*
15 h Série : Hôtel.
15 h [illegible] C'est encore mieux l'après-midi !
17 h 30 [illegible] A2.
18 h 25 Derby.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des [illegible] et des lettres.
19 h 15 [illegible] régionales ; [illegible] h 40 Jeu : la Trappe.
20 h Journal.
20 h [illegible] 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h [illegible] Cinéma : Et vogue le navire.
Film de [illegible] Fellini, avec F. Jones, B. Jefford.
En juillet 1914, les [illegible] s'embarquent à Naples pour disperser ses cendres en pleine mer. Fellini [illegible] artificiel. Magie des images fellinienes !
22 h 40 Le Magazine.
Au sommaire : [illegible] : la publicité [illegible] spots interdits ; le [illegible] URSS ; quelle [illegible] face à la violence ?
23 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h [illegible] régionales.
16 h [illegible] pour la jeunesse.
17 h Une vie [illegible] chansons : Luis Mariano.
17 h [illegible] 15 Télévision régionale.
Programmes autonomes [illegible] régions, sauf à 17 h 30, où l'on verra sur tout le [illegible] un dessin animé : Edgar le détective cambrioleur ; *à [illegible] h 55,* la Panthère [illegible] *à [illegible] h,* un flash d'informations, *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.

18 h 30 Antipodes : dialogue de trois continents pour 1986.
[illegible] h 30 Pulsations : Festival annuel Django Reinhardt.
22 h [illegible] Nuits magnétiques.
[illegible] h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le [illegible] mai 1985 au Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 3 », de Saint-Saëns, « le Tombeau de Couperin », « la Valse », [illegible] Ravel, par l'[illegible] national de France, dir. S. Ozawa, sol. P. Lefèvre, orgue.
[illegible] h Les soirées de France-Musique : jazz club.

[illegible] h Dessin animé : les [illegible].
20 h [illegible] 5 Nouveaux jeux de [illegible].
20 h 35 Le Cri de la chouette, [illegible] d'après H. Bazin.
Nouvelles [illegible] de Folcoche, qui [illegible] dans le pire des pièges : [illegible] Sapritch remarquable comme d'[illegible].
[illegible] h 5 Journal.
[illegible] h [illegible] Rencontres de François Mauriac.
La guerre d'Algérie commence.
22 h 40 [illegible] : tout sur le vin.
23 h 10 Nouvelles du « Monde ».
Un naufrage, d'après Maurice Pons.
Un [illegible] fonctionnaire [illegible] une jeune [illegible] [illegible] au [illegible] de la mort.
23 h [illegible] Prélude à la nuit.
Ouverture du [illegible] Carnaval du Berlioz, par l'Orchestre [illegible] philharmonique [illegible] Curtis Institute de Philadelphie, sous la [illegible] de Serge [illegible].

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Une vie en chansons ; **17 h 15,** Ile de transe ; **17 h 30,** Edgar, le détective cambrioleur ; **17 h 50,** Tout sur la région ; **18 h,** Interviews, portrait de femme ; **18 h 30,** Quoi de neuf ; **18 h 50,** La panthère rose ; **[illegible] h 5,** Atout PIC ; **19 h 15,** Journal ; **19 h 35,** Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 15,** Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; **7 h 40,** Cabou Cadin ; **8 h 50,** les Ripoux, film de C. Zidi ; **10 h 35,** l'Increvable, film de J. Royer ; **14 h,** l'As des as, film de G. Oury ; **15 h 35,** les Chariots de feu, film de H. Hudson ; **17 h 45,** 4 C + ; **18 h 25,** Les affaires sont les affaires ; **19 h,** Maxitête (et à 19 h [illegible] et 20 h 30) ; **19 h 5,** Zénith ; **19 h [illegible] 40,** Tout s'achète ; **20 h 15,** Coluche ; **20 h 33,** Série : les Triplés ; **20 h [illegible] 35,** les Favoris de la lune, film d'O. Iosseliani ; **22 h 20,** Sauvage et beau, film de F. Rossif ; **23 h 50,** Scanners, film de D. Cronenberg ; **1 h 30,** Vive la comédie.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; **[illegible] h,** Culture matin ; **8 h 15,** Les enjeux internationaux ; **8 h 30,** Les chemins de la connaissance : il était une fois les [illegible] Grimm ; (et à 10 h 30 : des maisons et des hommes) ; **9 h 5, Matinée : une vie, une œuvre :** Ludwig Tieck ; **10 h [illegible] 30, Musique :** miroirs ; **11 h 10,** Répétez, dit le maître ; quand les lycéens allemands et français [illegible] UNESCO se rencontrent, ils parlent Afrique ; **11 h 30, Feuilleton :** Sur les chemins d'Alice ; **12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers :** Claude Bellegarde ; **14 h,** Un livre, des voix : « l'Eté des femmes », de Daniel Boulanger ; **14 h 30,** La table québécoise (Communauté des radios publiques de langue française) ; **[illegible] h,** Agora : Ladislav Kijno ; **15 h 30, Musicomania :** la musique est un roman ; le billet de Georges Léon (de Bach à Paganini) ; **17 h 10,** Le pays d'ici : florilège de l'année ; **18 h, Subjectif ; 19 h 30,** Les progrès de la biologie et de la médecine : l'hyperthyroïdie ; [illegible] **Musique, mode d'emploi.**
20 h 30 Une journée pour mémoire, de J.-C. Sordelli. Avec G. Delbat, E. di Giovanni, M. Barbulée...
21 h 20 [illegible] 85 Strasbourg : [illegible] Carme di Milano. Ensemble [illegible] ; entretien avec Philippe Manoury.
22 h 30 Nuits magnétiques.
[illegible] h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : nuit cosmique ; **7 h 10, L'imprévu ; [illegible] h 5, L'oreille en colimaçon ; [illegible] h 20, Le matin des musiciens :** Pablo [illegible] et la musique. Œuvres de de Falla, Britten, Stravinski ; **12 h [illegible], Le temps du jazz :** Sun-Ra ; **12 h 30, Concert** (donné le 23 janvier 85 au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Kodaly, Stravinski, Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. I. Fischer, sol. A. Dumay, violon ; **[illegible] h, Repères contemporains :** la tribune internationale des compositeurs (Hongrie : Jeney ; Pologne : Buczinski ; France : Bacri) ; **15 h, Les après-midi :** Isaac Stern, musicien sans frontières. A [illegible] h 30, concerts à Carnegie Hall (jazz) : [illegible] Ellington, Billie Holiday, Dizzie Gillespie, Miles Davis et Gil Evans, George Benson, Ella Fitzgerald, Gerry Mulligan et [illegible] Baker, Woody Herman, Stéphane Grappelli, Keith Jarret... ; **18 h,** [illegible] jardin : magazine de l'opérette ; **18 h 30, Jazz d'aujourd'hui :** le bloc-notes ; **19 h 10,** Rosace, magazine de la guitare.
20 h Concert (en direct du Grand Théâtre de Genève) : « le Voyage dans la Lune », d'Offenbach, par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand Théâtre, dir. M. Soustrot, sol. J. Evans, M. McLaughlin, M. Barscha...
0 h Les [illegible] de France-Musique : [illegible] Rachmaninov.

A ÉCOUTER

Ailleurs... la différence

A cent lieues de ses collègues « périphériques », à [illegible] bornes [illegible] robinets FM [illegible] musique, France-Inter s'est tracée un chemin, s'y tient et s'en porte très bien. Elle joue la « différence » et s'amuse des matches que se livrent, heure par [illegible], les deux autres stations nationales, RTL et Europe 1. Elle ne fuit par la compétition, simplement [illegible] laquelle elle tient ne se juge pas avec des points. Elle se situe « ailleurs ». En dehors [illegible] enjeux commerciaux, dont elle n'est pas le support mais soumise tout de [illegible] aux goûts des auditeurs, son unique raison d'être.

France-Inter est une radio publique, financée par la redevance et soumise aux obligations d'un cahier des [illegible] dont, [illegible]-t-il, elle s'acquitte... Quelle [illegible] [illegible] d'[illegible] que c'est vers elle — l'antipirate — que se tournent aujourd'hui ceux qui, hier, [illegible] jetés sur la FM, [illegible] rêvant d'y [illegible] un travail du [illegible] et une [illegible] à [illegible].

A l'heure, en effet, où il n'est plus question que de « formats » de radio — la différence entre eux ne provenant d'ailleurs plus que du type de musique et de son emballage, — France-Inter joue l'éclectisme et se paie même le luxe de bousculer les genres. Les rendez-vous les plus denses alternent avec les moments « cool ». Les liaisons sont soignées et l'antenne [illegible] bavure, trop nette peut-être, n'étaient les [illegible] rires... Voyez les après-midis ! Débouler sur l'antenne à [illegible] 15, [illegible] basculer, à l'aide d'un générique grinçant, dans un monde inquiétant, celui du polar à suspense et des « Nouveaux maîtres du mystère » ; chaque jour, une nouvelle histoire [illegible] forme de [illegible] radiophonique joliment interprétée, et mise en ondes grâce à Pierre Billard, [illegible] du genre. Une demi-heure plus tard, c'est au tour des récits d'[illegible] de surprendre [illegible] des retrouvailles avec une personnalité du spectacle ou de la littérature, et les éclats de rire insolents du capitaine Mermet, dans son émission pleine de gags et justement intitulée « Bienvenue à bord du *Titanic* ».

Europe, à [illegible] h 30, ricane avec Coluche, [illegible] que RTL s'escaffe avec les « [illegible] » de Bouvard ? Tant mieux ! Car si le genre déplaît, il reste encore Inter avec Marcel Jullian et Michèle Valentin qui se penchent sur l'histoire — mercredi la mort de Martin Luther King et jeudi celle du roi Fayçal [illegible]. Et puis [illegible] Chancel qui passe toute cette semaine avec Michel Serres ; Jean-[illegible] Pelt et [illegible] histoires de [illegible] (17 h 45), puis William Leymergie [illegible] histoires de mômes (18 h). Car on parle sur Inter, on explique, on raconte ! La radio n'y est pas seulement ronronnante, rassurante, faite de toc. Elle accompagne, bien sûr, [illegible] loin de se satisfaire d'être entendue, elle aime avant tout qu'on l'écoute... l'oreille en coin.

La voie sans doute est étroite, [illegible] le [illegible] de [illegible] », maintenu avec constance depuis plus de deux [illegible] se [illegible] payant. Les indices d'écoute sont résolument à la hausse. La preuve [illegible] [illegible] [illegible] public » jouée par la station (au contraire des trois chaînes de télévision qui s'appliquent à [illegible] [illegible]) n'est pas la plus mauvaise et peut prendre, dans un environnement concurrentiel, sa vraie signification.

ANNICK COJEAN.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4131

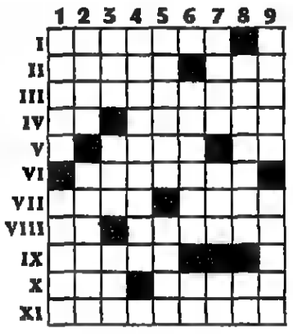

HORIZONTALEMENT

I. [illegible] pas [illegible] les vieux de la [illegible] nous sommes [illegible]. — II. Charmer ou consterner. L'[illegible] de la [illegible]. — III. [illegible] les airs [illegible] pêchent [illegible] l'onde. — IV. Copulative. Casse la graine avant de manger. — V. A [illegible] vedettes à [illegible] comme à Paris. Est à Londres. — VI. Portent un filtre ou peuvent [illegible] donner un philtre. — VII. Une grande « moitié » de l'Inde. Collections d'espèces. — VIII. Participe passé. Frappe. — IX. Perroquet [illegible]. — X. Peut être à la fois léger et [illegible] sa vertu. Protection ou tracasserie. — XI. Il est chargé de faire revenir les saucisses, mais non de les faire sauter.

VERTICALEMENT

1. Mettre les voiles. [illegible] mit [illegible] les voiles. — 2. Contrainte par corps. Ni à droite ni adroite. — 3. Bugle à rechercher dans les [illegible] plutôt que dans les cuivres. Grand homme blanc ou petite fleur bleue. Il tourne, à condition qu'on le retourne. — 4. Sa [illegible] se reflète dans ses [illegible]. — 5. Industrieuse canadienne. Ont souvent affaire à des durs à cuire avec lesquels il faut « juter ». — 6. Fleuve frontalier du golfe de Trieste. Note. — 7. Ne sort jamais sans sa garde. Madame, [illegible] ou simulateur ? Barres parallèles. — 8. [illegible], elle [illegible] d'un [illegible]. Article. — 9. A été beaucoup lessivé après avoir été vendu. Dispenser un [illegible]cer.

Solution du problème n° 4130

Horizontalement

I. [illegible] Oc. — II. Liberté. — III. O.M.S. [illegible]. — IV. Goerg. Or. — V. Inquiet. — VI. Utopie. — VII. Une. Nimbe. — VIII. [illegible] Bas. — IX. [illegible]. Urus. — X. [illegible] bébé. — XI. Pelote. In.

Verticalement

1. Elogieuse. — 2. Limon. Nippé. — 3. Obsèques. El. — 4. Gé. Rut. E.N.S.O. — 5. Erigions. Et. — 6. S.T.O. Epi. Ube. — 7. Eu. Timbre. — 8. Lô. Ebaubi. — 9. Clerc. Essen.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 JANVIER

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges, de l'hôtel Soubise à l'hôtel de Sully ; le [illegible] des Carmes-Billettes », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, [illegible] (G. Botteau).

« Le Musée Picasso en l'hôtel Salé », 10 h 45, 5, rue de Thorigny.

« [illegible] symbolique [illegible] des Celtes. Le parcours initiatique des anciens druides. La géographie secrète des menhirs », 15 h, sortie métro Temple (J. Hauller).

« L'hôtel de Lauzun, de la [illegible] Mademoiselle à Charles Baudelaire », 15 h, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Les [illegible] Miracles : [illegible] de la corporation des [illegible] et des mendiants, des francs mitoux, [illegible] malingreux, [illegible] et des [illegible]-pots », 15 h, métro [illegible]-Nouvelle (devant poste) (M. Pyer).

« Noël dans les églises de rite oriental de la montagne Sainte-Geneviève », 15 h, portail église Saint-Julien-[illegible].

« Le musée du Jeu de paume », 15 h, entrée musée (Paris et son histoire).

« Exposition Victor Hugo, dessins et manuscrits », 13 h, entrée Petit [illegible] (Approche de l'art).

« La maison de Victor Hugo », 15 h, 6, place des Vosges (Ch. Merle).

« [illegible] et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

Décor royal au Louvre », 14 h 30, devant Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Un quartier de roture : des Batignolles à la place Clichy », 14 h 30, métro Brochant (V. de Langlade).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 1er janvier :

DES LOIS

■ N° 85-1467 du 31 décembre [illegible] portant amnistie relative à la Nouvelle-Calédonie.

■ N° [illegible] du 31 [illegible] 1985 [illegible] à la [illegible] psychiatrique.

■ N° 85-1470 du 31 [illegible] 1985 [illegible] la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le [illegible] de la copropriété des [illegible] Nîmes.

■ N° [illegible] du 31 [illegible] 1985 autorisant la ratification du protocole n° [illegible] à la [illegible] sauvegarde des droits de l'homme et des [illegible] fondamentales [illegible] l'abolition de la peine de mort.

UN ARRÊTÉ

■ Du 30 [illegible] 1985 portant [illegible] des [illegible] journalières [illegible] au titre de l'assurance-maladie et de la réparation des accidents du travail et des [illegible] professionnelles.

DES LISTES

■ D'aptitude aux fonctions du [illegible] grade, [illegible] groupe pour l'[illegible] 1986 (magistrature).

■ De [illegible] aux fonctions de magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice.

DES DÉCRETS

● N° [illegible] du 31 décembre [illegible] modifiant le décret n° [illegible] du 28 juillet [illegible] pris pour application de l'article 11 de la loi de finances rectificative pour 1981 (n° 81-1179 du 31 décembre 1981), [illegible] l'assistance mutuelle en matière d'assiette et de recouvrement des impôts au sein de la Communauté économique européenne.

● N° 85-1490 du 3 décembre [illegible] fixant le montant de divers avantages de [illegible] et d'invalidité.

■ N° 85-1491 du 31 [illegible] 1985 fixant le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

● N° 85-1492 du 31 décembre [illegible] portant fixation, à compter du 1er janvier [illegible] et du 1er juillet 1986, du plafond de la sécurité sociale.

● N° 85-1494 du 31 [illegible] 1985 modifiant les articles R. 961-3 et R. [illegible] du code du travail relatifs aux stages de formation professionnelle.

● N° 85-1495 du 31 [illegible] 1985 modifiant le décret n° 83-140 du 25 février 1983 portant [illegible] d'un Conseil national de la vie associative.

EN BREF

HANDICAPÉS

CONSULTATIONS GRATUITES. — L'Association [illegible] des polios et handicapés [illegible], en [illegible] avec le [illegible] de Paris et l'Association nationale [illegible] médecins-conseils des victimes d'accidents, a créé deux services de consultations gratuites ouverts aux personnes handicapées et à leurs familles :

— des consultations juridiques sont données sur rendez-vous en téléphonant [illegible] quarante-huit [illegible] au 45-45-40-30 et ont lieu un jeudi sur deux au siège de l'ADEP de 10 heures à 12 heures.

— D'autre part, l'[illegible] nationale [illegible] de [illegible] d'accidents (ANAMEVA) ouvre un [illegible] de [illegible] médicale, pour renseigner les [illegible] d'[illegible] sur l'évaluation de leur invalidité avant expertise.

★ Pour [illegible] renseignements : s'adresser à l'ADEP, 194, rue d'Alésia, 75014 Paris. Tél. 45-45-40-30.

SANTÉ

LA VIE A BELLES DENTS. — Soucieuse de la santé de ses administrés, la Ville de [illegible] vient de publier, en collaboration avec APRIFEL (Agence pour la recherche et l'information en [illegible] légumes frais), [illegible] : « *Manger de tout... tout... tout* » renseigne sur les besoins journaliers en calories, [illegible] sur les [illegible] en glucides, lipides, protides, vitamines et [illegible] alimentaires. De [illegible] équilibrés ; « *Il était une fois des fruits, des légumes, une mère, un* [illegible] suggère, [illegible] les saisons, [illegible] pour la maman (avant et après la naissance) et l'enfant). Utiles et décoratifs, ils ont leur place dans toute cuisine.

★ APRIFEL, 115, rue du Faubourg-Poissonnière, [illegible] Paris. Tél. 42-85-27-66.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Tamara Lvovna Blumine
CHEMETOFF,

le 27 décembre [illegible].

La mise en terre aura lieu le jeudi 2 janvier 1986, dans l'après-midi, à Labeaume (Ardèche).

● *Préavis de grève à RFO.* — Un préavis de grève a été déposé pour le jeudi 2 janvier à la Société nationale de radio-télévision française d'outre-mer (RFO), [illegible] un communiqué de la CFDT. Les [illegible] entendent ainsi protester contre « la *dégradation* [illegible] *des relations sociales* » au sein de la société et demandent qu'une politique de développement [illegible] menée par le [illegible] président, M. Jacques Vistel (il prendra ses fonctions le 12 janvier). La grève, prévue pour vingt-quatre heures, pourrait entraîner [illegible] les différents départements d'outre-mer un programme minimum à la [illegible] (trois flashes d'information) ; à la télévision, le journal serait diffusé ainsi qu'une émission d'une durée d'une heure [illegible].

هكذا من الأصل

LÉGION D'HONNEUR

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. René Paira, préfet honoraire.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Claude Greson, inspecteur général honoraire des finances ; Louis Perillier, conseiller maître honoraire de la Cour des comptes ; Paul Rognoni, président de l'Union départementale d'anciens combattants et de victimes de guerre de la Corse-du-Sud ; Mme Magda Tagliaferro, épouse Bernheim, pianiste virtuose.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* :

M. René Etiemble, ancien professeur d'université ; Mme Madeleine Laurain, épouse Portemer, maître de recherches honoraire au CNRS ; MM. Jacques Paquet ; Francis Prunet, Félix Ribereau-Gayon, ancien professeur d'université.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Don Culioli, commissaire de police ; François Desvaux, ingénieur en chef honoraire à la SNCF ; Antoine Gatcand, ingénieur général géographe honoraire ; Jean Le Henaff, ancien principal de CES ; Robert Leterme, ancien maître du service évaluation des dommages de guerre de Maine-et-Loire.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* :

MM. René Brunet, ancien prothésiste dentaire ; Paul Legatte, membre du Conseil constitutionnel ; Georges Morlot, PDG de société.

Sont promus *officiers* :

MM. Rendjem Benzaid, inspecteur des finances ; Roger Burnel, président de l'UNAF ; Stanislas de la Cropte de Chanterac, ancien secrétaire général de l'Association française de la myopathie ; Alain Gerolami, conseiller maître à la Cour des comptes ; François Gros, biologiste, membre de l'Institut ; Jacques Honyvet, directeur de société ; François Joxe, ancien administrateur de la France d'outre-mer ; Pierre Le Goff, professeur titulaire d'une chaire ; Paul Lemerle, inspecteur des finances ; Jacques Mauclair, directeur du Théâtre du Marais ; Maurice Meker, ancien administrateur de la France d'outre-mer ; Edmond Raoux, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Bernard Schenk, chef de département au SGDN ; Mme Suzanne Seux, épouse Grevisse, président de section au Conseil d'Etat ; M. Guy Vidal, payeur général du Trésor.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Charles Carre, ancien instituteur ; Christian Fremont, directeur des stages à l'ENA ; Michel Gentot, conseiller d'Etat ; Michel Gosselin, ancien administrateur de la France d'outre-mer ; Jean-Claude Heberlé, ancien président-directeur d'Antenne 2 ; Robert Girenc, président régional de la Chambre syndicale des industries chimiques ; Paul Lavergnat, ancien administrateur de la France d'outre-mer ; Léo Mallinjoud, directeur général d'une société ; Bernard Raffray, directeur des services administratifs et financiers du premier ministre ; Mme Manuela Sorra, veuve d'Arcy, consultant en relations internationales auprès d'un hebdomadaire ; M. André Wormser, PDG de banque.

Droits de la femme

Sont nommées *chevaliers* :

Mme Jacqueline Chartrain, épouse Chouavel, maire de Bagnolet ; Pierrette Chort, épouse Borderie, directrice de la caisse primaire d'assurance maladie de l'URSSAF de la Haute-Saône ; Elisabeth Denis, épouse Salot, institutrice ; Paulette Jonet, épouse Girard, inspectrice générale de l'administration ; Maria Mourier, épouse Robichez, dite Geneviève Dermech, journaliste ; Marcelle Soulier, épouse Vautard, maire de Minaucourt ; Hélène Velluz, épouse Giserot, conseiller maître à la Cour des comptes.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Sont nommés *chevaliers* :

M. Gérard Rateau, chef de service adjoint des services du Sénat et militaires ; M. Guy Degos, inspecteur général de l'éducation nationale.

FONCTION PUBLIQUE ET SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Est promu *officier* :

M. Serge Salon, sous-directeur à la direction générale de l'administration et de la fonction publique.

TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION

Sont promus *officiers* :

M. Georges-Emmanuel Clancier, président du comité de lecture de FR 3 ; Mme Evelyne Issac, veuve Bayle, PDG de la *Dépêche du Midi* ; MM. Louis Riedenger, président de la commission juridique de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée ; Roger Vincent, journaliste professionnel.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Hervé Bourges, PDG de TF 1 ; Fernand Consteaux, rédacteur en chef à *La Dépêche du Midi* ; Jean Lanzi, délégué du PDG de TF 1 pour l'information et les programmes ; Bernard Lanzanne, journaliste, ancien directeur de la rédaction du *Monde* ; René Maurice, journaliste professionnel ; Roger Nahon, membre de la commission de la transparence et du pluralisme de la presse.

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Joli, médecin, directeur général logistique-santé ; Georges Delnias, chef de projet au centre spatial de Toulouse ; José Henrard, directeur adjoint d'une branche du groupe Thomson ; Henri Plat, directeur départemental de la protection civile.

ÉCONOMIE SOCIALE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Hisel, PDG de Scop-Assurances ; François Malcourant, ancien professeur ; Jean-Jacques Mouricas, vice-président de la Caisse nationale de prévoyance des ouvriers du bâtiments (CNPO) ; André Vidal, conseiller général de Seyches (Lot-et-Garonne).

Plan et aménagement du territoire

Est promu *commandeur* :

M. Jean-Louis Funck-Brentano, président du conseil d'administration du Centre mondial informatique et ressource humaine.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Fernand, PDG de la Société Sabla ; Jacques Charpin, professeur.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Barbey, délégué général de la Compagnie Saint-Gobain ; Joseph Scarpitta, greffier-notaire ; Jean-Louis Bonnet, conseiller général, adjoint au maire de Marseille.

Economie, finances et budget

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Bergeras, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Roger Brisier, payeur général de France en Allemagne ; Bernard Delignières, contrôleur d'Etat ; Pierre Feuillet, président d'honneur du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés ; Pierre Jacquin de Margerie, vice-président de compagnies d'assurances ; Georges Lagaillarde, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Armand Naboulet, conservateur honoraire des hypothèques ; Edouard Pic, trésorier-payeur général de la région Alsace ; Yves Roland-Billecart, inspecteur des finances ; Guy Servat, contrôleur d'Etat ; Aymar Solanet, président du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Pierre Aubart, expert-comptable ; Mme Clandine Blankstein, inspecteur au Crédit d'équipement des PME ; MM. Guy Bourdonnec, chef de service interdépartemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes à Caen ; Théophile Buchet, receveur principal régional des douanes à Marseille ; Mme Eugénie Cambeau, née Thevenin, attaché principal ; MM. Michel Caste, PDG du Loto ; Jean Cheylus, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Michel Destresse, directeur général à la Banque de France ; Jacques Foby, PDG de société ; Georges Hirondel, conservateur des hypothèques à Paris ; Daniel Hua, directeur général adjoint de banque ; Bernard Izard, inspecteur général dans une compagnie d'assurances ; Roger Keller, ancien directeur général de société ; Michel Kopff, PDG de société ; François Logerot, secrétaire général de la Cour des comptes ; Henri Margeat, directeur dans un groupe de sociétés d'assurances ; Elie Oved, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Paul Parisot, rédacteur en chef au *Matin de Paris* ; Robert Parisot, conservateur des hypothèques à Saint-Dié ; Charles Picot, trésorier-payeur général de la Savoie ; Emile Rousseau, graveur général aux monnaies et médailles ; Christian Santter, inspecteur des finances ; Mme Marcelle Sebbane, secrétaire administratif ; MM. Georges Soleilhavoup, administrateur-directeur général de compagnie d'assurances ; André Vincent, conseiller-maître à la Cour des comptes.

Justice

Est promu *commandeur* :

M. Marc Bourdier, avocat au barreau de Clermont-Ferrand.

Sont promus *officiers* :

MM. Henri Angevin, conseiller à la Cour de cassation ; Camille Bernard, conseiller à la Cour de cassation ; Pierre Bézio, avocat général à la Cour de cassation ; Charles Dorwling-Carter, procureur général à Amiens ; Mme Françoise Flipo, avocat général à Paris ; MM. Guy Flock, premier vice-président au tribunal de Paris ; Henri Kappelhoff-Lancon, avocat à Bordeaux ; Adrien Kauffmann, avocat notaire à Strasbourg ; Fernand Kéromès, conseiller à la Cour de cassation ; Jacques Ribas, conseiller d'Etat.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Acloque, président de chambre à Aix-en-Provence, en position de congé spécial ; Claude Antoine, président de la Caisse nationale des barreaux français ; Jean Baer, président de chambre à Paris ; Robert Baillargeat, président de chambre à Versailles ; Michel Blum, avocat à Paris, président de la Fédération internationale des droits de l'homme ; Jean Douvreleur, premier vice-président au tribunal de Paris ; Marc Dreyfus, procureur général à Besançon ; Roger Gannet, avocat général à Amiens ; Hyacinte Grimaldi, conseiller à la cour de Paris ; Charles Grosjean, président de chambre à Reims ; André Monmarche, notaire honoraire à Joué-lès-Tours ; Mme Ginette Moreau, épouse Marrec, greffier en chef à la Cour de cassation ; Marie-Charlotte Musquere, épouse Pinon, substitut du procureur général à Versailles ; MM. Hubert Ogier, président de chambre à Lyon ; Lucien Remplon, procureur de la République à Montpellier ; Jean-Jacques Staum, avocat général à Metz ; Raymond Thiery, président du tribunal de Lorient ; Jacques Timbois, directeur d'établissement pénitentiaire ; Paul Villard, avocat à Paris ; Louis Villetus, premier substitut à Nanterre

Relations extérieures

PERSONNEL

Est promu *commandeur* :

M. Guy Georgy, ambassadeur de France.

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Glacobbi, conseiller des affaires étrangères ; François Hetsch, secrétaire adjoint des affaires étrangères ; Jean Le Cannellier, ambassadeur de France à Trinité-et-Tobago ; Robert Mazoyrac, ambassadeur de France en Suède.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Bernard de Bouillane de Lacoste, premier conseiller à l'ambassade de France en Grande-Bretagne ; Lucien Brungard, attaché d'administration centrale ; André Rabault, secrétaire de chancellerie en chef à l'administration centrale ; Henri Samy, consul de France à Tokyo ; Jacques Seigle, consul de France à Djeddah ; Georges Walther, consul adjoint au consulat général de France à Anvers.

PROTOCOLE

Est promu *officier* :

M. le révérend-père André Lemaire, professeur à l'université d'Helsinki.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. le révérend-père Jean Briand, supérieur de la communauté française du Saint-Sépulcre (Jérusalem) ; Thomas Cook, chef du protocole à l'Office des Nations unies à Genève (Suisse) ; Mme la révérende-mère Marguerite Crance, supérieure provinciale de la province italo-suisse (Saint-Siège) ; MM. Guy Durif, consul honoraire ; Yves Evennou, officier marinier retraité ; Roger Felter, vice-consul de France honoraire ; Mme Lucie Heymann, présidente d'honneur de l'Alliance française de Monterey (Etats-Unis) ; MM. Gustave Jahier, hôtelier, agent consulaire de France à Suez (Egypte) ; Jacques Lacassagne, président du conseil d'administration de la société nouvelle de la foire-exposition de Toulouse ; Paul Le Borgne, représentant régional d'une compagnie aérienne (Maroc) ; Jean de Marcé, délégué général d'une banque (Mexique) ; le révérend-père Eugène Mariet, religieux de l'ordre des frères capucins (Etats-Unis) ; Claude Moisy, directeur d'une agence de presse (Etats-Unis) ; Gaston Palfa, délégué d'une société industrielle en RFA ; Roger Pillaudin, réalisateur, producteur, écrivain ; Gilbert Portal, président d'une société pétrolière (Etats-Unis) ; le révérend-père Yves Pouliquen, prêtre séculier, membre de la société des prêtres de Saint-Jacques (Brésil) ; M. Noël Rey, professeur de lettres et langues.

ÉTRANGERS EN FRANCE

Est promu *officier* :

M. Derek Barton, directeur de recherches au CNRS.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Rudolph Boniface, PDG d'une société automobile ; William Haseltine, propriétaire de haras ; John Moore, créateur du Musée d'art graphique ; Russell Porter, avocat ; Hubert Reeves, directeur de recherches au CNRS ; Virgile Solomonidis, dit André Kadros, écrivain ; George Vari, PDG d'une société de construction internationale ; Mme Cerès Wissa Wassef, chercheur au CNRS.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Sont promus *officiers* :

MM. Claude Gabriel, administrateur de sociétés au Sénégal ; Bernard Pécriaux, ancien directeur du bureau de liaison des agents de coopération technique ; Jean-Jacques Versière, sous-directeur à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Fouad Benhalis, directeur général de Radio-France internationale ; François Ononi, directeur dans une société pharmaceutique au Cameroun ; Guy Régnier, conseiller auprès du ministre de l'économie et des finances du Gabon ; Jacques Rossignol, directeur de société en Côte-d'Ivoire ; Pascal Tirot, conseiller à la mission de coopération au Mali ; René Villette, ingénieur géomètre à la direction du cadastre au Gabon.

AFFAIRES EUROPÉENNES

Est nommé *chevalier* :

M. Jacques Morceau, délégué général de l'association Fondation Europe et société.

Défense

Est promu *commandeur* :

M. Louis Julien-Binard, directeur dans une société.

Est promu *officier* :

M. Jean Turck, conseiller de la direction générale d'une société.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Guy Ferrasson, président général d'une mutuelle ; Hubert Haenel, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Pierre Le Monnier de Gouville, directeur général adjoint d'une société ; Guy Salles, conducteur d'automobile.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Sont promus *officiers* :

MM. Léon Demol, président d'une association d'anciens combattants ; Charles Lahmeri, fondateur et président de l'Amicale des maquis de la Drôme ; Jean-François Martin, secrétaire général de l'Association des anciens de la 2e DB ; Jérôme Nesa, président départemental de la société nationale Les Médaillés militaires ; Gaston Raspail, président départemental honoraire de l'association Rhin-et-Danube ; Marcel Reboul, président honoraire de la Fédération nationale des anciens combattants du Front Résistance et Libération ; Robert Silber-Farb, vice-président national de l'Union fédérale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Berand, ancien combattant de 1914-1918 ; René Blanchet, ancien combattant de 1939-1945 ; Joseph Bour, vice-président départemental de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance ; Georges Bourdalaix, membre de la Fédération nationale des combattants volontaires ; Théodore Carlier, ancien membre du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; Charles Claude, secrétaire général départemental de l'Association nationale des anciens de la Résistance ; René Colin, secrétaire général de l'Amicale nationale des déportés et familles de disparus de Natzweiler-Struthof et ses commandos ;

Mme Marie Bloch, née Kahn, membre de l'Amicale d'Auschwitz et des camps de haute Silésie ;

MM. Jean Delzanno, ancien membre du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; René Gaspers, vice-président d'une union départementale de combattants volontaires de la Résistance ; Georges Guérand, ancien membre du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; Lucien Helle, membre d'honneur de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Hector Henninot, membre du comité du maquis de Montfort ; Roger Lille, président de l'association fraternelle des anciens combattants et victimes de guerre ; Jean Maréchal, secrétaire d'une association d'anciens combattants ; Frédéric Meisinger, ancien membre du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; André Miscot, ancien président départemental de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance ; Robert Noisette, aumônier des déportés ; Vincent Pede, trésorier général de l'Union des aveugles de la Résistance ; Robert Perbal, vice-président départemental de la Société nationale Les Médaillés militaires ; Claude Prad'homme, directeur du service du Gard de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; Charles Spitz, président départemental de l'association des anciens combattants « Malgré-Nous et réfractaires » ; Marcel Utzenweiler, délégué départemental du Souvenir français.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Est promu *commandeur* :

M. Serge Goudonnetx, interné résistant.

Sont promus *officiers* :

MM. Marcel Debré ; Edouard Fardeau ; Christian Martel ; Jacques Plantrou, tous internés résistants.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Beaufils ; Prosper Cohen ; Léon David ; Marcellin Jamot ; Bernard Morin ; Roland Nicoud ; André Proteau, tous internés résistants.

Intérieur et décentralisation

Est promu *commandeur* :

M. Yves Testor, ancien conseiller général de l'Aveyron.

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Andrieu, ancien conseiller général de la Dordogne ; Albert Crepeau, préfet hors cadre ; Etienne Furtos, ancien conseiller général de la Loire ; Marcel Gache, conseiller général de l'Ain ; Adrien Gensburger, président de la communauté israélite de Belfort ; Charles Gosselin, commissaire de la République de la région de Bretagne ; Jean Keller, commissaire de la République du Vaucluse ; Jean Lambert, directeur de la sécurité civile et des services d'incendie des Pyrénées-Orientales ; Louis Massairaud, conseiller général honoraire de la Creuse ; Pierre Meyer, ancien sous-préfet ; Pierre Prissat, directeur de préfecture honoraire ; Maurice Siegel, commissaire de la République de la Meuse ; Paul Vaulcon, chef de section principal des groupes mobiles de sécurité à la direction de la protection civile des Côtes-du-Nord.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Prosper Alfonsi, conseiller à l'Assemblée de Corse ; Mme Simone Augereau, épouse Couty, conseiller général de la Nièvre ; MM. Claude Bardon, commissaire de police à Versailles ; Guy Berthiaux, sous-préfet, secrétaire général de la zone de défense Ouest ; André Blondeau, ancien député ; Henri Burner, ancien conseiller général de la Côte-d'Or ; Alain Cytron, ancien président de l'Association culturelle israélite de Roanne ; Claude Donin, directeur des services d'incendie de secours de la Haute-Garonne ; André Espitalier, maire de Fontes (Hérault) ; Gilbert Fricker, maire d'Ungersheim (Haut-Rhin) ; Pierre Gindicelli, adjoint au maire de Bastia ; Serge Gondel, commissaire de police ; Bernard Grasset, commissaire de la République de la Charente-Maritime ; Jean Labrunie, ancien conseiller général de la Corrèze ; Roger Luquet, conseiller général de Saône-et-Loire ; Jean Marti, maire de Cerbère (Pyrénées-Orientales) ; Pierre Morel, vice-président du conseil national de la protection civile ; Guy Névache, ancien conseiller général de l'Isère ; Rémy Pautrat, préfet hors cadre, directeur de la surveillance du territoire ; Pierre Quilici, contrôleur général de la police à Marseille ; Jean-Claude Roure, commissaire de la République de la Haute-Marne ; Robert Tanne, maire de Mortagne (Orne).

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Est promu *officier* :

M. Joseph Sarlat, inspecteur d'académie à la Guadeloupe.

Sont nommés *chevaliers* :

François Bonnelle, préfet à Mayotte ; Roger Louis, inspecteur d'académie pédagogique d'anglais à l'académie des Antilles-Guyanne à la Guadeloupe ; Roger Marry, PDG du Crédit martiniquais ; Issop Ravata, PDG d'établissements à la Réunion

Agriculture

Est promu *commandeur* :

M. Philippe de Rothschild, propriétaire-viticulteur ;

Sont promus *officiers* :

MM. Jean-Claude Beton, président de société de boissons ; Adolphe Borne, ancien secrétaire général de société agro-alimentaire ; André Le Normand de Bretteville, président de l'Union des caisses centrales de la mutualité agricole ; Raymond Merillon, ingénieur général d'agronomie ; René Michaux, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Clément Barlet, directeur général du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des forêts ; Edouard Bourgois, directeur général de coopérative laitière à Arras ; Emile Bridel, PDG de société fromagère ; Jacques Chambaud, président de la fédération française des coopératives agricoles de céréales ; Guy Cotton, directeur général adjoint de la FNSEA ; Jacques Guéry, directeur des affaires financières et économiques ; Joanny Guillard, ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts ; Jacques Lasne, directeur général adjoint des caisses centrales de la mutualité agricole ; Mme Marguerite Lecat, épouse Klein, ancien agriculteur-éleveur ; MM. Pierre Marcout, chef de centre de l'Office national interprofessionnel des vins à la délégation de Montpellier ; Denis Mataillet, président du conseil d'administration d'une société d'exploitation forestière ; Marcel Neeser, agriculteur ; Christian Prieur, directeur général de l'Union laitière normande ; Jean-Claude Sabin, agriculteur ; Jacques Solal, PDG d'une société exportatrice de céréales ; Claude Thiofflière, président de la Caisse de crédit agricole mutuel de la Loire.

Redéploiement industriel et commerce extérieur

Sont promus *commandeurs* :

MM. Roger Bizot, censeur au conseil d'administration d'une société de construction automobile ; Hubert Dubedout, président de l'Association technique de l'importation charbonnière.

Sont promus *officiers* :

MM. Joseph Bidegain, directeur général adjoint dans une compagnie ; Jean Bonnefont, directeur général des services financiers et juridiques des Charbonnages de France ; Rémy Carle, directeur de l'équipement d'Electricité de France ; Jean-Michel Dutrey, président d'une société ; Georges Gehin, ancien directeur des relations humaines dans une société métallurgique ; Bernard Levi, directeur dans un groupe de sociétés ; Raymond Levy, PDG de société ; Stéphane Luc-Belmont, ingénieur-conseil auprès d'établissements spécialisés dans le plastique ; Léon Richard, ancien directeur d'usines métallurgiques ; Gilbert Rutman, PDG d'un groupe de sociétés ; Yves Simmler, vice-président délégué d'une entreprise ; Alain Vidart, directeur des applications militaires du CEA.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Lucien Autesserre, président d'une association de normalisation ; Francis Berend, PDG de société ; René Bezard, délégué général d'organisations professionnelles de l'électronique ; Robert Braun, PDG de sociétés ; Gabriel Cormier, ancien chef d'entreprise ; Daniel Dewavrin, PDG de société ; Gilbert de Dietrich, PDG d'une société d'équipement ménager, de matériel ferroviaire et mécanique ; Wsevolod Dmitrieff, PDG d'une société de constructions navales et industrielles ; Jean-Pierre Dutet, directeur général de la COFACE ; Frédéric Eisemann, ancien directeur juridique de la chambre de commerce internationale ; Gérald de Geoffre de Chabrignac, administrateur de sociétés ; Jean Jacquet, président d'une société sidérurgique ; Didier Leonard, sous-directeur au ministère ; Lucien Liou, ancien directeur financier honoraire d'un groupe ; Antoine Lobeac, PDG de société ; André Mailly, chargé de mission dans une société ; Jean-Marie Mallinjond, PDG de société ; Bernard Read, directeur des méthodes dans une société ; Pascal Ribereau-Gayon, professeur à l'université de Bordeaux-II ; Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; André Royer, PDG de société ; Pierre Stipal, PDG de société ; Denis Viard, responsable de direction dans une société.

PTT

Est promu *commandeur* :

M. Pierre Goursolas, directeur des postes à Marseille.

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Ferrieu, ingénieur général ; Bernard Sutter, ingénieur général.

Sont nommés *chevaliers* :

M. André Bouveresse, chef de service des postes à Strasbourg ; Mme Jeannine Guyomarch, née Chabert, chef de centre de construction des lignes à Cahors ; M. Bernard Labbe, chef de service des postes à Limoges ; Mme Jeanne Laot, inspecteur général ; M. Guy Lloret, directeur adjoint à l'administration centrale ; Mme Marcelle Simonin, née Rainteau, contrôleur des PTT ; MM. François Tallegas, directeur général adjoint d'une société de télécommunications ; Jacques Vincent-Carrefour, ingénieur général.

Culture

Sont promus *commandeurs* :

MM. Charles Lapicque, artiste peintre ; Max Querrien, président de l'Institut français d'architecture.

Sont promus *officiers* :

MM. Vadime Elisseeff, inspecteur général des musées ; Maurice Cravenne, exportateur de films français ; Mme Claude Durand, dite Claude Bessy, directrice de l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris ; MM. Roger Ikor, romancier ; Edmond Jabes, poète et écrivain ; Claude Laurens, architecte DPLG ; Pierre Sancan, pianiste, concertiste, compositeur ; François Himly, conservateur en chef.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Badel, réalisateur de films ; Philippe Bigot, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux ; Jean-Claude Brialy, artiste dramatique ; Isac Chiva, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Claude Coufion, maître de conférences à Paris-IV ; Raymond Danon, PDG d'une société de production cinématographique ; Philippe Dorés, directeur du Théâtre-Antoine ; Maximilien-Philippe Delatte, libraire ; René Gachet, directeur des affaires culturelles de Rhône-Alpes ; Gérald Gassiot-Talabot, inspecteur général de la création artistique ; Mme Yvette Horner, épouse Droesch, accordéoniste virtuose ; M. Gilbert Jacob, dit Gilles Jacob, délégué général du Festival international du film à Cannes ; Laurent King, professeur de violon ; Claude Lanzmann, journaliste, écrivain, réalisateur de cinéma ; André Larquier, président du conseil d'administration du Théâtre national de l'Opéra de Paris ; Maxime Rodinson, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales ; Mme Alexandra Roubejanskaya, dite Alexandra Roube-Jansky, romancière, directrice de théâtre ; MM. Jacques Simonet, dit Jacques Perrin, acteur, cinéaste et producteur de cinéma ; Mme Suzanne Tardieu, épouse Dumont, maître de recherche au CNRS ; M. Alexandre Trauner, décorateur de cinéma.

Jeunesse et sports

Est promu *commandeur* :

M. Richard Marillier, directeur délégué du Tour de France cycliste.

Sont promus *officiers* :

Mme Monique Broussard, dite Berlioux, ancienne directrice du CIO ; M. Alain Danet, président du Racing-Club de France.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Ferrand, président de la Fédération française des sports de glace ; Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football ; Bernard Hinault, coureur cycliste professionnel ; Jacques Laffite, pilote professionnel de formule 1 ; Alain Prost, champion du monde de formule 1 ; Pierre Spartacus, chef d'un service au ministère ; Jean Todt, directeur de l'équipe Peugeot-Talbot.

Urbanisme, logement et transports

Sont promus *officiers* :

MM. René Augereau, vice-président et directeur général d'entreprises de travaux publics ; Robert Leroy, PDG de sociétés de construction ; Jean-Claude Parriaud, directeur du laboratoire central des ponts et chaussées.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri d'Attilio, maire de Châteauneuf-lès-Martigues ; Léon Barrière, PDG d'une entreprise verrière ; Yves Dauge, inspecteur général de la construction ; Jean Epron, agent contractuel dans un institut d'architecture ; Paul Euloge, président d'honneur de l'office d'HLM de la Gironde ; Me Yvette Langlois, agent d'administration principal ; MM. Jean Moulet, PDG de sociétés de travaux publics ; Albert Parment, directeur d'une société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics ; Pierre Rastoin, président du conseil d'administration de l'office public d'HLM de Marseille ; Fortuné Sporticllo, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône ; Gilles Tessier, directeur de l'équipement des pays de Loire ; Henri Vidal, architecte ; Maurice Villeneuve, directeur de l'Office public d'aménagement et de construction du Rhône.

TRANSPORTS

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Descoutures, directeur général adjoint à la SNCF ; Charles Lefebvre, ancien pilote d'essai ; Bernard Palayret, ingénieur général de l'aviation civile ; Jacques Thédié, ingénieur général des ponts et chaussées.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Audoin, inspecteur général honoraire de l'aviation civile ; Michel Beauchamps, vice-président du Conseil national des usagers des transports (marchandises) ; Julien Bengin, ancien administrateur de la Caisse nationale de retraite de la batellerie ; Marcel Boulin, ingénieur en chef des ponts et chaussées à la direction de l'équipement du Nord ; Jean Dreuil, directeur adjoint à la SNCF ; Roger Filland, ancien agent des travaux publics de l'Etat ; Marcel Gatet, contrôleur général du travail et de la main-d'œuvre ; Anselme Goll-Perrier, ancien inspecteur général des AGF ; Jean-Pierre Larquetont, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Georges Maquet, PDG d'une société de transports ; Jean-Paul Panfique, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Pierre Roucayrol, sous-directeur dans une compagnie aérienne ; Guy Thevenet, chef de bureau principal à la SNCF.

MER

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Charles Baretge, président de l'Association des médaillés maritimes ; Gilbert Massac, directeur à la Compagnie générale maritime ; Lucien Martin, directeur de la division Pacifique-océan Indien ; André Pillet, patron-pêcheur en retraite ; André Rogel, chef mécanicien en retraite

COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Gauthier, PDG de sociétés ; Louis Lapierre, délégué général du Conseil national du commerce ; Henri Londoche, président de la Confédération nationale du commerce, de l'artisanat et des services ; François Magnien, président du Cercle des arts et techniques de la coiffure ; Lucien Ogier, restaurateur ; Charles Ottaviani, président de la chambre de commerce et d'industrie de Bastia-Corte-Balagne.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Farre, PDG de société ; Robert Gagnar, président de la chambre de métiers de Meurthe-et-Moselle ; Jean-Pierre Hasberlin, restaurateur ; Martial Pouret, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Angoulême ; Tony Troxier, ancien directeur administratif d'un groupement d'hôteliers, restaurateurs et débitants ; Georges-Henry Willard, PDG du Salon Equip'Hôtel - collectivité international.

(A suivre.)

économie

REPÈRES

Assurance-maladie : la décélération continue

Le ralentissement de la croissance des dépenses d'assurance-maladie, entamé en juillet, a continué en novembre. Selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, la progression était, fin novembre, de 7,1 %, contre 8,4 % fin octobre. Cette décélération est observée sur tous les postes : versements aux hôpitaux publics (+ 3,8 %, contre + 4,7 % fin octobre), aux établissements hospitaliers privés (+ 4,9 %, contre + 6,3 %), honoraires médicaux (+ 11,7 %, contre + 13,1 %) et dentaires (+ 5,9 %, contre + 8 %), dépenses de pharmacie (+ 13,2 %, contre + 14,7 %) et d'auxiliaires médicaux (+ 14,2 %, contre + 16 %). Le nombre d'indemnités journalières versées a diminué de 2,6 % au cours des douze derniers mois (1,6 % fin octobre). Mais les raisons sont différentes : pour les honoraires, la décélération est due au nombre de jours fériés en novembre, tandis que, pour les prescriptions, elle résulte de la diminution des taux de remboursement, appliquée depuis le 1er juillet, mais dont l'effet se prolonge.

Commerce extérieur : déficit accru aux Etats-Unis

En novembre, les importations des Etats-Unis ont atteint 31,66 milliards de dollars (+ 9,8 % par rapport à octobre) et les exportations 17,98 milliards (+ 3,5 %), entraînant un déficit de la balance commerciale de 13,68 milliards de dollars (– 11,45 milliards de dollars en octobre). L'aggravation du déficit extérieur s'explique par une poussée des importations pétrolières et automobiles. Pour les onze premiers mois de l'année, le déficit commercial américain atteint 131,8 milliards de dollars, dépassant déjà le chiffre record de l'année 1984, qui avait été de – 123,3 milliards de dollars.

Chèques en bois : prochain assouplissement

Afin de mieux distinguer entre les erreurs commises de bonne foi et les pratiques frauduleuses, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a décidé d'assouplir la réglementation concernant l'émission de chèques sans provision. La lettre d'injonction, qui impose au débiteur de réapprovisionner son compte, sera simplifiée et rendue plus compréhensible. Elle sera adressée au bout de trente jours (au lieu de quinze). Le tireur imprudent ou inavertí pourra être radié de la liste des personnes interdites de chéquier (quelque 700 000) dressée par la Banque de France, s'il est capable d'administrer la preuve *« qu'un événement qui ne lui est pas imputable a entraîné la disparition de la provision du compte »* (cataclysme, prélèvement automatique erroné fait par EDF, PTT, fisc, assurances, etc.). Jusqu'ici, cette radiation ne pouvait intervenir qu'à la suite d'une déclaration faite par le banquier du tireur reconnaissant l'erreur de son établissement. Enfin, la durée de conservation des incidents dans le fichier de la Banque de France est ramenée de trois à deux ans. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur au cours de la première quinzaine du mois de janvier, après publication au *Journal officiel*. Elles devraient permettre de freiner la croissance des chèques en bois (plus de 20 % en 1984) en France, pays où les modes de paiement par chèques sont les plus utilisées (plus de 3 milliards de chèques par an).

ENTREPRISES

Selon les PTT : les centraux d'ATT sont trop chers

Comme l'indiquaient les premières estimations faites par les PTT (*le Monde* du 13 décembre), les centraux téléphoniques du groupe américain ATT sont trop chers. Selon un rapport d'expertise effectué par la Direction générale des télécommunications, le surcoût pourrait s'élever jusqu'à 20 % pour certains matériels. En outre, différents problèmes techniques, comme l'adaptation des centraux d'ATT aux services télématiques (les minitels) largement diffusés en France, ne sont pas résolus.

Les centraux ATT devraient être introduits dans le réseau téléphonique français en échange d'une aide que le groupe américain fournirait à la CGE aux Etats-Unis, selon le projet d'accord élaboré entre les deux entreprises. Fabriqués en France par l'autre entreprise française CGCT, les centraux ATT pourraient être commandés jusqu'à hauteur de 16 % des besoins des PTT. Les conclusions définitives des experts ne seront connues que le 15 février, mais ces estimations, guère favorables, ne renforcent pas les défenseurs de l'accord ATT-CGE, déjà très contesté.

Le Pain Turner racheté par un groupe américain

La société Campbell Taggart, deuxième boulanger industriel des Etats-Unis, avec un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de dollars (12,1 milliards de francs), a racheté la totalité du capital de la société française Le Pain Turner au groupe néerlandais Meneba et à la famille Turner.

Le Pain Turner, dont le siège est à Vigny (Val-d'Oise), emploie quatre cent soixante-dix personnes dans ses usines de Vigny et d'Ensues-la-Redonne (Bouches-du-Rhône). Il fabrique des pains de mie et des pains spéciaux sous les marques King Corn et Turner. Son chiffre d'affaires dépasse les 200 millions de francs, mais a continué, en 1985, à être en déficit.

Le groupe britannique Plessey porte plainte contre l'OPA de son rival GEC

Le fabriquant britannique de matériel de télécommunication Plessey a annoncé, le mardi 31 décembre, qu'il portait plainte devant les tribunaux américains contre l'offre publique d'achat dont il est l'objet pour une somme de 1,18 milliard de livres (près de 13 milliards de francs) de la part de General Electric Co, le géant de l'électricité et de l'électronique de Grande-Bretagne. Plessey s'oppose vigoureusement, depuis plusieurs semaines, à cette OPA.

Ce recours aux tribunaux américains vise, précise la société, à protéger ses actionnaires d'outre-Atlantique, l'initiative de GEC n'étant pas conforme, selon elle, aux exigences de la loi américaine.

Automates bancaires : Olivetti et Bull s'associent

La société italienne Olivetti, spécialisée dans la bureautique, et le groupe informatique français Bull vont s'associer pour produire une nouvelle génération de terminaux bancaires automatisés. Les deux entreprises vont constituer une société commune, dont le capital sera détenu à 51 % par Olivetti et à 49 % par Bull, les activités de recherche, de développement et de production étant partagés entre les deux pays et le siège social installé à Paris. Cet accord permettra de dépasser *« le problème de la taille critique pour se maintenir à un niveau compétitif »*, souligne-t-on chez Bull. Jusqu'alors, l'unité de fabrication de ces produits, concentrée dans l'usine de Bull-Transac à Lille, souffrait d'être limitée au seul marché français. Olivetti produit également des automates bancaires à livrés, dans le nord de l'Italie, tandis que sa filiale américaine Docutel contrôle une part importante du marché des Etats-Unis dans ce secteur.

L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE

L'entrée de l'Espagne dans la CEE le 1er janvier 1986 a été accueillie en France comme on pouvait s'y attendre : bien par les industriels, mal par les agriculteurs.

Les premiers espèrent voir s'ouvrir à leurs productions un marché de 40 millions de consommateurs, tandis que les seconds craignent beaucoup une concurrence qu'ils estiment insupportable sur le vin de table, les fruits et légumes les oléagineux.

La FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) estime que le 1er janvier 1986 est pour beaucoup d'agriculteurs français une journée de deuil.

En revanche, l'adhésion du Portugal n'a guère provoqué de réactions dans les milieux industriels et paysans.

Madrid : une unanimité sans précédent

De notre correspondant

Madrid. – Jamais sans doute décision politique n'aura suscité à Madrid une telle unanimité. Des socialistes au pouvoir à l'opposition conservatrice, des communistes aux nationalistes basques et catalans, c'est à qui célébrera avec le plus d'enthousiasme l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, au terme d'une négociation souvent heurtée qui aura duré plus de huit ans.

Ce consensus des milieux politiques reflète d'ailleurs le sentiment d'une très large majorité d'Espagnols. Etonnant engouement collectif pour la Communauté, à l'heure où les controverses sur la construction européenne ne semblent susciter qu'indifférence ou exaspération parmi l'opinion publique des Dix ! C'est que, vue du sud des Pyrénées, l'adhésion ne signifie pas seulement l'accès à un vaste marché ou à un espace sans frontières. Elle fait avant tout figure de brevet délivré à la jeune démocratie espagnole.

Mais cette vision enthousiaste n'est pas sans ombres. A force de célébrer en termes strictement politiques les mérites de l'adhésion, les Espagnols ont presque oublié de se préoccuper de ses répercussions économiques. Le réveil, pourtant, pourrait être dur. Protégés durant quarante ans par le confortable cocon du protectionnisme franquiste, les producteurs au sud des Pyrénées se trouvent brusquement confrontés à un redoutable défi. Une récente étude de la Commission européenne souligne d'ailleurs de façon franchement pessimiste qu'avec l'adhésion *« le tissu industriel espagnol va souffrir à court terme un choc très brutal »*, lié à la suppression progressive des barrières douanières et à la refonte du système fiscal due à l'introduction de la TVA.

Il est vrai qu'avec ou sans adhésion l'Espagne, onzième puissance industrielle du monde, se devait de toute manière de reconvertir en profondeur son appareil productif. Il lui faut notamment améliorer un niveau technologique qui reste dans l'ensemble très faible, accroître sa productivité, réduire ses excédents de main-d'œuvre, dégager les créneaux de production qui peuvent être les siens au sein de l'ensemble européen. Pour un pays qui n'avait jamais vraiment achevé sa première révolution industrielle, il s'agit cette fois de réussir la deuxième, sans tarder, et dans un contexte social difficile, marqué par le taux de chômage le plus élevé d'Europe occidentale : 22 % de la population active.

Les échéances communautaires obligeront donc les Espagnols à réaliser en quelques années des mutations qui, chez leurs voisins, s'étaient parfois étalées sur plusieurs décennies. Est-ce là une gageure ? Avec un bel optimisme qui étonne parfois l'observateur étranger, les intéressés se disent tous prêts à relever le défi. Il est vrai que pour un pays qui réalise déjà avec les Dix 56 % de ses exportations et 47 % de ses importations, il n'existe pas en fait de véritable solution de rechange. En entrant dans la CEE, l'Espagne, comme se plaisait à l'affirmer l'ancien ministre des affaires étrangères M. Fernando Moran, *« occupe tout simplement la place qui est de toute évidence la sienne »*.

THIERRY MALINIAK.

Lisbonne : crainte et incertitude dans l'industrie textile

De notre correspondant

Lisbonne. – A l'heure de l'adhésion à la CEE, tous les sentiments s'expriment dans le secteur du textile portugais : la crainte et l'incertitude et, aussi, une lueur d'espoir. D'abord la crainte : les capitaux étrangers envahiront-ils le pays ? Les produits fabriqués dans le Pacifique à des prix défiant toute concurrence inonderont-ils le marché intérieur ? Puis l'incertitude : *« Nous ne savons pas ce que nous allons faire, ce que nous pouvons exporter à partir de ce mois de janvier »*, avoue un industriel qui produit des articles de confection pour le marché scandinave. *« Il n'y a pas*, poursuit-il, *de limitation dans les exportations de la CEE vers la Suède ou vers la Norvège. Théoriquement, en tant que membre de plein droit de la Communauté, nous pourrons, désormais, exporter librement vers ces pays, à moins qu'une clause exceptionnelle ne soit, entre temps, négociée. »* Et, enfin, l'espoir que de nouveaux marchés soient ouverts, que des mesures de redressement pour ce secteur vital de l'industrie portugaise soient prises.

Tissage d'une part, confection de l'autre : voilà deux domaines ayant des histoires distinctes. Les usines de tissage les plus connues datent de la première moitié du siècle. Leurs propriétaires, une poignée de grandes familles du nord du Portugal, font dans leur contrée la pluie et le beau temps. Le négoce passe de génération en génération. L'usine entretient avec la population du village des rapports paternalistes. On est à la fois le patron du père et de la mère et le parrain du fils. A quelques rares exceptions, ces entreprises ont échappé à la vague révolutionnaire de 1974-1975.

Pour la confection en tricot et en tissu, l'histoire est plus récente. Tout commence au début des années 60 : une grosse entreprise suédoise ou anglaise qui s'installe quelque part au Portugal dans le but d'exploiter une main-d'œuvre bon marché, des cadres portugais formés dans ces entreprises qui prennent le goût du risque, et d'un coup, autour de l'entreprise étrangère, poussent de petites entreprises nationales juridiquement autonomes, mais dans la pratique extrêmement dépendantes de la « société mère ».

Traits communs à toutes ces petites entreprises : les investissements sont maigres et il y a d'énormes difficultés pour accompagner l'évolution de la mode.

Actuellement le secteur tissage et confection, dans son ensemble, représente presque un tiers des exportations portugaises, dont 60 % pour la CEE. Cent soixante-dix mille travailleurs y sont employés, dont 90 % sans aucune qualification spéciale. Le taux de productivité est de 30 à 70 % inférieur aux niveaux européens selon les branches d'activité, qui regroupent plus de deux mille entreprises dont 80 % sont officiellement considérées comme étant sous-dimensionnées et dont 30 % disposent de capitaux propres inférieurs à 5 % de leur actif.

Quelles mesures faudrait-il prendre pour moderniser ? *« Il faudrait*, répond un industriel de Porto, *libéraliser la loi sur les licenciements et accorder des taux hautement bonifiés pour les crédits destinés à l'achat de biens d'équipement. Comment pouvons-nous acheter de nouvelles machines, dont les prix, notamment en raison de la dévaluation de l'escudo, ne cessent de monter alors que les banques nous prêtent à 40 % de taux d'intérêt ? »*.

L'obstacle des quotas

« Et puis, ajoute le même industriel, *de nouvelles machines, pour quoi faire ? Les éventuels gains de productivité ne peuvent pas se répercuter dans une réduction de la main-d'œuvre employée car la loi sur les licenciements nous l'interdit. Les gains ne peuvent pas se traduire non plus dans une augmentation de la production. Et le marché intérieur, en raison de la crise économique que traverse le pays, se rétrécit considérablement, tandis que l'exportation est conditionnée par les quotas imposés par les principaux pays importateurs. »*

Tous les industriels considèrent en effet l'existence des quotas comme un des obstacles majeurs au développement de leur entreprise. *« Selon l'accord d'association avec la CEE signé en 1972*, s'exclame le président de l'Association industrielle de tissage et de confection du nord du Portugal, *les quotas auraient dû disparaître dix ans plus tard. Les autorités portugaises ont pourtant accepté de prolonger ce régime restrictif en échange de quelques facilités accordées à l'exportation de concentré de tomates. Avec l'adhésion à la CEE nous pensions que nos exportations se feraient enfin librement. Mais non. On nous impose encore une période de transition de quatre à cinq ans. »*

Sous la supervision du secrétariat d'Etat au commerce extérieur, les quotas négociés avec les pays importateurs, en particulier avec les pays scandinaves, sont distribués par l'Institut du textile. En principe chaque entreprise portugaise a droit à un quota lui permettant d'exporter des quantités semblables à celles de l'année précédente. Les entreprises spécialisées dans la fabrication de certains articles plus fortement contingentés se livrent une bataille acharnée pour obtenir des bulletins d'exportation plus favorables. Tous les artifices sont utilisés. La corruption s'installe.

Les petites et les moyennes entreprises ne pourraient-elles pas s'associer pour exploiter de nouveaux marchés, comme l'américain, qui n'impose pas de grandes restrictions à l'importation ? *« Aucune association entre nous n'est possible*, précise un industriel de la banlieue de Lisbonne qui emploie une cinquantaine de travailleurs. *Il s'agit d'une question de mentalité. Chacun de nous essaie de se sauver tout seul. Aucune décision n'est prise en groupe. Seuls 20 % d'entre nous cotisent pour l'association patronale. Et sans y croire vraiment. »*

JOSÉ REBELO.

AFFAIRES

LA SAMARITAINE VEND A AUCHAN SES DEUX DERNIERS MAGASINS DE BANLIEUE

La direction de la Samaritaine a confirmé, le mardi 31 décembre, la vente des deux derniers magasins périphériques du groupe situés à Cergy (Val-d'Oise) et à Vélizy (Yvelines) au groupe d'hypermarchés Auchan. Le prix exact de la transaction n'a pas été révélé, mais se situerait entre 150 et 200 millions de francs, comprenant l'achat de la totalité des actions de la Samadoc, société mère des deux magasins, ainsi que le remboursement de leur compte courant à la Samaritaine. Auchan continuera d'exploiter les deux magasins.

Cette vente avait tout d'abord été annoncée par les syndicats du grand magasin parisien qui l'attribuent aux difficultés financières du groupe. M. Georges Renand, président-directeur général de la Samaritaine, sans nier que le groupe connaisse quelques difficultés financières, affirme que l'exercice 1984 a dégagé un résultat positif et dément que cette vente soit liée aux difficultés financières. *« La Samaritaine, après les autres grands magasins, se dégage des centres commerciaux périphériques*, a-t-il déclaré, *et poursuit son recentrage sur son magasin principal de la rue de Rivoli »* (en face du Pont-Neuf à Paris).

TRANSPORTS

Le lien fixe à travers la Manche

M. MITTERRAND ET Mme THATCHER CHOISIRONT LE 20 JANVIER

La commission d'évaluation franco-britannique des différents projets de lien fixe à travers la Manche a remis, le mardi 31 décembre, son rapport aux gouvernements de Paris et de Londres. Elle a examiné les quatre projets concurrents – France-Manche, Euroroute, Trans-Manche Express et Europont – du point de vue de la sécurité, de la crédibilité économique et financière, des conditions de navigation maritime, de l'environnement et des répercussions sur les régions concernées.

M. Jean Auroux, ministre français de l'urbanisme, du logement et des transports, et M. Nicholas Ridley, son homologue britannique, se réuniront, le 7 janvier, à Paris, pour arrêter un premier choix.

La décision définitive sera annoncée, le lundi 20 janvier, à l'hôtel de ville de Lille, par M. Mitterrand et par le premier ministre britannique, Mme Thatcher, à l'issue de leur rencontre.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Irrégulier

Wall Street n'a pas terminé l'année 1985 à son plus haut niveau historique, comme certains l'espéraient, mais a bien failli. Le jour de la Saint-Sylvestre, après avoir d'abord monté, les cours se sont alourdis et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un repli de 3,78 points, à 1 546,67. En cours de séance, il avait un très court instant battu tous ses records, en s'inscrivant à 1 553,20. En fait, ce sont surtout les « Blue Chips » qui ont été pénalisées. Le bilan de la journée est resté très positif. Sur 2 009 valeurs traitées, 929 ont monté, 654 ont baissé et 426 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, la Bourse de New-York a surtout donné l'impression de ne pas trop savoir où elle allait. Des ventes d'origine fiscale se sont produites à la dernière minute. D'autre part, des ajustements de portefeuille ont été effectués en prévision de la présentation des bilans de fin d'années.

L'activité s'est accrue, et 112,5 millions de titres ont changé de mains (contre 91,97 millions la veille).

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 31 déc.
Alcoa	39 3/8	38 1/2
A.T.T.	24 5/8	25
Boeing	51 3/4	52 1/4
Chase Manhattan Bank	72 3/4	72 5/8
Du Pont de Nemours	67 3/4	67 7/8
Eastman Kodak	60 3/8	60 1/2
Exxon	54 3/8	56 1/8
Ford	57 7/8	57 3/4
General Electric	72 1/4	72 3/4
General Motors	72 1/2	70 3/8
Goodyear	30 5/8	31 1/4
I.B.M.	168 1/4	155
I.T.T.	38 3/8	38 3/8
Mobil Oil	30 1/8	30 1/4
Pfizer	60 3/8	60 5/8
Schlumberger	38 1/8	38 5/8
Texaco	30 1/8	30
U.A.L. Inc.	50 1/2	50
Union Carbide	70 1/4	71
U.S. Steel	26 1/4	26 5/8
Westinghouse	44 1/2	44 5/8
Xerox Corp.	58 7/8	60

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

GARANTIE FINANCIÈRE

Loi n° 75-437 du 11 juillet 1975

La Banque Indosuez, société anonyme au capital de 1 557 500 000 F, dont le siège social est 96, boulevard Haussmann, Paris (8e), conformément aux dispositions légales (décret n° 77-363 du 28 mars 1977, art. 20), informe le public que la garantie qu'elle avait accordée à compter du 1er mai 1985 à Société EF-Ecole européenne de vacances, 9, rue Duphot, 75001 Paris, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours de la date de la présente publication.

A la garantie de la Banque Indosuez se substituera celle de la Banque parisienne de crédit, 56, rue de Châteaudun, Paris (9e).

Il est rappelé (art. 21 du décret susvisé) que l'effet de la présente garantie est maintenu pendant un délai de trois mois à compter de la date du présent journal pour les créances couvertes par cette garantie et produites par le créancier dans ce délai de trois mois à l'adresse suivante : 96, boulevard Haussmann, Paris (8e).

Il est précisé que, par le présent avis, il ne saurait être porté atteinte à la solvabilité et à l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué, et que le garant se réserve d'apprécier le bien-fondé des créances éventuelles qui seraient portées à sa connaissance.

En Israël

LE SHEKEL LOURD CHASSE L'ANCIEN

Les Israéliens vivent depuis mercredi 1er janvier à l'heure du shekel lourd (mille shekels anciens), oubliant ainsi le cauchemar des trop nombreux zéros qu'ils avaient dû accoler à leur unité monétaire dépréciée par l'inflation galopante (+ 440 % en 1984).

Officiellement adoptée en septembre dernier, la nouvelle monnaie israélienne avait cohabité avec l'ancienne jusqu'au 31 décembre afin que le grand public puisse s'y habituer.

Désormais, les Israéliens devront libeller tous leurs chèques en shekels nouveaux. Tous les prix seront affichés dans cette monnaie. Les nouveaux billets de banque progressivement mis en circulation depuis septembre dernier sont identiques aux précédent, mais leur valeur faciale est amputée de trois zéros. – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

SOCIAL

Syndicats : l'année des dupes ?

(Suite de la première page.)

Il ne faut pas se tromper de tableau de chasse : les syndicats n'ont pas, en 1985, gagné en efficacité ce qu'ils ont perdu en combativité. Ils n'ont pas réussi à *modifier* l'orientation de la politique économique et sociale du gouvernement et du patronat. Certes, la rigueur a semblé se relâcher sur les salaires, et il y aura un bonus en pouvoir d'achat. Mais M. Fabius n'a pas changé de politique. Les entreprises qui avaient reconstitué leurs marges bénéficiaires ont seulement donné un peu de mou. En 1985, en effet, la pression syndicale est restée extrêmement faible. Le nombre de grèves, déjà fort bas, a encore chuté : en moyenne mensuelle, on est tombé de 109 000 journées perdues en 1984 à 69 000 sur les dix premiers mois de 1985.

En brandissant, il y a un an, la menace d'une grève générale, M. Henri Krasucki n'a guère suscité plus de craintes qu'un tigre en papier. La violente « opération-commando » de la CGT et du PC à SKF-Ivry, au début du mois de juin, s'est retournée tel un boomerang contre la centrale. Ses actions médiatiques chez Renault durant l'été, après une manifestation symbolique le 10 mai, ont encore nui à son image. Le conflit lancé début octobre au Mans n'a pas fait vraiment tache d'huile, et cette défaite permettra à M. Besse d'achever sa première année à la tête de la Régie en réalisant son objectif de suppression de 12 000 emplois. La CGT n'a pas été en mesure de faire modifier sa décision.

Briseur d'icônes

Autre revers : la journée nationale interprofessionnelle d'action lancée par la CGT le 24 octobre a certes mis plus de 25 000 personnes dans les rues de Paris, mais elle est restée sans écho dans le secteur privé. Elle n'a pas davantage entraîné de relance de la « conflictualité ». C'était pourtant le prix à payer pour M. Krasucki qui, mis en cause par les partisans d'une ligne plus dure devant le comité central du PC en mai, s'était vu imposer une stratégie de désescalade globale de l'action du gouvernement.

Avec ce côté briseur d'icônes qu'il ne dédaigne pas, M. Edmond Maire en a tiré la conclusion que *« la vieille mythologie selon laquelle l'action syndicale, c'est la grève a vécu »*. Si les syndicats ne devaient en effet avoir que les grèves pour peser sur l'événement, ce ne sont pas quelques « accidents » comme les mouvements à la RATP et à la SNCF qui pourraient les retenir de mettre la clé sous la porte. Ils doivent en fait compter davantage maintenant sur la politique contractuelle, et donc sur la recherche du compromis, tant dans l'entreprise qu'au niveau national.

Or, 1986 est riche de promesses. Le dialogue social est toujours plus difficile en période de rigueur économique. Mais il est aussi plus nécessaire. Il favorise des changements d'attitude, plus délicats à obtenir lorsque l'expansion est au rendez-vous. L'obligation annuelle de négocier que respectent environ deux entreprises sur trois devrait s'étendre.

Galop d'essai

Dans la fonction publique, à la différence de 1984, un accord salarial a été conclu et a servi d'exemple à plusieurs entreprises publiques. Les négociations nationales sur les congés de conversion pour les licenciés économiques ont échoué. Mais la déroute contractuelle sur la flexibilité de l'emploi en décembre 1984, si elle a profondément marqué le jeu social, n'a pas condamné les partenaires sociaux à échouer dans toutes leurs tentatives de négociations. Patronat et syndicats se sont entendus en mai sur le travail intérimaire puis ont conclu, en juillet et en octobre, deux accords sur l'assurance-chômage. En dépit de la mise à l'écart de la CGT, ces succès sont significatifs. Pour sauvegarder la politique contractuelle, des syndicats ont montré qu'ils étaient prêts à réviser certains acquis sociaux réputés intouchables... sans perdre la face.

1985 a ainsi servi de galop d'essai pour 1986. La CGT a guerroyé de plus en plus durement contre le gouvernement, notamment après son 42e congrès en novembre. Mais les autres syndicats ont paru retenir leur souffle dans l'attente du changement politique. Ils n'ont donc pas estimé utile de lancer des offensives ou de nourrir des espérances face au gouvernement de M. Fabius jugé en sursis. En réagissant plus au propositions de l'opposition qu'aux actes du pouvoir — sauf lors du débat sur le projet de loi concernant l'aménagement du temps de travail, — ils ont commencé à fourbir leurs armes pour l'alternance.

Evaluant les concessions qu'on risquait de leur demander, distinguant le négociable de l'acceptable, ils ont tenté de cerner les contours d'une politique contractuelle « new look » où il s'agira sans doute davantage de revoir certains acquis que d'engranger de nouveaux progrès sociaux. Le grain sera difficile à moudre, et le risque est grand d'une déréglementation qui tournerait au marché de dupes, les reculs de la loi se traduisant pas alors par des développements des accords contractuels.

M. Fabius a donc « bénéficié » d'un état de quasi-indifférence syndicale. M. Marchelli pour la CGC l'a traité d' *« ombre impalpable »*. M. Maire l'a admonesté pour le dissuader de reculer sur la flexibilité. M. Bergeron l'a laissé en paix, ne signant pas dans la fonction publique, mais s'abstenant d'attaquer de nouveau sa politique de rigueur. Le dirigeant de FO n'est sorti de sa bienveillante réserve que pour batailler — verbalement — contre le texte sur le temps de travail, dans lequel un de ses lieutenants, M. Jenet, a été jusqu'à voir un *« projet anti-syndical »*... M. Bornard, pour la CFTC, a réservé l'essentiel de ses mises en garde aux dirigeants de l'opposition contre les *« poussées ultra-libéralistes »*. Chacun a pris ses marques pour 1986 en sachant que l'alternance modifiera la politique contractuelle et obligera le syndicalisme à accélérer sa propre mutation.

Pour la première fois, tous les syndicats vont s'abstenir de donner des consignes électorales. La CFDT a surpris jusqu'à certains de ses adhérents en n'appelant pas à voter pour la gauche. La CGT, qui roule de plus en plus pour le PC, ne lancera pas officiellement d'appel partisan... Mais, pour éviter de se duper eux-mêmes, les syndicats ne devront pas attendre d'un événement extérieur, fût-il politique, économique ou international, l'aiguillon qui les obligera à s'adapter à un environnement qui change. Une nécessité que la CFDT et la CGC ont bien comprise. La désyndicalisation est trop réelle — le patronat de la métallurgie en arrivant à situer le taux de syndicalisation à 15 %..., — l'image du syndicalisme est trop écornée, pour que les confédérations ne se remettent pas en cause dans leur fonctionnement, leurs méthodes et leurs revendications. Le niveau des conflits est tombé trop-bas pour qu'un changement politique suscite à lui seul un subit réveil de l'action, même si nul n'est à l'abri de poussées corporatistes... spontanées. C'est donc en s'attelant à sa propre rénovation que le syndicalisme pourra prouver son esprit de responsabilité et espérer ainsi retrouver sa force.

MICHEL NOBLECOURT.

UNE EXPÉRIENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL A LA MURE

Reprendre son avenir en main

De notre envoyé spécial

La Mure. — Une jeune « beur » qui veut ouvrir une épicerie orientale, une future libraire, un Parisien amoureux de sa montagne devenu responsable d'un gîte d'accueil au pied de l'Obiou, un fromager et quelques autres encore ont tous un point commun. Il y a quelques mois maintenant, ils ont entamé le lent processus qui les conduira à créer leur propre emploi dans une région qu'ils aiment et qui cependant s'assoupit, le plateau mateysin, traversé par la route Napoléon, entre Grenoble et Gap. Bientôt, si ce n'est déjà fait pour ceux dont le projet est le plus avancé, ils espèrent avoir réuni toutes les conditions nécessaires à leur existence sur place, autonomes financièrement, accomplis professionnellement.

Vivre et travailler au pays... Privée de sa signification post-soixante-huitarde, la formule a retrouvé une nouvelle jeunesse avec l'obligation, pragmatique, du développement local, redécouvert au plus profond des années de crise. Merveillement située mais totalement ankylosée, la Matheysine illustre le regain de ce thème, la partie modeste qui s'y joue étant justifiée par l'évidence d'une mort certaine *« si l'on ne fait rien pour nous-mêmes, par nous-mêmes »*, comme s'en persuade le responsable du comité local d'expansion et d'aménagement, par ailleurs siège de la PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation) destinée aux jeunes.

La verrue de la mine

Ce pays de moyenne montagne, composé de trois cantons qui rassemblent tout au plus 16 000 habitants, dont 13 000 dans celui de la Mure, disposerait de nombreux atouts, y compris touristiques, s'il n'avait depuis toujours le regard rivé sur ce qui constitue à la fois sa principale source de revenus et sa verrue : la mine des Houillères du Dauphiné. Vouée au charbon, concurrencée par Grenoble qui attirait les plus entreprenants, la région a pris du retard et, pis, elle ne s'est peut-être pas vue dépérir, obnubilée par la succession des plans en principe destinés à sauver le bassin minier. De promesses en compromis, elle n'a pas saisi d'autres occasions ; elle n'a pas négocié les virages au bon moment. Progressivement, elle s'est confortée dans sa vocation, installée dans *« des habitudes d'assistance »*, au point de considérer, par pur fatalisme, que la présence d'une mine, visible sur un petit kilomètre seulement depuis la route Napoléon, lui épargnait des reconversions. A jamais défigurée, la Matheysine aurait été condamnée à ne pas connaître le sort de ses voisines, du Dévoluy, du Vercors ou des Ecrins.

Certes, depuis dix ans, les emplois industriels sont venus compenser, au moins partiellement, les suppressions de postes dans les houillères, où l'on ne compte plus, maintenant, que huit cents personnes. Mais, si cette diversification doit se poursuivre malgré les handicaps, le *« plateau »* se rend aujourd'hui compte qu'on ne peut plus *« tout attendre de l'extérieur »*. Même à renfort de primes, on ne décidera pas de grosses entreprises à venir s'installer ici, et l'époque est finie où une société pouvait garantir du travail en quantité. Ainsi naquit l'idée, il y a deux ans, que *« les Matheysins devaient prendre leur avenir en main »*.

Action expérimentale

Petit à petit, un programme de sensibilisation se précisa, et les administrations, consultées, donnèrent le feu vert à une opération financée par le FNE (Fonds national de l'emploi), qui versa une subvention de 200 000 francs dans le cadre d'un contrat de plan d'Etat-région, relayé par un contrat de bassin industriel de montagne. Finalement, le CESI (Centre d'études supérieures industrielles) fut choisi pour conduire cette action « expérimentale », destinée à développer *« une solution originale de promotion de l'emploi »*. Elle fut confiée à M. Patrick Sibille, lui-même étant rattaché à mi-temps à l'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprises).

Premier temps, donc, la campagne de sensibilisation et d'information. Une centaine de personnes environ ont été intéressées et se sont rendues aux diverses réunions qui se sont tenues en janvier 1984 sur le plateau. Vingt-huit candidats à des stages courts d'initiation à *« l'idée d'entreprendre »*, dont seize femmes se sont alors fait connaître.

Deuxième phase, le stage d'initiation et de *« sélection »* d'une semaine. Les participants ont précisé leur projet, en ont vérifié la validité et expliqué leurs motivations. Une bonne moitié d'entre eux (dont huit femmes) résistèrent à ce premier examen. En fait, les abandons furent souvent spontanés pour les autres.

Entre mars et avril 1984 se déroula la troisième phase avec un stage d'étude technique. On abordait alors les choses sérieuses pour la quinzaine de rescapés qui, en un peu plus d'un mois, à raison de deux cent seize heures de formation, ont poursuivi la mise au point de leur projet. Il s'agissait pour eux, avec l'aide d'une équipe de conseillers, de renforcer leur conviction, de démontrer leurs chances d'aboutir et d'avancer par des consultations ou des contrats. Cette épreuve s'achevait par la présentation d'un dossier de création d'entreprise et, si l'un des postulants abandonnait, neuf autres étaient prêts, à terme, à se lancer dans l'aventure.

Venait alors la quatrième phase, pendant laquelle les futurs créateurs d'entreprises devaient recevoir une formation complémentaire (quatre-vingts heures) — choisie à la carte — de *« suivi de lancement »*. Cette période permettait encore aux stagiaires d'acquérir des notions de comptabilité, de gestion et quelques connaissances juridiques.

Déjà très individualisée, la préparation des futurs créateurs débouchait enfin sur la réalisation concrète. Six projets étaient au stade du démarrage, trois soumis à des difficultés indépendantes de leur volonté, cinq reportés ou abandonnés. Mais les stagiaires pouvaient encore bénéficier, pendant la période de décollage, d'un suivi accompagné d'un *« droit de tirage »* pour des consultations individuelles auprès des principaux intervenants de la formation (conseiller juridique, conseil en gestion, comptable, conseil en commercialisation) comme des chambres de commerce ou de métiers.

« Il faut tirer la pelote »

Au total, neuf mois s'étaient écoulés pendant lesquels, par paliers successifs, des hommes et des femmes de la Matheysine se sont rapprochés de leur rêve. Non rémunérés pour la plupart, sauf pour ceux qui bénéficiaient des aides à la reconversion, ils se sont accrochés et ont donné naissance à des initiatives qui aideront à la survie économique du plateau.

Ainsi, Gilles Bruneteau s'est installé à flanc de montagne à Nantes-en-Ratier, pour y ouvrir une fromagerie artisanale où il produit des fromages frais et des tomes à 50 % de matière grasse. *« Avec 8 litres de lait je fabrique 1 kilo de fromage vendu à 40 francs »*, indique-t-il. *« J'ai commencé avec 60 litres par jour et j'espère bien atteindre les 500 litres, poursuit cet ancien mineur qui vend sa production au détail à domicile, dans les restaurants, chez les crémiers et « se lance sur les marchés de la région »*.

Mme Berna Pelletier, une mère de famille de trente-quatre ans, s'apprête à reprendre avec une autre stagiaire, la librairie que tenaient autrefois ses beaux-parents. *« Je sais vers quoi je vais »*, explique cette volontaire, décidée à modifier le magasin pour en faire un lieu d'exposition où elle vendra des objets ou matériaux pour le travail manuel, des livres, bien sûr, toutes sortes de papier *« jusqu'aux plus beaux »* et encore des bougies, sans oublier les fournitures scolaires. *« Ce qui m'intéresse, c'est de m'installer*, dit-elle. *Après, c'est de la routine. »*

Perdante, chômeuse depuis la sortie de l'école si l'on excepte de brefs passages dans des *« petits boulots »*, Naïma Ouateli, vingt-quatre ans, qui veut ouvrir une épicerie orientale, a *« repris l'idée de* [son] *père pour s'en sortir »* répète-t-elle *« je ne vois plus autre chose »*. Sa conviction et ses arguments - il y a 622 étrangers à la Mure dont 300 musulmans - ont emporté l'adhésion du banquier (60 000 F de prêt), du syndicat mixte (30 000 F) et du fonds d'insertion jeunes qui lui ont permis de se constituer l'apport personnel. Les fournisseurs sont trouvés et il ne lui reste plus qu'à dénicher un local commercial où elle travaillera avec sa sœur, actuellement tuciste.

Pour Jean-Claude Sicard, trente ans, qui a quitté la région parisienne par dégoût, le parcours sera certainement plus lent. Son objectif, patiemment mis au point, devrait l'amener à additionner plusieurs activités liées au tourisme pour, ensuite, quitter définitivement la petite scierie qui l'emploie. *« Il faut tirer la pelote »*, explique-t-il en montrant le gîte d'étape qu'il aménage à Pellafol dans l'ancien presbytère dont il sera le gérant pour le compte de la commune. Ici, il accueille déjà des touristes - des randonneurs - et, les installations achevées, il pourra héberger jusqu'à vingt personnes.

Avec le refuge de la Samblue, sur le chemin de l'Obiou (2 793 mètres), il offre diverses prestations. Grâce à son diplôme d'accompagnateur, il peut organiser des randonnées pédestres sur des chemins de moyenne montagne dont certains ont été tracés par ses soins. Ensuite, il envisage de développer le ski de fond et pense multiplier les animations pour rendre plus plaisant encore le tourisme vert. *« Normalement, je devrais pouvoir tourner de juin à octobre sans aller à la scierie »*, déclare Jean-Claude Sicard, avec l'espoir d'entraîner avec lui le village de Pellafol qui pourrait bénéficier de quelques retombées.

Marie-Pierre Bonomi, associée à Michel Meyer, a imaginé, elle, de créer un centre de ressources qui fournirait aux petites entreprises locales ses services administratifs. *« Au début, je ne pensais pas à moi*, raconte Marie-Pierre, qui s'occupe de la permanence de la PAIO, *« mais je me suis dit que je pouvais créer mon emploi à domicile (...) »*. Secrétaire trilingue, elle pourrait en outre proposer une permanence téléphonique, la domiciliation d'entreprise et même des aides à la gestion avec du matériel informatique.

Bien entendu, cette opération expérimentale peut paraître limitée par rapport au dispositif mis en place, si l'on en examine le seul bilan quantitatif. Mais l'expérience ne devrait pas se juger sur ce seul critère. Sur le plateau de la Matheysine, voilà que l'on commence à vouloir se prendre en charge et que les mentalités, peut-être, vont changer.

Avec de faibles moyens, une tentative pour reconstituer un tissu local d'activités prend corps et, du coup, l'avenir apparaît différent. Déjà, affirment les promoteurs de cette action, d'autres Matheysins sont tentés par l'aventure, attirés par l'exemple. Or, il y a fort à faire : exclusivement industrielle, La Mure ne possède pas de structures d'accueil dignes d'une région touristique. Les hôtels, les restaurants et les équipements font encore cruellement défaut.

ALAIN LEBAUBE.

LE RECUL DE L'ÉTAT DANS LES PAYS OCCIDENTAUX

Réduire l'impôt

S'il est un petit livre fort utile en cette période pré-électorale, c'est bien la publication, sous le titre *Réduire l'impôt*, des études coordonnées par trois inspecteurs des finances sur la politique budgétaire et la politique fiscale de six grands pays. Car si le *« moins d'Etat »* est promis par l'opposition et engagé depuis 1983 par une gauche qui a enterré Keynes, cette libéralisation est peu ou prou entreprise aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, en Italie et aux Pays-Bas depuis plusieurs années. Aussi Charles de Croisset, Baudoin Prot et Michel de Rosan s'efforcent-ils de montrer ce qui caractérise cette politique, les contraintes et les limites auxquelles elle se heurte, bref de tirer les leçons de l'étranger.

Le changement de cap a varié selon les pays, de 1979 en Grande-Bretagne à 1983 en France, mais il s'est toujours produit — à la notable exception française — à l'occasion d'un changement de majorité politique.

La synthèse de ces études fait apparaître aussi que la plupart des pays ont donné la priorité à la réduction du déficit des administrations. C'est le cas au Royaume-Uni, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas et au Japon, avec des résultats significatifs pour les Allemands et les Japonais, puisque leurs déficits ont été réduits, en proportion du PIB, de trois quarts en quelques années. Il existe cependant une exception de taille à cette tendance, c'est celle des Etats-Unis où, négligeant la question du déficit, le gouvernement a accordé la priorité à la baisse des prélèvements.

D'autre part, à l'exception de la France et de l'Italie, tous les pays ont réduit leurs dépenses civiles. Pour ne prendre que deux exemples, au Royaume-Uni le nombre de fonctionnaires d'Etat est passé de 732 000 en 1979 à 632 000 en 1984, et en Allemagne fédérale *« les dépenses publiques au titre de l'aide sociale, des prestations familiales et des allocations chômage, auront été réduites de 15 % (en monnaie constante) de 1983 à 1985 »*.

Encore faut-il souligner que les Etats n'ont pas réussi à être rigoureux dans tous les domaines, qu'aucun n'est parvenu à réduire simultanément le déficit des administrations publiques et les prélèvements obligatoires ; qu'enfin l'effort a plus porté sur les interventions économiques que sur la protection sociale. Les auteurs remarquent d'ailleurs qu'aucun gouvernement n'a pu réaliser autant d'économies qu'il l'espérait et que les limites sont d'abord politiques.

Reste à justifier le pourquoi d'une telle politique. Les auteurs, visiblement proches de l'opposition, associent croissance et réduction du rôle de l'Etat. *« C'est dans le pays où la dépense publique est la plus forte, les Pays-Bas, que la croissance est la plus faible (quatorze fois plus faible qu'au Japon). »* Et de souligner encore qu'en France la croissance actuelle est la plus mauvaise, au regard de l'échantillon étudié, depuis la guerre de Corée.

Cette conclusion trop rapide, trop mécanique et trop politique amoindrit plus qu'elle ne sert, une étude qui, par son caractère systématique, montre bien les enjeux de ce recul de l'Etat et enrichit ainsi le débat électoral.

BRUNO DETHOMAS.

* *Réduire l'impôt*, études coordonnées par Charles de Croisset, Baudoin Prot et Michel de Rosen, préface de Giovanni Agnelli, éditions Atlas Economica, 154 pages, 75 F.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● **Baisse de 1,7 % du PNB de Singapour en 1985.** — La production nationale a baissé de 1,7 % en 1985, a annoncé M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, qui a ajouté qu'il fallait s'attendre à une croissance nulle en 1986.

Dans son message de Nouvel An, M. Lee a précisé qu'il fallait maintenir une politique de bas salaires pendant deux années supplémentaires avant de sortir de la crise.

Selon M. Lee, les salaires trop élevés à Singapour ont freiné la demande extérieure de marchandises, qui a baissé de 2 % en 1985, alors qu'elle augmentait de 1 à 2 % dans les autres pays nouvellement industrialisés que sont Hongkong, la Corée du Sud et Taïwan. — *(AFP.)*

● ***Forte progression de l'immobilier aux Etats-Unis.*** — Les ventes de maisons neuves ont progressé de 7,7 % aux Etats-Unis, ce qui est la première augmentation depuis juillet dernier et le gain le plus important de 1985. Il faut remonter à août 1984 pour trouver un meilleur résultat. Cette augmentation s'est produite après trois mois consécutifs de déclin (— 7,8 % en octobre, — 4,5 % en septembre, — 5,3 % en août) *(AFP.)*

Social

● **50 suppressions d'emplois au siège de la CGT.** — La CGT va réduire de 220 à 170 personnes les effectifs qui travaillent pour la Confédération au siège de la centrale, porte de Montreuil. Ces suppressions de postes ne doivent pas entraîner de licenciements. 12 personnes partent en préretraite ou en retraite, 38 autres doivent être mutées dans des organisations locales ou régionales du syndicat. La Confédération espère faire une économie annuelle d'environ 7 millions de francs.

● **EDF : la CGT annonce des initiatives.** — La Fédération de l'énergie CGT a annoncé qu'elle allait organiser, à partir du 5 janvier, *« une multitude d'initiatives sous les formes les plus diverses pour protester auprès des directions d'EDF contre les sanctions frappant ses militants et pour demander leur amnistie totale »*. Ces initiatives auront lieu de façon tournante, à raison *d'une chaque jour dans l'unité* de la région parisienne et dans les quinze directions régionales. Depuis le début 1985, a-t-on précisé à la CGT, une cantaine de militants EDF ont été sanctionnés.

● **Les ouvrières de Rapid-Confection réveillonnent dans leur usine.** — Réveillon inédit pour les cent cinquante ouvrières de Rapid-Confection à Cosne-sur-Loire (Nièvre), qui occupent leur usine depuis le 19 décembre et ont déjà passé le soir de Noël dans leur entreprise avec leur famille. Depuis la liquidation de biens de leur société, prononcée par le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine), elles sont installées dans les locaux, craignant le déménagement du matériel. Selon une déléguée CFDT, la situation actuelle est *« le résultat d'une mauvaise gestion »*, car l'entreprise dispose de machines, de tissus et de marchés.

ODOUL
AGENT DE demeco
Garde-meubles
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas-75019 Paris

LES TRANSPORTS URBAINS DE SAINT-ÉTIENNE FONCTIONNENT A NOUVEAU

Les bus et les tramways ont recommencé à circuler, à Saint-Etienne, le 1er janvier, après quinze jours de grève du personnel de la Société des transports en commun de l'agglomération stéphanoise (STAS).

Les maires des treize communes concernées et les représentants syndicaux sont parvenus à un accord qui prévoit l'abandon des trente licenciements projetés par la direction et, en contrepartie, l'adoption d'un *« plan d'économie »* sur les salaires.

Les commerçants de la ville ont vigoureusement protesté contre la chute de leur chiffre d'affaires pendant les fêtes de fin d'année, en raison de la paralysie des transports en commun.

Le Monde

APRÈS LES ATTENTATS DE ROME ET DE VIENNE

M. Shimon Pérès demande le boycottage international de la Libye

Prenant la parole ce mercredi 1er janvier à la Knesset, M. Shimon Pérès, président du conseil israélien, a lancé un appel au boycottage international de la Libye et à une plus grande coopération dans la lutte contre le terrorisme. Cet appel survient alors que la Libye a fait, mardi 31 décembre, volte-face.

Le bureau populaire libyen aux relations extérieures a, en effet, condamné, selon Radio-Tripoli captée à Paris, *« tout acte visant les innocents et menaçant leur vie »*. L'agence libyenne Jana avait qualifié, dimanche 29 décembre, les attentats de Rome et de Vienne, d'*« opérations héroïques »*. L'ambassade libyenne à Vienne avait, auparavant, réagi aux propos de M. Leopold Gratz, ministre autrichien des affaires étrangères, qui avait implicitement déclaré que la Libye se plaçait désormais *« en dehors de la communauté internationale »*, en répondant que *« la déclaration de l'agence Jana ne doit pas être interprétée de façon erronée et prise pour la position officielle de la Libye à l'égard du terrorisme international que Tripoli condamne »*.

A la suite de cette mise au point, le bureau populaire libyen des relations extérieures a réagi aux déclarations israéliennes et américaines selon lesquelles Tripoli serait *« le centre du terrorisme international »* en accusant Washington et Tel-Aviv d'avoir *« déjà pris la décision d'agresser le peuple libyen »*. Le bureau populaire a enfin accusé les Etats-Unis de chercher à inclure *« d'autres parties »* dans leur *« complot contre la Jamahiriya »* et réaffirmé la détermination de Tripoli à *« se défendre contre toute agression impérialo-sioniste »*.

Washington, qui n'exclut plus des *« mesures militaires »* contre les terroristes – à la condition qu'elles ne frappent pas de civils, – a encore dénoncé le soutien libyen au groupe Abou Nidal, qui serait à l'origine de l'attentat. Outre les Etats-Unis, Israël, l'Italie, l'Autriche et des représentants de l'OLP ont tour à tour dénoncé depuis dimanche le soutien de la Libye au terrorisme. A Rome le seul survivant du commando auteur de l'attentat à l'aéroport de Fiumicino a déclaré, selon des sources policières, faire partie d'un groupe de trois cents personnes *« toutes prêtes à des missions suicides »*. Le groupe auquel il appartenait a été formé, a-t-il dit aux enquêteurs italiens qui l'interrogeaient sur son lit d'hôpital, dans des camps palestiniens de Beyrouth avec l'appui *« de Kadhafi et peut-être de la Syrie »*. Affirmation aussitôt démentie par l'ambassade syrienne à Rome. Toujours de source policière on indique que l'homme se réclame du groupe d'Abou Moussa, dissident du Fatah de M. Arafat.

Un appel de M. Arafat

Le président de l'OLP a, pour sa part, demandé mardi à l'opinion internationale de comprendre la différence qui existe entre la lutte armée légitime et le terrorisme, et aux fractions palestiniennes dissidentes de *« réintégrer le bercail sans conditions préalables »*. *« J'en appelle à la conscience du monde pour qu'elle fasse la différence entre notre lutte légitime destinée à recouvrer la patrie palestinienne spoliée et le terrorisme aveugle que mènent nos ennemis pour défigurer cet objectif »*, a-t-il déclaré dans un message adressé à la nation arabe et au peuple palestinien, à l'occasion du vingt et unième anniversaire du déclenchement de la lutte armée palestinienne. M. Arafat, qui est arrivé mardi dans l'après-midi à Alger, a aussi appelé les peuples et gouvernements arabes à *« s'opposer courageusement à la vague de violence et de terrorisme qui ne sert que les intérêts de l'ennemi »*.

De leur côté, les douze Etats membres de la CEE ont demandé mardi *« à tous les gouvernements, sans exception, de contribuer activement à la recherche, à l'arrestation et au jugement des organisateurs »* des attentats. Le durcissement américain a lui été accueilli avec *« satisfaction »* à Jérusalem, où le porte-parole du gouvernement a réaffirmé qu'Israël *« choisira le moment et la cible qu'il jugera propices »*. Pour sa part, le Conseil de sécurité de l'ONU a prôné lundi soir la modération, tout en condamnant énergiquement les attentats et en demandant que leurs responsables soient traduits en justice. Au Caire le ministre des affaires étrangères, M. Boutros Ghali, a estimé mardi qu'une opération israélienne de représailles aboutirait à *« l'arrêt du processus de paix »* au Proche-Orient.

Au Liban

Huit gardes du corps du président Amine Gemayel blessés dans un attentat à Beyrouth-Est

Loin de provoquer un apaisement de la situation, l'accord de paix signé par les trois principales milices combattantes à Damas a été à l'origine, mardi 31 décembre, de deux attentats dans le secteur chrétien de Beyrouth.

Le premier a visé M. Assaad Chaftari, le chef des services de renseignements des Forces libanaises et négociateur de l'accord de Damas, alors que, dans le second, huit gardes du corps de l'escorte du président de la République, M. Amine Gemayel, ont été blessés.

La voiture blindée de M. Chaftari est tombée dans une embuscade tendue par une trentaine d'hommes qui avaient pris position dans les immeubles et les ruelles qui jouxtent la voie rapide. L'arrière de la Range-Rover où se trouvait le dirigeant de la milice chrétienne a été touché par deux roquettes antichars de type Tow et la voiture a pris feu, mais le chef de service de sécurité et son garde du corps en sont sortis indemnes. Ils ont pu rejoindre le quartier général des FL qui se trouve à l'entrée nord de la capitale.

L'escorte de M. Chaftari a ouvert le feu sur les assaillants, faisant cinq blessés parmi ces derniers, selon les FL. Un garde du corps de M. Chaftari a été tué au cours des combats et un autre a été grièvement blessé.

L'escorte personnelle du chef de l'Etat libanais, M. Amine Gemayel, composée de sa Mercedes blindée, d'une voiture de même type et de trois Range-Rover, qui passait également sur l'autoroute, avait été attaquée quelques minutes auparavant à la mitrailleuse et à la roquette, selon un communiqué de la présidence. Huit gardes du corps du chef de l'Etat ont été blessés.

Le président de la République ne se trouvait pas dans le cortège. Il avait quitté tôt son domicile de Bickfaya (24 km à l'est de Beyrouth) pour gagner le palais présidentiel à bord d'un hélicoptère. Trois militaires libanais ont, d'autre part, été tués mardi soir par l'explosion de deux voitures sur les lieux de l'attentat perpétré contre M. Chartari.

Une vive tension a régné à la suite de ces deux attentats dans le secteur chrétien où les miliciens avaient fait leur apparition. La majorité des personnalités chrétiennes ont condamné l'attentat, dont M. Elie Karamé, le chef du Parti phalangiste.

A Beyrouth-Ouest (secteur musulman), la milice chiite Amal a découvert et désamorcé sur la ligne de démarcation deux roquettes de 107 millimètres pointées sur Beyrouth-Est. Amal a annoncé sa détermination de sévir *« d'une main de fer »* contre ceux qui chercheraient à torpiller le processus de pacification en cours. Volonté louable, mais en même temps confirmation immédiate de l'existence de récalcitrants à l'accord. En secteur chrétien, mais aussi en secteur musulman.

En Thaïlande

TREIZE MUTINS ABATTUS DANS UNE PRISON

Bangkok. – La police et des tireurs d'élite de l'armée ont abattu, ce mercredi 1er janvier, treize détenus d'une prison du nord de la Thaïlande, qui avaient pris six personnes en otages, et réclamé leur libération, ont annoncé les forces de l'ordre. Les six otages, dont le directeur de l'établissement, sont sains et saufs. La police a précisé que les treize prisonniers avaient été tués près de l'entrée principale de la maison d'arrêt de la province de Sakon-Nakhon, à 641 kilomètres au nord-est de Bangkok.

Les prisonniers armés de deux grenades, de pistolets, de barres de fer et de couteaux étaient sur le point de quitter la prison avec leurs otages, les autorités leur ayant promis des laissez-passer. Un des prisonniers a été abattu alors qu'il voulait lancer une grenade, qui explosa derrière lui. Les otages se sont alors enfuis et les policiers ont ouvert le feu sur les autres détenus. (*AFP.*)

● *Ouverture d'un nouveau bureau de l'UNESCO.* – M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a inauguré récemment un nouveau bureau de l'organisation à Tunis. Ce bureau est chargé d'assurer et de coordonner les relations entre l'UNESCO, la Ligue arabe, les pays du Maghreb et l'Organisation panarabe de l'éducation, des sciences et de la culture. – (*AFP.*)

LE CONFLIT ENTRE BAMAKO ET OUAGADOUGOU

Le président du Mali accuse les enseignants de son pays de collusion avec le Burkina

La commission d'observateurs militaires est arrivée, mardi 31 décembre, à la frontière entre le Burkina et le Mali, afin de vérifier que les deux pays respectent l'accord de cessez-le-feu. Cette « commission d'armistice », commandée par un officier togolais, le colonel Tepe Koffi, comprend seize officiers deux pour chaque Etat membre de l'ANAD (Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense), organisation qui regroupe, outre les deux belligérants, le Togo, le Niger, la Côte-d'Ivoire, la Mauritanie et le Sénégal, – ainsi que deux officiers de l'armée béninoise.

Selon le colonel Koffi, le poste de commandement fixe de la commission est situé à Kouri, au Mali, à douze kilomètres de Faramana. Les observateurs se borneront à vérifier l'application effective du cessez-le-feu, un sommet des chefs d'Etat des pays de l'ANAD devant, ultérieurement, se prononcer sur les zones qui seront démilitarisées. La commission dispose de moyens de transport (hélicoptères et véhicules) et de transmission autonomes. D'autre part, selon le capitaine Blaise Compaore, numéro deux du régime burkinais, les trois villages revendiqués par le Mali sur le « front nord » sont dans une sorte de *no man's land*, les troupes maliennes, après y avoir effectué des bombardements, les ayant évacués. Les forces de Ouagadougou, de leur côté, sont stationnées au sud de ces villages.

Les autorités burkinaises ont demandé aux responsables locaux de veiller à ce que les ressortissants maliens vivant au Burkina ne soient pas victimes de représailles.

A Bamako, le général Moussa Traore a salué les « victoires » remportées, selon lui, par l'armée malienne, et a accusé les enseignants de son pays d'avoir collaboré avec le Burkina pour renverser son régime. Prenant la parole mardi devant le corps diplomatique, le président malien a dénoncé l'existence d'une « union » entre certains dirigeants du Syndicat national de l'éducation et de la culture (SNEC) et les dirigeants burkinais. *« Certains dirigeants du SNEC, a-t-il affirmé, ont reçu de l'argent pour déstabiliser le gouvernement malien »*, indiquant que *« l'attaque des forces armées du Burkina-Faso devait se faire conjointement avec des grèves des enseignants et des élèves du Mali »*. Le président Moussa Traoré n'a donné aucune précision à ce sujet mais a déclarer posséder des preuves à l'appui de ses accusations et connaître l'identité des syndicalistes impliqués dans cette affaire, à qui il a promis *« une lutte farouche et sans merci »*. Selon le président malien, ces grèves devaient avoir lieu le 17 décembre, soit deux jours – selon Bamako – avant que le Burkina déclenche les hostilités. – (*AFP, Reuter*).

[NDLR. – **Le gouvernement malien est confronté, depuis plusieurs semaines, à un fort mécontentement des fonctionnaires, pour avoir bloqué les salaires du secteur public. C'est la première fois que le président malien évoque les mouvements de grève et la contestation qui agitent les milieux étudiants et scolaires de Bamako. C'est cette situation intérieure tendue qui avait contraint le président malien à ne pas se rendre au sommet franco-africain de Paris, le 11 décembre dernier. On ne peut, d'autre part, manquer de remarquer que ces mouvements revendicatifs ont redoublé d'intensité peu après la visite que le colonel Kadhafi a effectuée dans la capitale malienne, le 6 décembre dernier.**]

LE SATELLITE ARABE EN PANNE... POLITIQUE ?

Arabsat-I, le premier satellite arabe de télécommunications lancé en février dernier par le lanceur européen Ariane, ne fonctionnerait pas. C'est ce qu'annonce le quotidien saoudien *Al Charq Al Awsat* dans son édition du mardi 31 décembre, en précisant que le directeur général du projet, M. Ali Al Machat, a été licencié pour *« incompétence financière, administrative et technique »*. Construit sous la maîtrise d'œuvre d'une entreprise française, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), ce satellite sert à la transmission de communications téléphoniques, à la diffusion de programmes de télévisions et à l'établissement de liaisons spécialisées (télex, données) dans vingt-deux pays arabes.

Les porte-parole de la SNIAS (toujours chargée du contrôle du satellite) affirment qu'Arabsat-I se porte bien et que *« tout fonctionne correctement à bord »*. Les déclarations faites dans le quotidien saoudien masqueraient-elles un malaise plus financier et politique que technique ? La Ligue arabe n'a, en effet, pas achevé de payer sa dette aux constructeurs de l'engin. En outre, l'utilisation même du satellite à des fins de retransmission d'émissions de télévision est entravée par les divergences de vues qui opposent la plupart des pays de la Ligue. Les ministres arabes qui, au début de l'année, avaient assisté au lancement du satellite depuis le centre spatial guyanais, n'avaient d'ailleurs pas caché en privé que l'utilité économique d'Arabsat était limitée, du moins à terme (*le Monde* des 11 et 12 février).

M. JACQUES GODDET QUITTE LA PRÉSIDENCE DE « L'ÉQUIPE »

Un amoureux de la « petite reine » mais aussi du football, du basket-ball et du ski, part en demi-retraite : à quatre-vingts ans, M. Jacques Goddet a en effet abandonné, le 31 décembre, la présidence et la direction de la publication du quotidien sportif *l'Equipe*, qu'il avait fondé en 1946 et qui succédait à *l'Auto* d'Henri Desgranges.

Toutefois, M. Jacques Goddet demeure cogérant de la Société du Tour de France et président du directoire du Palais omnisports de Paris-Bercy, ainsi que PDG du Palais des sports, et a été nommé *« président d'honneur, fondateur de l'Equipe »*.

Son départ s'accompagne de celui de M. Pierre Skawinski, directeur général adjoint du quotidien, qui reste quant à lui membre du conseil de gérance des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et président de la Coopérative de la presse parisienne. Le nouveau directeur de la publication de *l'Equipe* est M. Jean-Pierre Courcol, qui était directeur général du journal.

Rallye Paris-Dakar

DÉPART DEVANT 300 000 PERSONNES

Environ 300 000 lève-tôt (ou couche-tard) ont bravé le froid à l'aube de ce Jour de l'an pour assister à Versailles, sur l'esplanade du château et l'avenue de Paris, au départ du huitième rallye Paris-Alger-Dakar. Après le compte à rebours traditionnel, repris en chœur par la foule, Thierry Sabine, l'organisateur de l'épreuve, a libéré le premier des 548 concurrents, à 7 h 30, dans un concert de klaxons. Camions, motos et autos se sont ensuite élancés toutes les vingt secondes pour rallier Sète dans la soirée, par les routes enneigées et verglacées du centre de la France.

Auparavant, les forces de l'ordre avaient dispersé – sous les applaudissements du public – une quarantaine de membres du collectif Pa'Dak qui avaient entrepris un *sit-in* pour manifester leur hostilité au rallye.

« PREMIÈRE » PUBLICITAIRE A CANAL PLUS

Du noir et blanc à la couleur. De la vision d'un poste de travail, vide, à celle de trois salariés – un ouvrier, une secrétaire, un informaticien – en pleine activité. Entre-temps, un appel téléphonique à la société Bis et, en conclusion, une signature à l'écran : *« Le travail temporaire, c'est le métier de Bis depuis trente ans. »* Dès le 1er janvier, Canal Plus diffuse des messages d'annonceurs opérant dans des secteurs d'activité jusqu'alors interdits à la télévision (parmi lesquels le travail intérimaire), mais qui viennent d'être ouverts pour la « 5 ».

L'agence de publicité DGGP et la maison de production de films publicitaires Version originale ont donc réalisé deux types de spots à la gloire de Bis. Une série de trois films de cinq secondes, chacun – l'un consacré à l'industrie, l'autre au secrétariat, le troisième à l'informatique – est prévue pour les émissions en clair. Comme d'autres spots, ils apparaîtront à midi, à la suite de l'émission « Direct », de Philippe Gildas, et le soir à la fin de celle de Coluche. Un film de vingt secondes servira quant à lui de générique d'ouverture et de clôture à certaines émissions sportives du lundi soir sur Canal Plus (golf et boxe) parrainées par Bis, pour respecter la nouvelle réglementation concernant le parrainage édictée par la Haute Autorité (*le Monde* du 14 décembre).

Les spots consacrés à l'entreprise de travail temporaire passeront à l'écran de la quatrième chaîne pendant deux mois, à raison d'une apparition par jour au moins. Mais, le succès aidant, Canal Plus et Bis pourraient « jouer les prolongations ».

Y.-M. L.

Le producteur de films Sam Spiegel est mort

Un des « derniers nababs »

Le producteur Sam Spiegel, un des « derniers nababs » de Hollywood, est mort, le mardi 31 décembre, dans sa chambre d'hôtel de l'île de Saint-Martin, aux Antilles, où il était en vacances.

Né à Jaroslaw en Pologne, le 11 novembre 1903, Samuel Spiegel débute dans le cinéma comme lecteur et traducteur de scénarios pour la firme américaine Universal. En 1929, il devient directeur de la succursale de l'Universal à Berlin, mais l'arrivée de Hitler au pouvoir l'oblige à s'exiler. Il passe par Vienne, Paris et Londres avant d'arriver à Hollywood. Là, il végète jusqu'en 1941, puis, producteur indépendant sous le nom de S.P. Eagle, il permet à Julien Duvivier, lui-même exilé, de réaliser un film à sketches, Six destins. *En 1946, Sam Spiegel produit* le Criminel, *d'Orson Welles dont John Huston a écrit en partie le scénario. Il va s'associer avec celui-ci pour fonder une petite compagnie, Horizon Pictures d'où sortiront en particulier* les Insurgés *(1949) et* African Queen *(1952), de John Huston et* le Rôdeur *(1951), de Joseph Losey.*

En 1954, le producteur, qui travaille désormais seul, reprend le nom de Sam Spiegel et s'affirme comme l'un des grands concepteurs d'Hollywood, tout en gardant son indépendance. Il produit Sur les quais, *d'Elia Kazan (1954),* le Pont de la rivière Kwaï, *de David Lean (1957),* Soudain l'été dernier, *de Mankiewicz (1959),* Lawrence d'Arabie, *de David Lean (1962). C'est une suite de succès et, lorsque s'amorce le déclin de Hollywood, Sam Spiegel réussit à garder son prestige et à maintenir une belle qualité à des œuvres aussi diverses que* la Poursuite impitoyable, *d'Arthur Penn (1966),* la Nuit des généraux, *d'Anatole Litvak (1967),* Nicolas et Alexandra, *de Franklin J. Schaffner (1971) et* le Dernier Nabab, *d'Elia Kazan (1976).*

J. S.

● *Mort de Ricky Nelson.* – Le chanteur et acteur américain Ricky Nelson, l'un des pionniers du rock, a trouvé la mort, avec six autres personnes, le mardi 31 décembre, dans l'accident d'un DC-3 privé au Texas. Agé de quarante-cinq ans, Eric Hilliard Nelson a été une des idoles de la fin des années 50 et du début des années 60, avec des titres comme *Poor little fool, It's late, I'm walking, Mary Lou.* Il avait débuté très jeune (en 1952) dans un feuilleton télévisé et avait interprété par la suite dans quelques films, notamment dans *Rio Bravo* aux côtés de John Wayne.

● *Mort du secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme.* – M. Robert Lonati, secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), est mort le 31 décembre à Madrid, où se trouve le siège de l'OMT depuis 1975. Il est remplacé par un Autrichien, M. Willibald Pahr, qui devait précisément lui succéder le 1er janvier 1986 pour un mandat de quatre ans. Robert Lonati, citoyen français, était né à Nice en 1918. Il était entré en 1952 dans l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, l'organisation qui a donné naissance à l'OMT.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

JEUDI 2 JANVIER
ÉMISSION SPÉCIALE
présentée par
PIERRE-EMMANUEL SUDRES

VENDREDI 3 JANVIER
Guy Bedos
sera
Face au « Monde »
avec
CHRISTINE FAUVET-MYCIA
et CHRISTIAN VILLAIN

A B C D E F G

LES REMOUS AUTOUR DE LA CINQUIÈME CHAINE

La CLT et le BLIC maintiennent leurs contestations

Le parcours du combattant de la future cinquième chaîne de télévision continue. La décision du gouvernement de revoir le texte de l'accord signé avec MM. Jérôme Seydoux, Christophe Riboud et Silvio Berlusconi et de demander l'avis de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (*le Monde* du 1er janvier) n'arrange pas les affaires de la « 5 », dont le lancement, prévu pour le 20 février au plus tard, est rendu difficile par une série d'obstacles (*le Monde* du 27 décembre).

En fait, le gouvernement n'entend pas revenir sur ce qui, dans le contrat de concession de la « 5 » et dans son cahier des charges, a provoqué la levée de boucliers, notamment chez les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. Le premier ministre, M. Laurent Fabius, l'a confirmé mardi 31 décembre, évoquant un simple *« aménagement »* du texte initial.

C'est du reste une copie fort peu différente de la première qui a été soumise le même jour à la Haute Autorité, celle-ci a décidé de prendre deux semaines de réflexion. Les « sages » savent que leur avis – qui n'est toutefois que consultatif – risque de peser lourd. Ils pourront difficilement se dérober par rapport à leur déclaration du 27 novembre (*le Monde* du 29 novembre), qui prenait en compte les inquiétudes exprimées çà et là sur l'avenir de la production et sur celui du service public.

Les adversaires de la « 5 » n'ont pas attendu pour relancer leurs attaques. M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), a estimé que la décision gouvernementale *« semblait dictée par la volonté de faire échec à une décision rapide du Conseil d'Etat »*, devant lequel la CLT a déposé un recours. *« La réaction du gouvernement, a-t-il déclaré, montre bien que l'on a eu tort de sous-estimer notre action »*. Si le gouvernement s'en tient aux aménagements annoncés, la CLT considère qu'il lui reste *« onze bonnes raisons »* (sur quatorze précédemment » d'attaquer le contrat et le cahier des charges.

Pour le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), qui a lui aussi introduit un recours devant le Conseil d'Etat, le gouvernement *« se propose de replâtrer la façade sans toucher au fond »* et veut ainsi *« paralyser l'action du Conseil d'Etat avant fin janvier, de façon que l'arrêt ne puisse intervenir qu'après les élections »*.

Il n'y a pas de raison, dans ce contexte, pour que l'opposition, qui s'est engagée fermement contre la « 5 », désarme. M. Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, a renouvelé les attaques de son parti, estimant que *« le président de la République et le gouvernement battent en retraite »*. *« En mentant aux Français, en dissimulant la réalité des conditions scandaleuses de concession »*, ils *« ont fait acte de forfaiture »*, a-t-il ajouté.

Ce nouveau rebondissement fait presque oublier la précédente polémique sur les conditions consenties par Télédiffusion de France (TDF) à la future chaîne privée (*le Monde* du 31 décembre). M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a déclaré que cette affaire était *« un véritable scandale »*, la tarification de la « 5 » étant *« la même que celle qui est en application pour les chaînes publiques »*. M. François Schoeller, président de TDF, qui devait rencontrer le 31 décembre la Haute Autorité (auprès de laquelle il n'était pas « convoqué », contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur), sera reçu par celle-ci le 7 janvier.

Le numéro du « Monde » daté 1er janvier 1986 a été tiré à 368 043 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM